VOLUME XIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1926 — NUMERO 15

# LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21-817

Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.


# Le Gouvernement Meighen est Battu

## LE PREMIER MINISTRE ET CINQ DE SES COLLEGUES SONT DEFAITS

**Les libéraux ont le groupe le plus nombreux, mais la balance est entre les mains des progressistes et des indépendants — Pas un député conservateur au Manitoba et dans la Saskatchewan — Deux libéraux et deux ouvriers à Winnipeg — Pas de changement dans la province de Québec**

Ottawa, 15 septembre — Le gouvernement Meighen a été battu aux élections d'hier. Le premier ministre lui-même et cinq membres de son cabinet ont essuyé une défaite personnelle. Les libéraux sortent de la lutte avec le groupe le plus considérable de candidats élus, mais ils n'ont cependant pas une majorité réelle. La balance du pouvoir, à moins que M. Mackenzie King ne remporte tous les sièges douteux, demeure entre les mains des progressistes et des indépendants.

M. Meighen n'a pas encore indiqué ce qu'il fera. Selon toute probabilité, il consultera ses collègues du cabinet avant de faire aucune déclaration, mais on croit dans les cercles politiques qu'il va démissionner et que M. Mackenzie King va être appelé de nouveau à former un gouvernement. Dans ce cas, il est possible que nous ayons un gouvernement de coalition libérale-progressiste.

Voici les derniers chiffres indiquant la position des partis:

| | Lib. | Cons. | Prog. | L.-P. | F.-U. | Ouv. | Ind. | Dout. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ile du Prince-Edouard | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nouvelle-Ecosse | 2 | 12 | 0 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 |
| Nouveau-Brunswick | 4 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Québec | 60 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Ontario | 24 | 51 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Manitoba | 4 | 0 | 2 | 9 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Saskatchewan | 15 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Alberta | 3 | 1 | 0 | 0 | 11 | 1 | 0 | 0 |
| Colombie-Britannique | 1 | 11 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Yukon | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 116 | 88 | 5 | 13 | 11 | 3 | 2 | 7 |

A la suite des élections d'octobre 1925, la position des partis était la suivante:

Conservateurs, 116; libéraux, 102; progressistes, 23; ouvriers, 2; indépendants, 2. Total, 245.

A.-J. Doucet, qui avait porté des accusations contre Lapointe et Bureau au sujet des voyages du "Margaret", a été battu par Alfred Bourgeois dans Kent, Nouveau-Brunswick.

En Colombie-Anglaise, l'hon. H.-H. Stevens, ministre des douanes, qui dénonça le scandale des douanes, a été réélu avec une bonne majorité.

Des deux femmes candidates, Mlle Agnès MacPhail (progressiste) a été réélue, tandis que Mlle Kathleen Bennett (libérale) a été battue à Toronto.

### Les six ministres défaits

Les six membres du gouvernement Meighen défaits sont:

Le premier ministre;

Hon. E.-L. Patenaude, ministre de la justice;

Hon. André Fauteux, solliciteur général;

Hon. Eugène Paquet, ministre de la santé et des pensions;

Hon. Donald Sutherland, ministre sans portefeuille;

Hon. Dr Morand, ministre sans portefeuille.

Des quatre ministres qui se présentaient dans Québec, un seul, sir George Perley, ancien commissaire du Canada à Londres, a été élu.

Dans l'Ontario, les libéraux, les progressistes et les indépendants ont augmenté leur représentation de 14 à 27 sièges.

### Winnipeg élit deux libéraux et deux ouvriers

Le verdict de Winnipeg a été nettement anti-conservateur. La ville sera représentée à la prochaine Chambre par J.-S. McDiarmid, libéral, Winnipeg-Sud; J.-T. Thorson, libéral, Centre-Sud; J.-S. Woodsworth, ouvrier, Centre-Nord; A.-A. Heaps, ouvrier, Nord.

Les deux députés travaillistes ont été réélus par de grosses majorités, mais les revirements les plus extraordinaires sont les victoires de McDiarmid et de Thorson. Le premier n'a pas seulement réussi à renverser la décision des élections à l'automne dernier, mais a transformé une majorité adverse de 1,600 qui avait élu M. Robert Rogers en une majorité libérale de 1,100.

Jos.-T. Thorson, dans Centre-Sud, a triomphé de W.-W. Kennedy, député sortant conservateur, par une majorité de 500. Ceci représente un gain extraordinaire, car le candidat libéral avait à neutraliser une majorité conservatrice de 5,000 en octobre dernier. Nous sommes particulièrement heureux du succès de M. Thorson qui s'est toujours montré très sympathique à la cause française.

Conservateur défait

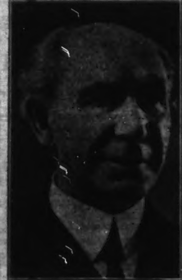

HON. ROBERT ROGERS, Winnipeg-Sud

Libéral élu

J.-T. THORSON, Winnipeg Centre-Sud

### Pas un seul conservateur au Manitoba

Les conservateurs n'ont pas réussi à faire élire un seul de leurs candidats au Manitoba, alors que les élections de l'automne dernier leur en avaient donné sept. Les libéraux ont gagné sur eux quatre sièges et les ouvriers deux. Un autre siège, celui de Saint-Boniface, est resté aux libéraux. Provencher avait élu par acclamation Arthur Beaubien, libéral-progressiste.

Dans toutes les circonscriptions rurales de la province le vote a été considérable. La pluie de la veille avait d'ailleurs interrompu les travaux des battages, ce qui a permis aux fermiers de se rendre en bloc aux bureaux de vote.

Le chef victorieux

HON. W. MACKENZIE KING, Prince-Albert, Sask., chef libéral

### La Saskatchewan demeure libérale

Régina — La Saskatchewan s'est exprimée d'une façon peu douteuse. Sur 21 députés, elle en a élu 20 en faveur d'un bas tarif et un seul ayant des sympathies conservatrices: Milton Campbell, qui se présentait comme progressiste dans MacKenzie.

Il n'y a pas un seul candidat conservateur élu dans la province, comme d'ailleurs dans la dernière Chambre.

La température a été très belle le jour de l'élection et le nombre de votes enregistrés a été considérable. Quelques-unes des majorités sont très élevées.

### Les Fermiers-Unis gagnent du terrain dans l'Alberta

Calgary — Les Fermiers-Unis ont gagné 11 sièges, alors qu'ils en avaient 9 précédemment. Les deux sièges supplémentaires ont été enlevés aux libéraux. Ceux-ci ont repris Edmonton-Est aux conservateurs. Les conservateurs n'ont qu'un seul élu, M. Bennett, les libéraux 3 et les ouvriers un à Calgary.

### Le Dr Howden est réélu à Saint-Boniface

Le Dr J.-P. Howden, député libéral sortant, a été réélu par une majorité de 2,660 sur Joseph Bernier, ancien député conservateur provincial. Les trois candidats ont obtenu respectivement: Dr Howden, 5,842; Joseph Bernier, 3,182; Allan Meikle, 2,397. Ce dernier perd son dépôt.

C'est dans la ville de Saint-Boniface que le Dr Howden a obtenu le plus de suffrages, bien qu'il ait devancé ses adversaires dans presque tous les polls de la circonscription. Sur 15,430 électeurs inscrits, plus de 11,510 ont voté. Howden et Bernier ont recueilli plus de voix qu'à la dernière élection fédérale, mais Meikle en a perdu. Le centre ouvrier de Transcona ne lui a pas donné son plein appui.

### Pas de changement dans la province de Québec

Montréal — La représentation de la province de Québec demeure la même. Sur les 65 sièges, les libéraux en emportent 60; les quatre conservateurs et l'indépendant qui siégeaient dans la Chambre précédente sont réélus.

Sur les quatre ministres du cabinet, seul sir George Perley surnage. M. Patenaude, ministre de la justice et chef des conservateurs dans la province, a été de nouveau battu dans Jacques-Cartier par J.-T. Rhéaume, qui l'avait déjà défait en 125. Celui-ci est réélu par une majorité d'environ 1,400. MM. Fauteux (Bagot) et Paquet (Bonaventure) sont également battus.

Les anciens ministres de King représentants de la province de Québec sont tous réélus.

M. Bourassa est réélu dans Labelle par une grosse majorité.

IMPERIAL, Sask. — Helen Baht, âgée de cinq ans, qui jouait avec ses frères autour de meules de foin, est morte des suites des brûlures qu'elle a reçues quand deux meules ont pris feu, on ne sait comment.

OTTAWA — M. E.-F. Tarr, C.R., de Winnipeg, a été nommé président de l'association des "Canadian Clubs" pour 1927.

### Dans les provinces de l'Ouest

Manitoba (17 députés)

Brandon (P., 983) — D.-W. Beaubier (C.), xRobert Forke (L.-P.) — Forke élu (1,760).

Dauphin (P., 219) — J.-L. Bowman (C.), xW.-J. Ward (L.-P.) — Bowman élu (1,500).

Lisgar (P., 376) — W.-J. Rowe (C.), xJ.-L. Brown (L.-P.) — Brown élu (1,000).

Macdonald (P., 2,053) — xW.-J. Lovie (P.), V.-E. Schweitzer (C.) — Lovie élu (2,000).

Marquette (C., 135) — xCol. H.-A. Mullins (C.), J.-A. Glenn (L.-P.) — Glenn élu (1,100).

Neepawa (C., 129) — T.-G. Murphy (C.), Robert Milne (P.) — Milne élu.

Nelson (P., 342) — Joseph Myers (C.), xT.-W. Bird (P.) — Bird élu.

Portage la Prairie (C., 861) — E.-A. McPherson (L.), xHon. Arthur Meighen (C.) — McPherson élu (430).

Provencher (P., 80) — xA.-L. Beaubien (L.-P.), acclamation.

Selkirk (C., 512) — xCol. H.-M. Hannesson (C.), L.-P. Bancroft (L.-P.) — Bancroft élu (1,300).

Souris (P., 251) — Errick Willis (C.), xJames Steedsman (P.) — Steedsman élu (800).

Springfield (C., 535) — xThomas Hay (C.), Dr E.-D. Bissett (L.-P.), T.-H. Dunn (Ouv.) — Bissett élu (535).

Saint-Boniface (L., 1,918) — xDr J.-P. Howden (L.), Joseph Bernier (C.), Allan Meikle (Ouv.) — Howden élu (2,660).

Winnipeg Nord (Ouv., 339) — Dr G.-B. McTavish (L.), R.-R. Knox (C.), xA.-A. Heaps (Ouv.) — Heaps élu (3,636).

Winnipeg Centre-Nord (Ouv., 1,216) — J.-A. Banfield (C.), xJ.-S. Woodsworth (Ouv.)—Woodsworth élu (3,000).

Winnipeg Sud (C., 1,617) — J.-S. McDiarmid (L.), xHon. Robert Rogers (C.) — McDiarmid élu (1,100).

Winnipeg Centre-Sud (C., 4,962) — J.-T. Thorson (L.), xW.-W. Kennedy (C.) — Thorson élu (500).

Saskatchewan (21 députés)

Assiniboia (L., 1,232) — xRobert McKenzie (L.), Joseph Hill (C.), S. Burchill (P.) — McKenzie élu (2,000).

Battleford Nord (L., 1,507) — xC.-R. McIntosh (L.), C.-E. Long (C.) — McIntosh élu.

Battleford Sud (L., 1,112) — xJohn Vallance (L.), J.-A. Hagerman (C.), A.-L. Leurez (P.) — Vallance élu.

Humboldt (L., 676) — xA.-F. Totzke (L.), E.-S. Wilson (C.) — Totzke élu.

Kindersley (P., 1,017) — J.-A. Dowd (L.), xA.-M. Carmichael (P.) — Dowd élu.

Last Mountain (P., 90) — W.-A. McFarlane (L.), xW.-R. Fansher (P.) — McFarlane élu.

Long Lake (P., 1,593) — xJ.-F. Johnston (L.), William Pound (C.) — Johnston élu.

Mackenzie (P., 1,113) — J.-A. McMillan (L.), xMilton Campbell (P.) — Campbell élu.

Maple Creek (L., 766) — xGeorge Spence (L.), Dr J.-B. Swanston (C.) — Spence élu.

Melfort (L., 1,042) — xMalcolm McLean (L.), Herbert-E. Keown (C.) — McLean élu.

Melville (L., 3,003) — xHon. W.-R. Motherwell (L.), J.-A.-M. Patrick (C.). — Motherwell élu.

Moose Jaw (L., 298) — xJ.-G. Ross (L.), Wellington White (C.), R.-M. Johnson (P.) — Ross élu.

Prince-Albert (L., 2,663); (élection partielle, L., 5,261) — xHon. W.-L. Mackenzie King (L.), J.-G. Diefenbaker (C.) — King élu.

Qu'Appelle (P., 672) — W.-W. Lynd (C.), xJohn Millar (L.-P.) — Millar élu.

Régina (L., 2,079); (Election partielle, L., accl.) — xHon. C.-A. Dunning (L.), A.-G. McKinnon (C.) — Dunning élu (1,000).

Rosetown (P., 534) — W.-M. Agostine (C.), xJohn Evans (L.-P.) — Evans élu.

Saskatoon (L., 189) — xDr A.-M. Young (L.), F.-R. McMillan (C.) — Young élu.

Swift Current (L., 867) — xC.-E. Bothwell (L.), A. Livingstone (C.), A.-J. Lewis (P.) — Bothwell élu.

Weyburn (L., 2,046) — E.-J. Young (L.), John Morrison (P.) — Young élu.

Willow Bunch (L., 1,545) — Dr T.-F. Donnelly (L.), Arthur Marcotte (C.), C. Emery (P.) — Donnelly élu.

Yorkton (L., 1,123) — xG.-W. MacPhee (L.), Roy Loucks (P.) — MacPhee élu.

Alberta (16 députés)

Acadia (P., 3,810) — Dr G.-H. Wade (C.), xRobert Gardiner (F.-U.).

Athabaska (L., 1,620) — xC.-W. Cross (L.), D.-F. Kellner (F.-U.) — Kellner élu.

Battle River (P., 3,377) — xH.-E. Spencer (F.-U.), J.-W.-G. Morrison (C.) — Spencer élu.

Bow River (P., 856) — A.-C. Scratch (C.), xE.-J. Garland (F.-U.) — Garland élu.

Calgary-Est (C., 1,850) — xFred Davis (C.), H.-B. Adshead (Ouv.), W.-E. Gay (Ouv. ind.) — Adshead élu.

Calgary-Ouest (C., 4,216) — H.-W. Lunney (L.), xHon. R.-B. Bennett (C.) — Bennett élu.

Camrose (P., 2,317) — D.-R. McIvor (L.), xW.-T. Lucas (F.-U.) — Lucas élu.

Edmonton-Est (C., 487) — K.-A. Blatchford (L.), xA.-U.-G. Bury (C.), John Lakeman (Ouv.) — Blatchford élu (100).

Edmonton-Ouest (L., 1,688) — xHon. Charles Stewart (L.), Col. F.-C. Jamieson (C.) — Stewart élu.

Lethbridge (P., 743) — xL.-H. Jelliff (F.-U.), Andrew-B. Hogg (C.) — Jelliff élu.

MacLeod (P., 704) — John Herron (C.), xDr G.-G. Coote (F.-U.) — Coote élu.

Medicine Hat (L., 1,986) — xDr F.-W. Gershaw (L.), G.-M. Blackstock (C.) — Gershaw élu.

Peace River (P., 17) — J.-A. Clarke (L.), J.-A. Collins (C.), xD.-M. Kennedy (F.-U.) — Kennedy élu.

Red Deer (P., 1,389) — J.-G. Lafrance (C.), xAlfred Speakman (F.-U.) — Speakman élu.

Végreville (P., 2,460) — J.-S. McCallum (L.), Mike Luchovitch (F.-U.) — Luchovitch élu.

Wetaskiwin (L., 228) — xS.-G. Tobin (L.), C.-H. Russell (C.), William Irvine (F.-U.) — Irvine élu.

VOIR AUTRES NOUVELLES DES ELECTIONS EN 7me PAGE

Le chef défait

HON. ARTHUR MEIGHEN, Portage la Prairie, Man., chef conservateur

Libéral élu

J.-P. HOWDEN, Saint-Boniface

LE VOYAGE DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE

## "VENEZ NOUS VOIR EN NOMBRE ET SOUVENT, VOUS ETES ICI CHEZ VOUS"

**C'est ce que dit l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, à M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba**

Montréal — La proverbiale hospitalité de la province de Québec sera offerte aux Canadiens français de l'Ouest qui feront, en décembre prochain, l'excursion de la "Survivance". Bien que trois mois encore nous séparent de la seconde visite en groupe de l'Ouest français à l'Est français, toutes les villes qui figurent à l'itinéraire de la "Survivance" ont commencé à organiser la réception qui sera faite à nos frères de l'Ouest et tout annonce qu'elle sera encore plus imposante, si possible, que celle de l'an dernier.

Chez M. Taschereau

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée à M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba et organisateur du second voyage de la "Survivance", l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a déclaré: "Je suis heureux d'apprendre que les Canadiens français de l'Ouest reviennent nous visiter. La délégation de l'an dernier, si digne, si représentative, a laissé ici la meilleure impression. Vous êtes les bienvenus et, a ajouté en souriant le premier ministre, s'il y en a parmi vous qui désirent rester dans notre province à demeure, ils seront les très bienvenus." Ce à quoi M. Henri Lacerte a répondu sur le même ton: "Vous êtes fort aimable, M. le premier ministre, et je sais que vous avez une belle province, mais pour ce qui me concerne, je vous prie de faire cette dernière invitation à d'autres." — "En tout cas, continua M. Taschereau, venez nous voir en nombre et souvent, car vous êtes ici chez vous."

En exprimant le plaisir qu'il aurait à recevoir les excursionnistes de l'Ouest, le premier ministre s'est fait l'écho de la province de Québec tout entière. Partout où M. Henri Lacerte a passé depuis son arrivée dans l'Est, les autorités religieuses et civiles qu'il a rencontrées lui ont fait le même accueil et ont manifesté le même empressement. Grâce à cette sympathie générale, il a été possible en moins de quatre jours de jeter les bases de l'organisation du voyage de la "Survivance" dans Québec et d'arrêter les grandes lignes de la réception.

L'itinéraire de la "Survivance" est un peu différent cette année de celui de l'an dernier. En 1925, le train spécial du Canadien National qui conduisait les excursionnistes s'est arrêté à Ottawa, Montréal, Saint-Hyacinthe, Lévis, Québec, Sainte-Anne de Beaupré et Joliette. Cette année, des arrêts ont été ménagés à Sudbury, Ottawa, Montréal, Saint-Jean, Nicolet, Québec, Cap de la Madeleine, Trois-Rivières et Montréal.

A Ottawa et à Montréal

A Ottawa, M. Edmond Cloutier, secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario, a bien voulu se charger de l'organisation. Il y aura réception officielle, visite au Parlement, à l'Université, etc. A Montréal, comme l'an dernier, M. Léon Trépanier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui organisa en 1925 avec tant de succès la réception de la "Survivance", s'est mis encore une fois à la tête de l'organisation et promet des surprises. Il y aura visite à l'archevêché, à l'hôtel de ville et à l'Université, dîner officiel offert par la ville, soirée au Monument National, et au retour de la tournée dans la province, avant le dispersement des excursionnistes, une surprise qui ne manquera pas de plaire aux visiteurs.

Les autorités de Saint-Jean, Nicolet, Québec et Trois-Rivières sont à s'entendre sur le programme de la réception qui comprendra dans chaque ville une réception officielle par les autorités conjointes, un repas et une séance récréative.

Au Cap de la Madeleine

Le pèlerinage, les excursionnistes le feront cette année au Cap de la Madeleine. Son succès est assuré d'avance, puisque le R. P. Joyal, O.M.I., un ancien Manitobain, s'est chargé lui-même de l'organiser sur place. Le Cap de la Madeleine est fameux comme endroit de pèlerinage national et se prête admirablement à la réception des pèlerins. Les excursionnistes y passeront un avant-midi; ils seront les hôtes des RR. PP. Oblats et du conseil de ville du Cap de la Madeleine.

Ayant complété le travail préliminaire d'organisation, M. Henri Lacerte va maintenant visiter un à un les endroits sur le parcours de l'excursion et apprendre le programme définitif arrêté par chaque ville. Au cours des semaines qui vont suivre, nous le ferons connaître à nos lecteurs; mais déjà l'on peut compter que la province de Québec ne négligera rien pour faire de ce second voyage de la "Survivance" un succès au moins aussi grand que celui du premier et marquer ainsi ses sentiments de fraternité à l'égard de la population française de l'Ouest.

## L'ALLEMAGNE PREND PLACE DANS LA SOCIETE DES NATIONS

**M. Briand a souhaité la bienvenue à la délégation allemande — La paix entre la France et l'Allemagne — Le Dr Stresemann parle de l'importance économique d'une entente entre les nations**

Genève — Une grande foule était massée dans les galeries de la salle de réunion, ce matin, pour assister à la première séance à laquelle la délégation allemande était admise.

C'est M. Aguero, de Cuba, qui a ouvert la séance en recevant les lettres de créance des membres de la délégation allemande.

Les délégués allemands, M. Stresemann en tête, se sont ensuite dirigés vers leurs sièges aux applaudissements de tous les autres délégués, dont plusieurs étaient debout. Et pendant un instant on n'entendit que les déclics des caméras. M. Ninchitch a ensuite souhaité la bienvenue à la nouvelle délégation.

Il a déclaré que l'entrée de l'Allemagne dans la S.D.N. marque le commencement d'un stage nouveau dans l'universalité de la Société et que c'est d'un augure pacifique pour l'avenir d'un continent que la guerre a si terriblement affligé.

Le Dr Stresemann s'est ensuite levé aux applaudissements de toute l'assistance. Il a parlé en allemand au milieu d'un complet silence. Des applaudissements ont souligné certains passages de son discours.

Discours de M. Briand

M. Briand a succédé à M. Stresemann à la tribune, pour souhaiter la bienvenue à la délégation allemande. Il fut applaudi pendant plusieurs minutes. Il a déclaré qu'on a accompli un pas important vers une nouvelle entente internationale.

"Le jour que nous vivons signifie la paix, dit-il, surtout pour la France et l'Allemagne. A partir d'aujourd'hui, il ne doit plus y avoir de guerre entre nous, nous ne devons plus chercher à résoudre nos différends dans le sang. Nous n'aurons plus recours aux mitrailleuses, aux canons ni aux fusils. Le temps de l'entente et de l'arbitrage pacifique est maintenant venu."

Au cours de son allocution, M. Briand a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée. Il a dit que la France et l'Allemagne ont récolté beaucoup de gloire dans le passé, mais qu'elles chercheront maintenant les succès dans d'autres domaines.

M. Briand a dit que l'Assemblée de la S.D.N. n'est pas un enclos où les champions de chaque pays peuvent obtenir des victoires de prestige, mais un endroit où les représentants des différentes nations se réunissent pour chercher une solution à tous les problèmes et où l'on consent des sacrifices mutuels dans l'intérêt de la paix mondiale.

"C'est à nous, dit-il, de créer un nouvel esprit européen."

# ECHOS D'EUROPE

## Nouvel attentat manqué contre Mussolini

Rome. — On vient d'attenter encore une fois aux jours du premier ministre Benito Mussolini, d'Italie.

Une bombe a éclaté près de sa machine. Mussolini n'a pas même été blessé.

L'affaire eut lieu vers 10 heures samedi matin, quand Mussolini se rendait au palais Chigi. C'est un jeune homme, Fieto Giovanini, qui a fait le coup.

La bombe a frappé une glace de la machine et a eu le temps de toucher le sol avant d'exploser. Le choc a été très rude. Quatre des occupants ont été blessés puis conduits à l'hôpital.

Le gouvernement a publié tout de suite une déclaration disant qu'une fois encore la Providence avait gardé Mussolini à l'Italie et qu'il n'y aurait pas de représailles.

Le jeune homme a été immédiatement arrêté. Il a dit qu'il venait de l'étranger par voie des Alpes, et qu'il est entré au pays en fraude parce qu'il n'avait pas de passeport pour l'identifier.

Il est cependant Italien de naissance, ayant vu le jour en 1903 à Castelnuovo du-Garfagnana. On le croit l'agent d'antifascistes étrangers, de Lyon ou de Paris.

## L'Espagne quitte la Société des Nations

Madrid — Un communiqué semi-officiel publié vendredi soir avoue qu'une note contenant la démission de l'Espagne comme membre de la Société des Nations a été envoyée à Genève. Voici le texte de ce communiqué:

"La Société des Nations est sur le point de recevoir une note du gouvernement espagnol. Le document a été envoyé de Madrid à Genève par le ministre des affaires étrangères, M. Yanguas y Messia, et elle exprime la reconnaissance du gouvernement espagnol de l'attention manifestée par la Société à l'Espagne et de la demande à l'Espagne de lui continuer sa coopération, mais elle est résolue à dire que l'Espagne démissionne".

## Le premier Français qui traverse la Manche à la nage

Londres — Le nageur français Georges Michel vient de traverser la Manche à la nage en accomplissant un nouveau record. Il a fait la traversée en 11 heures et cinq minutes, soit en plus d'une heure de moins que l'Allemand Vierkoetter. Ce dernier, il y a peu de temps, a fait la traversée en 12 heures et 43 minutes. Mlle Ederle, la première femme à réussir la traversée, a accompli son exploit en 14 h. et 31 minutes, tandis que Mme Gade Carson, de New-York comme Mlle Ederle, l'a accompli en 15 heures et 28 minutes.

Michel est le premier Français à traverser la Manche à la nage.

## Le Pape reçoit un pèlerinage mexicain

Rome — Le Pape a reçu un groupe de pèlerins mexicains. Il leur a déclaré qu'aucune visite ne lui était plus agréable que celle de ses fils mexicains, en ce moment surtout.

En songeant à la persécution dont l'Eglise catholique est l'objet au Mexique, le Pape éprouve une grande douleur de l'humiliation infligée aux catholiques mexicains dont les droits les plus sacrés et inviolables, dans le domaine de la conscience et du coeur, sont foulés aux pieds.

Le Pape a béni les pèlerins, disant que sa bénédiction s'étendait à tout le peuple mexicain. Il veut, en effet, que les pèlerins, de retour dans leur patrie, puissent dire que le Pontife a prié pour le Mexique, afin que Dieu donne aux fidèles la force de persévérer dans la résistance courageuse dont ils donnent au monde le magnifique spectacle, et qu'il inspire des idées de résipiscence à ceux qui montrent en avoir tant besoin.

## Une religieuse qui meurt de joie

Londres — La Soeur Mary Chaffey, 71 ans, depuis un demi-siècle religieuse au couvent de Nazareth, à Southsea, Angleterre, venait d'assister à l'office du matin, lorsqu'on lui annonça qu'un visiteur la demandait au parloir.

Soeur Mary s'y rendit. Le visiteur n'était autre que son frère cadet qu'elle n'avait pas revu depuis sa prise de voile, c'est-à-dire depuis cinquante ans. Restée sans nouvelles de ce frère, elle le croyait mort en Amérique, où il avait émigré.

Le bonheur de la pauvre religieuse fut si soudain et si [illegible] qu'elle perdit connaissance et mourut.

## Une identité facile à établir

Alain Gerbault, le navigateur solitaire, poursuivant son audacieux voyage, est arrivé aux îles Samoa.

En approchant des îles Marquises, au moment d'aborder, sur son petit voilier, à Antona, Gerbault avait été interpellé par un gendarme qui lui demanda son passe-port et des explications sur le drapeau (son mouchoir), qui flottait à l'arrière de son bateau.

Gerbault se montra surpris que le gendarme ignorât qui il était.

— J'ai bien entendu parler de Gerbault, qui fait le tour du monde, seul, dans un petit bateau. Mais vous n'avez pas de passeport. Qui me prouve que c'est bien vous? lui dit le brave gendarme.

## Un ventre coûteux à nourrir

Vingt-quatre oeufs et deux jambons entiers pour son déjeuner, telle est la performance que vient de réaliser un brave et robuste citoyen de Londres.

Des oeufs et du jambon, cela ne fait que deux plats.

Il y a eu, voici quelques années, un gentilhomme picard, M. B. de la R.., dont la capacité stomacale aurait pu rivaliser avec celle de l'Anglais susmentionné.

Quand M. B. de la R.. acceptait à dîner quelque part, la maîtresse de maison préparait le repas sur la base de dix convives complémentaires. Le robuste mangeur absorbait sans se gêner une omelette de douze oeufs et une dinde entière. Sa force musculaire était en rapport avec son appétit. Il mourut avant d'avoir atteint la cinquantaine.

## Plus discrètes que les reines

Paris — Les épouses de Présidents, du moins celles des Présidents passés, car le Président actuel est célibataire, ne se laissent pas interviewer facilement.

Mme Millerand est la première à laquelle un journal féminin a demandé une entrevue. Elle acquiesça tout d'abord, mais elle retira son consentement sur les conseils de son mari, dit le journal.

Mme Poincaré a répondu que la première qualité d'une épouse de Président était de garder le silence.

Mme Deschanel a basé son refus sur le peu de temps qu'elle avait passé à l'Elysée, qui ne lui avait pas permis de recueillir d'impressions.

Mme Fallières, retirée à Loupillon, n'a pas répondu.

Cette discrétion fait contraste avec la facilité avec laquelle on obtient des interviews des reines et des rois.

## On va poser l'un des plus longs câbles du monde

Londres — On procédera prochainement à la pose du câble sous-marin britannique le plus long du monde, entre Vancouver et l'île Fanning, au milieu du Pacifique.

Ce câble a 3,500 milles marins de longueur et pèse environ 8,500 tonnes.

Il sera embarqué à bord d'un navire spécialement construit à cet effet, et l'opération s'effectuera en dix-sept ou dix-huit jours.

## Une femme capitaine de Transatlantique

Moscou — Une femme prendra bientôt le commandement d'un transatlantique soviet. Elle est Marie Malagi-ney, première capitaine de Russie. Après avoir été diplômée avec honneur à l'école technique navale du gouvernement, elle fut employée comme matelot, officier et pilote sur les steamers dans la mer Noire. Sa nomination comme capitaine n'attend plus que l'approbation du comité exécutif central du gouvernement. Elle porte l'uniforme régulier et ne veut pas de robe.



AU MEXIQUE

# LA VRAIE CAUSE DES DESORDRES

## Un article de l'"Osservatore Romano"

Dans une circulaire fort désinvolte que le ministre des Affaires étrangères du Mexique adresse à ses représentants sur les événements actuels de la République fédérale, on tentait d'en attribuer la cause à l'Eglise "qui, durant les siècles de sa domination absolue sur la nation mexicaine, n'avait rien fait pour la moderniser et n'avait eu la moindre initiative pour l'amélioration du sort du peuple".

Qu'on nous permette donc un bref commentaire de la loi persécutrice, pour qu'on en voie, au moins dans les traits principaux, l'énormité.

L'enseignement de la religion est défendu dans toutes les écoles. L'instruction doit être laïque. Bien plus, s'il est permis d'attaquer les dogmes de la foi, il est interdit aux maîtres de les défendre. Et cela, non seulement dans les écoles officielles ou bien publiques, mais encore dans les écoles privées, et non seulement dans les classes supérieures, mais dans les classes élémentaires. Si trois pères de famille s'entendent pour payer un maître, même non prêtre, afin qu'il enseigne le catéchisme à leurs enfants, ils commettent un grave délit par lequel, depuis le 31 juillet, en vertu de la loi du président Calles, ils sont passibles chacun de 500 pesos d'amende et de quinze jours de prison. Pour prévenir ce délit, toutes les écoles privées et aussi les asiles pour enfants sont soumis à la surveillance officielle la plus étroite. (Art. 3-5). Il serait intéressant de savoir après cela ce que signifient, à moins que ce ne soit une raillerie, les paroles suivantes de la Constitution mexicaine: L'enseignement est libre. La manifestation des opinions ne sera l'objet d'aucune inquisition judiciaire. (Art. 3 et 6).

### Le culte interdit aux prêtres non mexicains

Il y a plus. Il est interdit, sous des peines très sévères, à n'importe quel prêtre non Mexicain d'exercer le culte au Mexique; pour pouvoir l'exercer, il ne suffit pas d'être citoyen mexicain par naturalisation, aux termes de l'article 30 de la Constitution, mais il faut être citoyen mexicain de naissance. Cette disposition contient, outre son arbitraire ridicule, une contradiction manifeste: ou le culte est licite et en ce cas il ne peut être dans un pays libre interdit à personne, ou il est illicite et en ce second cas il devrait être interdit à tous. En outre, si la Constitution accorde aux mexicains naturalisés tous les droits de la vie civile, sans exclure celui du vote dans les élections populaires, on ne saisit pas l'incompatibilité cachée en vertu de laquelle M. Calles les empêcherait d'être ministres du culte dans un pays dont ils sont citoyens.

Et encore, pour les effets pénaux — dit la loi — on estime qu'une personne exerce le ministère d'un culte, quand elle accomplit des actes religieux. Par suite, tout prêtre étranger qui se trouverait de passage au Mexique, ne peut célébrer la messe, et cela sous peine de détention; de même, il ne peut pas entrer dans une église pour y prier avec les autres fidèles, parce que ce serait consommer le délit d'accomplissement d'actes religieux, pour lequel le moins qui puisse lui arriver sera l'expulsion immédiate du territoire. (Art. 1 et 2.)

### Contre les voeux religieux

Pis encore, la loi ne refuse pas seulement d'admettre aucun Ordre religieux, mais elle "ne peut permettre" qu'une personne fasse à Dieu le sacrifice de ses biens ou de sa liberté, en se consacrant au service des pauvres et des malades, parce que l'"Etat laïque" défend aux consciences d'admettre des voeux religieux; notons: l'"Etat laïque", lui qui se déclare incompétent à parler et à juger de cette matière et qui, dans la Constitution du pays, proclamait: "Tout homme est libre de professer la croyance religieuse qui lui plaît et d'en pratiquer les cérémonies, dévotions, actes de culte, dans les temples comme à son domicile. (Art. 24.)

Il est interdit aux ministres du culte ou aux personnes religieuses de l'un et de l'autre sexe de porter dans les rues, non seulement l'habit religieux, mais jusqu'à n'importe quel signe distinctif. Si un clergyman américain, qui pourtant ne porte pas la soutane, entre au Mexique avec le col ecclésiastique, il paye une amende de 500 pesos ou se voit condamné à la détention.

Et comme les religieux pourraient substituer à leur habit particulier quelque autre marque qui les fasse reconnaître, par exemple un crucifix, un ruban, un joyau, un insigne, le fonctionnaire laïque — c'est-à-dire la personne qui est par définition la plus incompétente en la matière — jugera quels sont les ornements qui peuvent entrer dans la catégorie des insignes incriminés par la loi. Ainsi, nombre de dames se sont fait voler leur collier, parce que celui-ci portait une médaille ou une petite croix. Pourtant, cette fameuse Constitution mexicaine, déjà plusieurs fois citée, garantissait à tout homme la liberté de professer la croyance religieuse qui lui plaît et d'en observer les cérémonies, les dévotions et les actes du culte, etc.

### Certificats pour le clergé

Cela ne suffit pas. Les prêtres originaires du Mexique ne pourront pas non plus exercer librement le culte. Il appartient exclusivement aux autorités de chaque Etat de la Fédération mexicaine de déterminer, selon les besoins locaux, le nombre des ministres du culte. Aussi, tout le clergé doit-il se présenter, dans tous les Etats, aux autorités laïques, se soumettre à une inquisition minutieuse et attendre ensuite qu'elles choisissent, parmi les prêtres, le nombre et la personne de ceux qui peuvent recevoir le certificat gouvernemental pour exercer le ministère sacerdotal.

Les autorités municipales, par le moyen de dix citoyens, désignés à cet effet, surveilleront chaque église, afin qu'aucun prêtre sans certificat ne vienne y officier. S'il y a contravention, des peines très graves s'abattent sur les prêtres, sur les dix citoyens, sur les autorités municipales et ainsi de suite. En tout cas, les églises resteront closes jusqu'à ce que le clergé ait demandé et obtenu des certificats. Comme aucun prêtre ne s'est prêté à de pareilles exigences depuis le 31 juillet, c'est-à-dire depuis le jour où la loi est entrée en vigueur, le gouvernement a occupé militairement les églises et déclare qu'il les maintiendra fermées jusqu'à ce que les prêtres se présentent avec leur certificat en règle. Si donc le culte est suspendu depuis le 31 juillet, à qui la faute? N'est-ce pas peut-être le gouvernement qui a posé des conditions répugnant à la conscience des prêtres? N'est-ce pas le gouvernement qui a lancé les troupes contre les fidèles enfermés dans les lieux sacrés?

### Eglises désaffectées

Ajoutons ceci. Même si les ministres du culte s'étaient soumis à la demande de certificat et par suite à la nécessité de voir leur nombre limité arbitrairement, l'exercice du culte aurait néanmoins subi un coup irréparable à cause d'une autre disposition de la loi Calles. Le gouvernement fédéral déterminera quelles sont les églises qui peuvent rester ouvertes et les autres seront, après son jugement, sans appel, affectées à un usage différent.

De même les évêchés, les presbytères, les Séminaires, les asiles, les maisons des associations religieuses, les couvents et tout autre édifice destiné à l'administration, à la diffusion et à l'enseignement d'un culte religieux, tout passe sans distinction et de plein droit au domaine direct de la nation pour être destiné uniquement aux services publics. (Art. 22.)

D'un trait de plume le gouvernement a décrété ainsi, à partir du 31 juillet, la suppression violente et immédiate — autant que la chose lui est possible — de toute la vie et de toute l'organisation ecclésiastique au Mexique.

### Loi superflue

Si c'est là le but que M. Calles s'était fixé, il pouvait s'épargner la fatigue de compiler avec un soin méticuleux les 33 articles de sa loi et se contenter de reproduire l'antique maxime qui rendit fameux les persécuteurs, disant aux chrétiens ces seuls mots: "Non licet esse vos — Il ne vous est pas permis d'exister". Il y aurait aussi gagné d'être plus sincère.

Il ne suffit pas de formuler de ces ordres arbitraires et tyranniques, pour que les hommes raisonnables et qui se respectent se jugent obligés à les observer. Cicéron qui était pourtant païen, mais avait du bon sens, disait: "Une loi n'est loi que si elle est juste."

(Osservatore Romano.)

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1926 NUMERO 15

Ne nous attardons pas à contempler la route lointaine, suivons l'étroit sentier; ne regardons pas trop loin ou trop haut, mais devant nous, à nos côtés. Le bien à faire est peut-être là.
ELISABETH LESEUR.

# LA LIBERTÉ

Ne prévenez pas les accidents de cette vie par une appréhension; mais prévenez-les par une parfaite espérance qu'à mesure qu'ils arriveront, Dieu, à qui vous êtes, vous en délivrera.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

## CULTIVONS LA PETITE HISTOIRE

Les enseignements de l'histoire constituent un élément de premier ordre dans la vie de toute nation qui veut croître et se développer dans le sens de ses traditions et de sa destinée providentielle. Comme l'a dit fort justement Brunetière, *"le patriotisme n'est pas autre chose que la conscience qu'un peuple a de son individualité historique et morale"*. Or une telle conviction ne saurait exister sans la connaissance des origines du pays et des grands faits qui en ont marqué l'existence. N'est-ce pas cette succession d'événements qui a créé au cours des siècles l'individualité historique, l'empreinte nationale, qu'il s'agit d'honorer et de perpétuer?

Pour une race comme la nôtre surtout, composée de divers tronçons qui vivent séparés par de longues distances, le culte de l'histoire, par lequel se maintient la communauté des souvenirs, de l'idéal et des traditions, est une incomparable force spirituelle dont nous sommes loin, malheureusement, de comprendre et d'utiliser le rôle bienfaisant.

Mais à côté de l'histoire générale, qui nous imprègne de nos origines françaises et nous relie à la vieille province, berceau de la Nouvelle-France, il y a l'histoire régionale de chaque groupe qui n'est que le prolongement de la première. Nous avons d'autant moins le droit de la négliger qu'elle nous touche de plus près. C'est à nous qu'il appartient de l'écrire pour en dégager les motifs de fierté et les éléments de survivance qu'elle renferme.

Il y a quelque temps, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lançait un appel en faveur de la petite histoire régionale. L'*Action Française* recommandait, à son tour, la fondation de sociétés historiques paroissiales.

*"Que de documents précieux,* écrivait-elle, *une Société historique régionale peut recueillir et sauver! Ces pauvres documents dorment parfois en des armoires, en des coffres ou des greniers humides, ignorés de leurs possesseurs, à la merci d'un incendie, d'un déménagement, ou d'un simple nettoyage de maison. Une Société historique régionale saurait les découvrir et les mettre en sûreté.*

*"Puis, c'est la petite histoire qui prépare la grande et rend possibles et sûres les vastes synthèses. C'est par l'histoire de la petite patrie que le peuple est conduit à l'amour de la grande patrie. Voilà deux motifs qui devraient inspirer aux hommes d'initiative et d'esprit généreux, la fondation de Sociétés historiques paroissiales. Presque toujours, pour faire quelque chose, il suffit d'être deux ou trois à y penser et à le vouloir. Qu'on se le dise."*

Il semble que ces excellents conseils s'adressent plus spécialement à nous, Canadiens de l'Ouest. Nous habitons une région nouvelle qui s'est prodigieusement développée depuis un quart de siècle à peine. Les principaux événements de notre histoire politique, religieuse et nationale demeurent sans doute dûment consignés dans des ouvrages remarquables, entre autres, la *Vie de Mgr Taché*, par Dom Benoit, et l'*Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien*, par le R. P. Morice, O.M.I.; mais dans le domaine de la petite histoire, et en particulier des monographies paroissiales, il n'y a presque rien de fait encore, et la matière est riche et pittoresque. Chacune de nos paroisses n'offre-t-elle pas un champ d'explorations fort attrayant aux recherches des amateurs d'histoire locale? Les *Pages de Souvenirs et d'Histoire* de l'abbé J.-M. Jolys, le curé de Saint-Pierre récemment décédé, montrent le parti qu'a pu en tirer pour sa part un homme qui avait à sa disposition une plume bien taillée.

Mais sans se croire obligés de faire oeuvre littéraire et d'encourir les frais de publication d'un livre, combien pourraient nous donner l'historique de leur paroisse et fournir ainsi une contribution précieuse à l'histoire générale du pays. La *Liberté* sera toujours heureuse d'ouvrir ses colonnes aux notes documentaires de ce genre. Outre qu'elles sont très goûtées des lecteurs, leur insertion dans notre journal les préserve de l'oubli et les garde à la disposition des historiens futurs. M. l'abbé J.-C. Saint-Amant vient d'ouvrir la voie dans ce genre avec son intéressante notice sur Lorette. Nous le félicitons de ses patientes et fructueuses recherches et nous lui souhaitons de nombreux imitateurs.

L'important est que nos compatriotes en mesure de se livrer à ce travail s'y mettent sans trop tarder. Chacun sait combien il est parfois difficile de préciser une date ou de rectifier certains détails erronés, même lorsqu'il s'agit de faits relativement récents. Hâtons-nous donc de recueillir les éléments de notre petite histoire locale pendant que vivent les témoins oculaires et que les souvenirs sont frais dans les mémoires.

Donatien FREMONT.

## LE PERE BLAIS, MISSIONNAIRE COLONISATEUR

"Il en est de la race humaine comme des individus qui la composent: nos souvenirs ne remontent pas très loin dans le passé, et lorsque nous essayons d'y retourner, nous ne pouvons nous remémorer qu'une date par ci par là ou quelques événements à demi oubliés."

Afin de graver dans la mémoire des générations présentes et futures le nom d'un patriote et son oeuvre colonisatrice dans la partie ouest de notre pays du Canada, nous avons cru de notre devoir de missionnaire-colonisateur de rendre un témoignage public de reconnaissance à celui qui pendant douze longues années s'est dépensé sans compter à la colonisation catholique et française d'une partie de son pays.

Qui depuis 30 ans n'a pas connu le Père Blais, ou du moins n'a pas entendu parler du bon vieux Père Blais, O.M.I., missionnaire-colonisateur pour l'Ouest canadien? Qui n'a pas eu recours à ses services, à ses conseils, à sa grande charité? Combien de familles établies dans les plaines de l'Ouest depuis trente ans ne sont pas redevables en partie de leur succès à cet apôtre inlassable de la colonisation? Combien de paroisses, aujourd'hui prospères, nombreuses, ne doivent-elles pas ce qu'elles sont à celui qui vient de trépasser à Saint-Boniface?

Combien le pays tout entier ne doit-il pas de reconnaissance à ce pionnier de la première heure en colonisation et rapatriement des nôtres des Etats-Unis: pour avoir conservé sur le sol canadien et dans nos campagnes (réservoir de la race), des centaines et des milliers de compatriotes qui, sans cela, seraient allés grossir le nombre déjà trop grand de sans-travail et de chercheurs de positions; pour avoir ramené au pays natal nombre de familles catholiques de langue française qui étaient plus ou moins sans patrie et sans avenir dans le pays voisin; pour avoir cherché à grouper ces unités autour du clocher paroissial, gardien des traditions de la race, de la foi, de la langue, de la mentalité, de la fidélité au drapeau et aux institutions britanniques, rempart contre l'américanisme et l'annexion autant que contre les infiltrations étrangères des idées d'émancipation et de bolchévisme qui ont cours en certains pays.

C'est dire que le "bon vieux Père Blais", comme on se plaisait à l'appeler, a fait une oeuvre éminemment patriotique, nationale, religieuse et économique, et cela dans sa patrie du Canada et plus particulièrement à l'ouest des grands lacs. C'est dans ces plaines immenses remplies de richesses inouïes qu'il aurait voulu déverser le trop-plein qui s'écoulait ailleurs en perte sèche pour la race, pour la religion, pour l'influence religieuse, politique, nationale et surtout économique.

Et il avait raison, puisque ceux qui ont suivi ses conseils et sont allés s'établir sur les bords de la rivière Rouge et le long de la rivière Saskatchewan depuis trente ans, sont aujourd'hui maîtres chez eux et légueront avec fierté à leurs enfants et à leurs petits-enfants tout un domaine dans l'immense patrimoine qui nous appartient à nous, Canadiens français, autant qu'à tout nouveau venu des îles britanniques ou d'ailleurs.

Le R. P. Moïse Blais était fils de Québec, étant né à Yamachiche en 1852. Ordonné prêtre par Mgr Grandin, il fut envoyé fonder la mission de Banff, Alta. De là il fit les missions dans le diocèse de Prince-Albert, Sask., et à partir de 1887, s'occupa activement de colonisation et de rapatriement pendant douze ans. C'est pour ainsi dire les armes à la main qu'il termina sa carrière: jusqu'à la fin de sa vie il ne cessa de s'intéresser à cette oeuvre primordiale, nécessaire, fondamentale de la colonisation catholique et française au pays du Canada et en particulier dans l'Ouest canadien, où il passa toute sa vie, la consacrant entièrement à deux grandes causes: l'évangélisation et la colonisation.

Sur sa tombe, on pourra graver deux mots qui résument toute sa vie de missionnaire et de colonisateur: "Pro Deo et Patria — Pour son Dieu et pour sa Patrie".

J.-A. NORMANDEAU,
Prêtre colonisateur.
353, Craig Ouest, Montréal, P.Q.

## De-ci de-là

### Confrère dans le deuil

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Edmond Langlois, née Eugénie Ménard, décédée le 8 septembre à Ottawa. Elle était la mère du R. P. Ubald Langlois, O.M.I., directeur du "Patriote de l'Ouest", auquel nous adressons notre sincère sympathie.

### Mgr Rouleau sera intronisé le 6 octobre

Québec — S. G. Mgr Raymond-Marie Rouleau prendra possession du siège archiépiscopal de Québec le mercredi 6 octobre prochain. Cette date, qui coïncidera avec la fête du Très Saint-Rosaire, une grande fête dominicaine, a été définitivement choisie.

La cérémonie de l'intronisation de Mgr Rouleau aura lieu le soir en la basilique de Québec, au cours d'une imposante cérémonie. Des adresses de bienvenue seront lues au nouvel archevêque de Québec, l'une au nom du clergé de l'archidiocèse, l'autre par Son Honneur le maire Martin, au nom de la population de Québec.

Le lendemain matin, jeudi, Mgr Rouleau chantera sa première messe pontificale en la basilique. Le sermon de circonstance sera prononcé par un membre en vue du clergé. Aux deux cérémonies, plusieurs archevêques et évêques seront présents.

### On invitera leurs Majestés à venir au Canada en 1927

Ottawa — L'association des "Canadian Clubs", réunis en congrès à Ottawa, a décidé de s'entendre avec les gouvernements fédéral et provinciaux, pour célébrer dignement le jubilé de diamant de la confédération canadienne. A cette occasion on invitera le Roi et la Reine d'Angleterre à visiter le Canada en 1927, mais rien de définitif n'a été fait. L'exécutif verra quelles propositions peuvent être suggérées aux autorités fédérales.

### Le mémoire de l'épiscopat mexicain

Mexico — Le comité exécutif de l'épiscopat a donné les instructions nécessaires pour le commencement d'une campagne intense à travers tout le pays pour inviter les catholiques à signer la pétition de l'épiscopat, qui sera présentée au Congrès, demandant le rappel ou l'amendement des clauses religieuses de la constitution mises en vigueur par le gouvernement.

## TRIBUNE LIBRE

Les lettres publiées sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction du journal. Nous n'acceptons que des communications endossées par une signature responsable, tout en laissant à nos correspondants la faculté de se servir d'un pseudonyme. La "Tribune libre" de la "Liberté" est ouverte à toute discussion honnête sur des sujets d'intérêt général; mais nous nous réservons le droit d'écarter toute controverse futile ou nuisible.

### Comment sont traités les Canadiens français du comté de Willow Bunch

Monsieur le Rédacteur,

Dans ce temps d'élection, alors que les candidats des différents partis viennent nous demander nos votes, il m'a semblé intéressant de placer sous les yeux de vos lecteurs une lettre que m'adressait, il y a quelques semaines, un M. Stevenson, qui était en charge du recensement dans le comté de Willow Bunch. Ce M. Stevenson est l'agent électoral de M. Donnelly, candidat aux élections présentes, et semble être son bras droit.

Cette lettre fut écrite en réponse à une protestation générale des Canadiens français de notre région, contre le fait que l'administration libérale, en nommant des recenseurs ne parlant pas le français, nous obligeait à renier notre langue maternelle, qui est cependant officielle, pour nous servir de la langue anglaise.

Meyronne, Sask., June 3rd 1926.
Mr. Alcide Bouvier,
Ville Bouvier, Sask.

Dear Sir;

Yours to hand of June 1st, with the enclosed request from Ferland, which (according to your letter) is a request that the Enumerator should be able to explain himself in French; unfortunately the party taking the Census in that area, Mr. Tracey, cannot do this (at least I do not think he can). However I am prepared to furnish an Interpreter, but where we have to use the Interpreter, the people will be recorded as not speaking English. Kindly advise your friends at Ferland.

I am also advised by the Enumerator in your area, that you refused to give him the information he wanted (in English), and as he could not take it in French, he had to leave you without it.

Now, Mr. Bouvier, it is a well known fact that you can speak and understand English. (See Sec. No. 37 of the Statistics Act) which deals with your case.

However in your case, as with our friends at Ferland, I am willing to furnish the Interpreter; you will of course be recorded on Population Schedule as not speaking English.

Yours truly,
G. H. STEPHENSON,
Census Commissioner for Willow Bunch.

C'est-à-dire que d'après M. Stephenson, fonctionnaire nommé par M. Donnelly ou grâce à son influence, c'est un crime ou tout au moins un délit sérieux que de vouloir parler français, et répondre en français, dans un pays où notre race est chez elle, au moins autant que la sienne, alors que le français est officiel au même titre que l'anglais.

M. Stephenson nous menace en effet de la section 37 de la loi des Statistiques, qui punit d'amende et même de prison ceux qui refusent illégalement de répondre aux questions posées. Il assimile le fait de ne vouloir répondre qu'en français, ce qui est notre droit et notre devoir, à un acte illégal.

Si l'acte de M. Stephenson est inspiré par l'ignorance où il peut se trouver de la situation légale du français au Canada, on peut le lui pardonner; mais il serait étrange qu'un homme qui habite le pays depuis si longtemps, et qui a eu lui-même des ambitions politiques, soit aussi peu au courant du pacte de la Confédération.

Mais il y a quelqu'un d'aussi coupable que lui, c'est celui qui est venu demander nos votes il y a un an, qui vient encore nous les demander, et qui n'eut pas même la courtoisie de veiller à ce qu'il y ait des recenseurs bilingues pour des districts comme Meyronne, Laflèche, Ferland, où il y a tant de Canadiens français.

On nous offre des interprètes à condition que nous assurions ne pas comprendre l'anglais. C'est dire qu'on nous offre ceci comme une mesure spéciale de faveur, indigne de notre race et de nos droits, alors que nous voulons bien qu'on sache que nous sommes assez Canadiens pour comprendre les deux langues officielles du pays, mais que nous voulons comme question de principes le respect du Pacte de la Confédération qui fait du français l'une des deux langues officielles du pays dans l'administration fédérale, et ceci non seulement dans Québec, mais à travers tout le Canada.

Il serait temps que nos amis de langue anglaise comprennent mieux notre mentalité et cessent de nous traiter comme des machines à voter qu'on met à l'écart quand on n'en a plus besoin.

Les catholiques forment le quart de la population de cette province, et cependant nous n'avons pas un seul candidat libéral catholique dans les élections actuelles. Pourquoi? Sommes-nous plus ignorants que les autres? Certainement non! Mais les libéraux qui ici profitent en très grande partie du vote catholique n'ont pas l'esprit assez large pour nous accorder notre juste part de représentation.

Nous en savons quelque chose dans notre région où le regretté Emile Gravel fut battu, alors que quatre ans plus tard, un candidat du même parti qui ne le valait certainement pas était élu avec 2,000 voix de majorité parce qu'il n'était pas Canadien. MM. Martel et Gallant s'en aperçurent encore dans des conventions suivantes. Et cependant, je mets bien au défi nos amis anglais de faire élire leur candidat dans ce comté sans obtenir l'appoint du vote canadien.

Le parti conservateur semble avoir des idées plus justes, puisque dans l'Ouest il a au moins deux Canadiens comme candidats officiels, MM. Marcotte et Bernier. L'on dit que c'est de la stratégie politique; c'est possible, mais il est regrettable que les libéraux n'adoptent pas la même stratégie. Ils auront un jour ou l'autre à regretter de ne pas l'avoir fait.

Cette année déjà ici, il a été fortement question d'une candidature indépendante, et si M. Denis eût voulu l'accepter, 90 pour cent de nos Canadiens, abandonnant pour une fois l'esprit mesquin de parti, auraient voté pour lui. Je regrette, pour ma part, qu'il ait refusé d'entrer dans la lutte. Mais plus de Canadiens qu'on ne pense voteront pour M. Marcotte, non pas par sympathie pour le parti impopulaire qu'il représente, mais par protestation contre la façon dont nous sommes traités.

Si on veut de nous comme associés dans la Confédération, avec droits égaux, c'est bon; mais alors qu'on nous respecte et qu'on nous donne dans tous les domaines notre juste part de représentation. Sinon, nous aurons assez de fierté pour montrer que nous sommes nés Canadiens et que nous avons été baptisés dans la religion catholique, longtemps avant d'avoir prêté serment d'allégeance à un parti politique quelconque.

Espérant que vous voudrez bien publier cette protestation qui dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, je demeure, Monsieur le Rédacteur,

Votre dévoué,
Alcide BOUVIER,
Ville-Bouvier, Sask.

### Madame Guy Vanier

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Guy Vanier, née Irène Grenier, décédée le 7 septembre, à Montréal, à l'âge de trente-six ans, après une longue maladie.

Madame Vanier était la fille de M. et Mme Gustave Grenier, de Québec, et la petite-fille de M. Félix Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec. Outre son mari et une fillette, lui survivent: sa mère, deux soeurs: Mme Georges Parent, Mlle Hélène Grenier, et un frère, M. Gustave Grenier.

### Beau succès d'un Canadien français au Conservatoire de Paris

Paris — M. Albert Cornellier, issu d'une vieille famille française de Montréal, a remporté le premier prix du Conservatoire de musique de Paris, au concours des voix de ténor pour l'Opéra Comique. Le jury se montra enthousiaste. Le directeur de l'Opéra Comique embrassa Cornellier aussitôt qu'il eut chanté des extraits du rôle de George Brown dans "La Dame Blanche". Cet opéra de Boieldieu est aussi apprécié en France que le "Figaro" de Mozart l'est en Allemagne. Cornellier a remporté ce succès après quatre années d'études au Conservatoire de Paris.

M. Cornellier commença par étudier le droit, mais lorsqu'un membre de l'étude à laquelle il était attaché l'eut entendu, il lui conseilla de laisser le droit pour étudier le chant.

### Missionnaire belge assassiné en Chine

Chang-Hai — Des dépêches à la mission belge mandent que des soldats de l'armée nationale en retraite, dans la province du Chihli, ont mis à mort le R. P. Lauwers, un prêtre belge, incendié trois missions et pillé plusieurs autres dans le vicariat apostolique de Siwantze.

## CE QUE DISENT LES JOURNAUX

### M. Arthur Beaubien, député de Provencher

La Presse (Fulgence):

Un vieux journaliste conservateur, revenu récemment de l'Ouest, fort au courant des dessous de la politique de son parti, et confident des secrets de plus d'un chef, disait, hier, au sujet de la nomination de M. A.-L. Beaubien, élu par acclamation député libéral-progressiste de Provencher, mardi: "Les mésaventures de son adversaire lui ont été favorables, mais il aurait été élu quand même. Nous avions sur les rangs un mauvais candidat, le Dr McFadden, dont l'auto s'est embourbé alors que ses représentants étaient en route pour la présentation de ses documents de mise en nomination. C'était un orangiste qui se présentait dans un centre canadien-français".

Si le choix de M. Beaubien, par acclamation, n'était pas à prévoir, son élection était bel et bien assurée depuis le commencement de la campagne. Le député de Provencher, depuis 1921, est le seul progressiste de langue française. C'est un bon Canadien, de taille un peu au-dessous de la moyenne, aux épaules larges, au sourire engageant, à l'esprit délié, au coeur patriote. Né dans l'est, dans le comté d'Arthabaska, il est parti très jeune pour le Manitoba et il a reçu son instruction dans les écoles françaises de sa province d'adoption. Il est fermier de son état, mais il a pratiqué un peu tous les métiers auxquels le Canadien français, d'adaptation si facile mais d'assimilation si difficile, se prête si volontiers quand il veut faire son chemin.

En politique, M. Arthur-Lucien Beaubien a toujours pensé en Canadien, tandis qu'il restait profondément français d'aspirations, ce qui ne s'exclut pas, au contraire. Il a donné dans le mouvement progressiste parce qu'il croyait avec toute la masse des populations des prairies que leur voix n'était pas entendue en Chambre, tant qu'elles étaient représentées par les deux vieux partis. Cette prévention a disparu peu à peu au cours des cinq dernières années, et l'on a vu le curieux spectacle, pendant la récente session, d'un député d'origine conservatrice voter uniformément pour le groupe libéral, et obtenir à la convention la nomination libérale-progressiste.

Pendant la discussion sur la reddition des ressources naturelles à la province de l'Alberta, on a vu le député Beaubien, de Provencher, faire une lutte comme seuls savent en faire les Canadiens français transplantés dans les milieux anglais où, sur les questions de races et de religions, ils ont, suivant l'expression populaire "mangé de la misère". Tous ses collègues progressistes, à l'exception d'un ou deux députés, étaient violemment opposés à ce que les catholiques de l'Alberta jouissent de droits spéciaux, garantis, cependant, par l'esprit de la Constitution par la loi des Territoires du Nord-Ouest, et par l'Acte de l'Alberta.

A cette heure tragique, les députés recevaient en Chambre des lettres de chantage des loges orangistes et nous avons publié, dans le temps, le texte d'un document adressé par la Grande Loge de l'Alberta aux mandataires protestants des Communes. Plus tard, le député Fred Davis, de Calgary, proposa une motion de censure contre le gouvernement libéral, pour n'avoir pas soumis le projet des ressources naturelles de l'Alberta, et c'est grâce à une interprétation spéciale de la résolution que le ministère King échappa, ce jour-là, à la défaite. Dans toutes ces circonstances, M. Beaubien, de Provencher, se montra le vibrant patriote qu'il est, défenseur des droits de la minorité française de l'Alberta, et c'est pourquoi il représente mieux que son adversaire potentiel, le Dr MacFadden, la mentalité et l'opinion de son comté, Provencher.

### Le vrai remède

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Non, le remède à la difficulté agricole n'est pas dans la diminution du pourcentage des cultivateurs; il est dans l'organisation professionnelle.

C'est elle, l'organisation professionnelle, qui pourra, en même temps qu'elle travaillera à accroître le nombre des cultivateurs, donner à ces mêmes cultivateurs les conseils nécessaires à leur prospérité. Elle n'ira pas dire aux travailleurs de la terre: puisque les autos ont remplacé les chevaux et que le marché du foin est devenu moins vaste, cessons la culture du sol. Elle dira: cultivateurs, organisez autrement votre travail et cherchez à satisfaire aux besoins de la consommation qui ne sont pas disparus, mais qui se présentent sous une autre forme. Faites aujourd'hui certaines cultures que vous avez négligées autrefois, et qui seront payantes elles aussi. Je vous conseille de développer telle ou telle production parce qu'elle peut s'écouler et sur le marché local et sur le marché étranger.

L'organisation professionnelle donnera aux cultivateurs, ce qu'elle donne aux industriels: la connaissance de ce dont on a besoin, les meilleures méthodes pour le produire, les moyens d'éviter ou de faire la concurrence.

Tant qu'on n'aura pas compris pleinement ce que peut apporter l'organisation professionnelle, on se débattra dans le fouillis des remèdes inefficaces ou absurdes; mais on n'aura que peu de choses à proposer pour augmenter l'effectif de notre classe agricole en même temps que sa prospérité.

### Le deuxième voyage de la Survivance française

Le Droit (Ottawa):

Nos compatriotes des provinces de l'Ouest reviendront nous voir encore cette année. C'est le deuxième voyage de la "Survivance française" de l'Ouest, voyage si bien nommé et qui nous rappelle quelque chose de bien cher: la victoire dans la lutte pour les principes catholiques et les droits de la race dans des provinces où la majorité est de langue anglaise et de religion protestante. Nos compatriotes viendront chez nous en décembre, un peu plus à bonne heure que l'an dernier, et passeront par Ottawa.

Parce que, tout d'abord, ils représentent à nos yeux de véritables pionniers qui gardent pour les générations futures de l'Ouest un héritage national qui nous est bien cher à nous. Ensuite parce qu'ils sont une leçon de fierté qui fouette nos énergies. Enfin parce qu'ils indiquent au trop-plein de la province de Québec et à ceux qui voudraient s'établir sur d'autres terres que celles d'ici la direction à prendre. Ce serait l'idéal si l'Ouest pouvait empêcher l'exode vers les Etats-Unis.

### La province de Québec et les partis politiques

Intéressante statistique électorale dressée par notre confrère, le "Droit":

De 1867 à 1887, les libéraux étaient en minorité, dans la province de Québec, au fédéral. Aux élections générales de 1867, 1872, 1878, 1882, les libéraux firent élire successivement 20, 27, 20 et 17 candidats, tandis que la représentation conservatrice était de 45, 38, 45 et 48 députés. En 1874, les libéraux eurent 33 députés, et les conservateurs, 32.

A partir de 1887, la représentation conservatrice pour Québec commença à décliner au profit de la représentation libérale. Cette année-là vit élire 42 libéraux et 23 conservateurs. L'élection suivante allait voir ces derniers remonter à 30, pour retomber à l'élection de 1896, à 16 députés.

En 1900, les conservateurs ne firent élire que 7 candidats; en 1904 et en 1908, ils eurent 11 députés, et en 1911, une vingtaine. En 1917, le gouvernement unioniste ne réussissait à faire élire que trois candidats tandis qu'à l'élection de 1921, les conservateurs, dans Québec, comme ailleurs dans quatre autres provinces, devaient faire faillite complète et ne faire élire aucun candidat. Enfin, en octobre dernier, quatre conservateurs furent élus dans Québec.

### Mme Herriot et les missions

Paris — Mme Herriot vient de revenir d'un voyage en Extrême-Orient. Elle a communiqué ses impressions à un de nos confrères du "Lyon Républicain", à qui, notamment, elle a dit son admiration pour nos missionnaires et l'oeuvre admirable de civilisation pacifique qu'ils ont accomplie là-bas:

"C'est à ces gens, dit-elle, qui s'efforcent avant toute chose de convertir l'indigène à la cause française, que nous sommes redevables de la plus large part de notre influence."

Désormais, ajoute le "Salut Public", qui commente ces déclarations, les missions catholiques auront une avocate auprès de M. Herriot, ministre et maire, lorsqu'elles demanderont, par exemple, l'autorisation de rétablir en France des noviciats sans lesquels leur oeuvre admirable serait condamnée à s'éteindre avant peu.

### Le cinéma aux Etats-Unis

Les amateurs de cinéma aux Etats-Unis dépensent une moyenne d'un milliard de dollars par an dans les 20,233 théâtres de cinéma de la nation.

La moyenne des personnes qui ont assisté en une semaine à une séance de cinéma en 1925, était de 50 millions.

Les films d'événements du jour sont vus par 51 millions de personnes chaque semaine.

La production des films américains coûte 150 millions par an; les salaires se montent à 60 millions.

Le nombre de personnes employées à titre fixe dans l'industrie est de 235,000.

# LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

## Notes sur la paroisse de Lorette, Man.

(Suite)

[illegible] jubilé sacerdotal

La paroisse de Lorette célébra avec grande pompe, le 17 août 1904, le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. Dufresne. M. l'abbé G. Cloutier (depuis, Mgr Cloutier) et M. l'abbé A. Béliveau (maintenant notre bien-aimé archevêque) servaient comme diacre et sous-diacre à la messe du jubilaire; M. l'abbé Fillion, de Saint-Jean-Baptiste, fit le sermon de circonstance. Vingt-trois représentants du clergé prenaient part à la fête. On remarquait encore le juge en chef du Manitoba, Sir Joseph Dubuc, et le député de Provencher, l'hon. A.-A. La Rivière.

M. Dufresne reçut de riches cadeaux, entre autres l'ornement drap d'or, que nous avons, qui fut offert par la paroisse. L'ostensoir est le don de Raphaël, frère aîné de M. Dufresne. Le clergé fit cadeau d'un magnifique calice qui malheureusement n'est pas resté à la paroisse, laquelle y avait cependant un certain droit; l'hôpital Saint-Joseph, de Kenora, Ont., en a hérité.

Une fête du même genre avait lieu le 21 septembre 1920 pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du successeur de M. Dufresne, l'abbé J.-C. Saint-Amant. Cette fois encore il y eut grand concours de prêtres, au nombre de cinquante.

M. l'abbé Jolys, de Saint-Pierre, fut le prédicateur du jour. MM. les abbés J.-E. Derome, de Portage la Prairie, et J.-O. Lisotte, de Keewatin, Ont., confrères de séminaire du jubilaire, servirent comme diacre et sous-diacre, à cette occasion.

**Ordinations**

A ces fêtes sacerdotales nous devons rattacher d'autres solennités de même genre. Il y eut trois ordinations faites en différents temps à Lorette.

Le 21 avril 1901, y fut promu au sacerdoce l'abbé Adolphe Beauregard (aujourd'hui curé de Saint-Charles, diocèse de Winnipeg). M. Beauregard, comme M. Dufresne, est originaire de Saint-Pie (Bagot), Qué. M. l'abbé (Mgr) A. Béliveau fit le sermon de circonstance.

La deuxième ordination fut celle de M. Alphonse Laurin, le 2 juillet 1916. La famille Laurin vient de Sainte-Béatrice de Joliette. Alphonse n'était alors qu'un jeune enfant, et nous devons le considérer comme un enfant de la paroisse de Lorette, où il a été élevé. M. Lorrain est aujourd'hui curé à Pinewood, Ont. A la même cérémonie, M. l'abbé L. Messier reçut l'ordre du diaconat.

Enfin, une cérémonie semblable se déroulait de nouveau dans l'église de Lorette le 15 août 1921, alors qu'un enfant, bien de la paroisse celui-là — puisqu'il y est né — Donat McDougall, recevait des mains de Mgr Béliveau, l'ordre de la prêtrise. Ce fut l'occasion d'une des plus belles fêtes dont on fut témoin à Lorette.

**Vocations religieuses**

Avouons, quoique avec regret, qu'elles n'ont pas été bien nombreuses à Lorette. Toutefois Notre-Seigneur a fait, à quelques familles privilégiées, l'honneur de se choisir des épouses dans leur sein. Mentionnons, entre autres, les familles Dufault, Dufresne, [illegible], Lorrain, Marcoux, Plante, Vandal, Grégoire, etc.

**Reliquaire**

Parmi les richesses religieuses de Lorette, nous devrons toujours tenir compte de son reliquaire. Ce n'est pas une richesse comme oeuvre d'art, mais c'est une richesse bien plus précieuse par la valeur et l'importance de ses reliques. Ainsi, le reliquaire contient une parcelle d'épine de la couronne de Notre-Seigneur, quelques fibres du voile de la Sainte Vierge et de la tunique de saint Joseph; des parcelles d'ossements des saints Roch, Pascal Baylon, Antoine de Padoue, saint Pierre et saint Paul, apôtres, saint Didace, du cilice de saint François d'Assise, du manteau de saint Jean Capistran, de sainte Claire et de saint Bernardin. Ces reliques, obtenues par l'entremise de M. l'abbé Leclerc, frère de Mme Dr Royal, furent offertes à la paroisse par son père, M. Leclerc.

A cette collection nous pourrions ajouter une relique de sainte Anne, don personnel à M. l'abbé Saint-Amant, par feu Son Eminence le Cardinal Bégin, de Québec.

**Démembrement de la paroisse**

La distance de l'église et l'état déplorable des chemins déterminèrent un groupe considérable de famille de l'Isle des Chênes (partie sud-ouest de la paroisse) à demander de se séparer pour former une nouvelle paroisse. Mgr l'Archevêque accéda à leur légitime désir, et, par décret du 7 avril 1905, créa la paroisse de Notre-Dame de la Miséricorde, de l'Isle de Chênes, en détachant la partie ouest de Lorette pour l'unir à la partie est de Saint-Norbert.

**Les premiers actes des registres de la paroisse**

Les registres s'ouvrent en 1877 par un acte de baptême: celui de Rose de Lima, fille légitime de Joseph Nolin et de Marie-Anne Gaudry, née le 26 et baptisée le 25 janvier 1877 par M. J.-T. Quévillon.

Premier mariage — Le même jour, 25 janvier 1877, fut béni le mariage de John McNab et Adélaïde Comtois.

Première sépulture — 26 juin 1877: Léocadie-Dolorosa, enfant de Jean-Baptiste Gauthier et Rosalie Germain.

Premier maître de poste — Jean-Baptiste Gauthier, qui tenait bureau dans sa maison. Cette demeure servit donc tour à tour, ou plutôt, tout à la fois, d'église, de presbytère, de maison d'école, de salle municipale et de bureau de poste. Quel dommage qu'on n'ait pas conservé comme relique cette demeure qui fut le centre de la paroisse naissante!

Premier instrument de musique, à l'église — Un harmonium prêté par M. le curé Dufresne, et qui fut inauguré à la fête de l'Immaculée-Conception, en 1884. M. Dufresne s'était engagé à le donner, à condition qu'on construirait un jubé. Les gens prirent au mot leur curé; au bout de quelques jours le demeure qui fut le centre de la paroisse le jubé était fait, et l'harmonium dûment installé.

Première organiste — Mme Edmond Prince.

Premier choeur de chant — Femmes: Mmes J.-Baptiste Gauthier, Gaudry, MacDougall, N. Landry, Flammand, Marie Atkinson, Ph. Gaudry, Vit. Gaudry. Hommes: Norbert Landry, père et fils, M. Demers, Th. Flammand, Laurent Atkinson, J.-Baptiste Gauthier. Ce sont les choristes des tout premiers temps, janvier 1874.

Dix ans se sont écoulés, nous sommes au 8 décembre 1884. Lorette possède une église, elle en est à son troisième curé. Un instrument de musique y fait son apparition. Du choeur de la première année, il ne reste qu'un seul membre: J.-Baptiste Gauthier. Les autres ont été remplacés par un nouveau groupe, entre autres, Honoré Gauthier, Ernest Gauthier, Camille Henri, Mme et Miles Prince.

Député du comté — M. Wm Lagimodière, de cette paroisse, représenta le comté de La Vérendrye à la législature provinciale, pendant une douzaine d'années, à différentes reprises.

Le premier magasin fut ouvert par Edouard Prince.

Le premier essai de culture fut fait par Elzéar Lagimodière sur la terre appartenant aujourd'hui à son gendre, Jos. Rheault.

Nicolas Lacourtelle était le fermier de Louis Thibault, lorsque celui-ci vendit sa propriété à la mission en 1874.

**Jean-Baptiste Laprairie**

Jean-Baptiste Laprairie, qui donna la première cloche à la paroisse (1883), était l'aîné des garçons de la première Canadienne du Nord-Ouest, Mme Marie-Anne (Gaboury) Lagimodière. Il était, par conséquent, le premier garçon canadien-français né dans l'Ouest. Il était né dans le cours de l'été 1808, quelque part dans les plaines de l'Alberta, au sud du Fort des Prairies (Edmonton), dans des circonstances particulières. La famille Lagimodère était en route de retour vers le fort des Prairies. Mme Lagimodière, portant sa petite fille Reine, montait un coursier habitué aux courses de la chasse aux buffles. La présence d'un troupeau de buffles fit bondir le cheval de Mme Lagimodière. Prenant le mors aux dents, il s'élança à la poursuite des animaux, sans que Mme Lagimodière pût le contrôler. Course furibonde pendant laquelle la brave femme, se tenant au crin de son cheval, était dans le plus grand danger d'être projetée sur le sol et écrasée sous le pied des buffles.

A force de détours et d'adresse sur son propre coursier, M. Lagimodière finit par réussir à tirer sa femme du danger. Deux heures après cet incident, naissait Jean-Baptiste, que Mme Lagimodière nomma elle-même La Prairie, nom sous lequel il fut connu toute sa vie.

C'est lui qui fut volé par une femme Pied-Noir, lorsqu'il n'avait que 6 mois. Il était fort joli enfant, au teint clair, aux yeux bleus, à la tête blonde. Eprise de cette beauté, la Pied-Noir, profitant du moment où Mme Lagimodière était partie pour aller puiser de l'eau, s'empara de l'enfant et s'enfuit. S'apercevant du larcin, Mme Lagimodière se met à la poursuite de la voleuse, la rejoint parmi les siens, et reprend son enfant.

Le petit Jean-Baptiste était né pour l'aventure. Deux ans plus tard, la famille Lagimodière cheminait vers la Rivière-Rouge. Etant arrêtée, une bande d'Assiniboines arrive auprès d'elle avec des chevaux. Le chef de la bande offre à Mme Lagimodière le plus beau de ses chevaux en échange de son enfant de deux ans. Elle lui fait comprendre, par signes, que jamais elle ne consentira à pareil marché. Le sauvage, croyant que le prix n'est pas assez élevé, lui offre un second cheval, puis tous ses chevaux et un de ses propres enfants. Elle lui fait dire qu'il lui arrachera le coeur avant qu'elle ne consente à ce marché, et saisissant son enfant dans ses bras, elle se met à pleurer. Le sauvage parut touché de ses larmes et n'insista pas davantage.

Jean-Baptiste Lagimodière mourut à Lorette en 1887 et fut enterré à Saint-Boniface.

**Compagnie de graisse**

En route pour Lorette, après avoir passé Prairie Grove, je vous ai dit que nous longions les terres de la Compagnie de Graisse. Curieux nom, pas plus poétique que la chose qu'il rappelle... Si vous aimez à savoir ce qu'il signifie, M. le curé Dufresne va vous le dire. Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

"Savez-vous ce que c'est, ami lecteur, que la compagnie de graisse? Non, me dites-vous; j'étais hier encore dans votre cas. Lors de mon dernier voyage à Manitoba, à trois milles de l'église de Lorette, mon guide me dit: "C'est ici les terrains de la compagnie de graisse." Je comprenais de Grèce... Impossible d'avoir d'autres renseignements sur la fameuse compagnie. Un ami de Lorette m'a donné hier le mot de l'énigme. C'est qu'en avril, l'an de grâce 1832, le gouverneur Simpson, désirant promouvoir les intérêts de la colonie et les siens propres surtout, imagina le projet de former une compagnie à fonds social de £1,000, divisé en 200 parts de £5 chacune, et ce pour l'élevage des bestiaux. Les affaires de la compagnie devaient être conduites par des directeurs qui devaient avoir au moins six parts chacun pour prétendre à cet honneur. L'on ne devait pas acheter d'animaux au-dessous d'un an, ni de plus de cinq ans.

"Les animaux d'un an étaient cotés à un louis, ceux de deux ans à deux louis, et ainsi de suite. Le troupeau de la compagnie se composa donc de suite de 473 têtes. Les peaux et le suif des écroits, vendus en Angleterre, devaient constituer les dividendes des actionnaires. C'est la spéculation du suif qui valut à la société son nom de compagnie de graisse. Hélas, les affaires n'allèrent pas comme l'avait rêvé le gouverneur Simpson. Une tempête de neige extraordinaire vint s'abattre, le 30 avril, sur le troupeau déjà en pâturage. Cette bordée de neige fut suivie de plusieurs jours de froid. Ces contretemps en firent mourir 26. Le premier hivernement ne fut guère plus heureux. Mal protégés par les abris, 36 moururent de froid et 53 furent dévorés par les loups alors communs. Découragée par de pareils débuts, la compagnie de graisse liquida et fut assez heureuse pour retrouver son capital: les intérêts étaient fondus avec la graisse. Aujourd'hui, tous les terrains connus de la fameuse compagnie appartiennent à M. Elzéar Lagimodière et couvrent une étendue de plus de 800 acres."

**Le "feu à Masson"**

Enfin, pour terminer ces notes sur la paroisse de Lorette, je mentionnerai un petit fait qui semble tenir plutôt de la légende. Ceux qui étaient ici vers 1888 ou 1890 vous parlent quelquefois du "feu à Masson". Qu'est-ce cela? C'est un feu qui parut chaque soir, pendant une couple d'années, dans la direction du nord, à peu près où se trouve la gare de Lorette. Un M. Masson avait demeuré quelque part par là, autrefois; d'où le nom de "feu à Masson". Etait-ce un feu réel, un feu-follet ou le simple reflet de la lumière d'une lampe sur un objet brillant? Personne ne peut le dire; personne, non plus, n'a eu la curiosité ou la hardiesse d'aller s'assurer, sur place, de la nature de ce feu. C'est regrettable. Il semble bien tout de même que cela sortait un peu de l'ordinaire.

**Premier recensement fait dans la mission par M. l'abbé D. Fillion (17 janvier 1874)**

Thomas Bruneau (épouse Adélaïde Landry), 7 enfants.

Henri Coutu (Marie Lagimodière) 7 enfants.

Maxime Dumais (Marguerite Lagimodière), 3 enfants.

Joseph Flammand (Antoinette Bousquet), 2 enfants.

Louis Flammand (Marguerite Bruce), 3 enfants.

Thomas Flammand (Scolastique Villeneuve), 2 enfants.

Louis Fontaine (Marie Blondin), 2 enfants.

André Gaudry, père (Madeleine David), 3 enfants.

André Gaudry, fils (Sara Bruneau), 3 enfants.

Auguste Gaudry (Elise Lafond), 5 enfants.

Isidore Gaudry (Elisa Bousquet).

J.-Baptiste Gauthier (Rosalie Germain), 8 enfants.

Damase Harrison (Hélène St-Matt (?), 3 enfants.

Athanase Huppé (Alphonsine Atkinson), 1 enfant.

Joseph Huppé, père, (Josephte Cyr), 1 enfant.

Joseph Huppé, fils, (Marie Sakis (?), 4 enfants.

Elzéar Lagimodière (Sara Goulet), 5 enfants.

Joseph Lagimodière (Isabelle Cyr).

Joseph Lagimodière (Marie Blondeau), 2 enfants.

Louis Lagimodière (Marie Bruneau), 3 enfants.

Modeste Lagimodière (Bethsie Ducharme), 2 enfants.

Norbert Landry, père, (Marie Lagimodière), 4 enfants.

Norbert Landry, fils, (Madeleine Grouet).

Collin MacDougall (Mathilde Lagimodière), 3 enfants.

Maxime Vaudry (Clémentine Braban).

Toussaint Vaudry (Louise MacDougall), 4 enfants.

En tout 27 familles. De plus quelques personnes, enfants surtout, orphelins ou parents adoptés par quelques-unes des familles.

Et avant tous, le vieux patriarche Jean-Baptiste Laprairie, demeurant avec son fils Elzéar Lagimodière. (1)

J.-C. SAINT-AMANT,
Ptre, curé.

(1) Il y a dans cette liste une couple de noms dont je ne garantis pas l'authenticité, mais je les donne tels qu'écrits dans le vieux document en ma possession.



## Mort de Mgr Adélard Fontaine

Saint-Hyacinthe — Mgr J.-Adélard Fontaine, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, est décédé à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, après une longue maladie. Il était âgé de 49 ans et dix mois.

Mgr Fontaine est né à Saint-Damase sur Yamaska, comté de Saint-Hyacinthe, le 21 octobre 1876. Il fit ses études classiques et théologiques à Saint-Hyacinthe, moins deux ans de théologie à la propagande de Rome, et fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S. G. Mgr Maxime Decelles, le 15 août 1901. Il fut successivement maître de discipline au Séminaire, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu, vicaire à la cathédrale, principal de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe, de 1912 à 1923. Il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale en 1923, puis vicaire général du diocèse, en mai 1924. Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, et l'inhumation à Sainte-Madeleine.

Celui qui s'ingénie à faire surgir des complications ne manquera pas de payer, par la suite, un gros intérêt.

## L'ADVERSAIRE DE M. MEIGHEN

### M. E. McPherson, candidat libéral dans Portage la Prairie, dénoncé par M Patenaude

Montréal — Dans un discours prononcé à Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Châteauguay-Huntingdon, M. Patenaude, ministre de la justice, a parlé de l'adversaire de M. Meighen dans Portage-la-Prairie. Voici ce passage de son discours:

"Evidemment les libéraux ont dû présenter contre M. Meighen, dans sa division, le plus ferme soutien de nos écoles, de notre religion et de notre langue, un homme qui nous aime de tout coeur et qui est prêt à prendre notre défense contre l'ogre qui veut nous manger.

"L'adversaire libéral de M. Meighen s'appelle McPherson. Vous vous rappelez que l'on passa, il y a quelques années une législation relative à notre langue et à nos écoles dans la province du Manitoba. Cela s'appela le règlement Laurier-Greenway. Aujourd'hui il ne reste plus rien, absolument rien, soit de l'ancienne législation, soit du règlement Laurier-Greenway.

Savez-vous qui est-ce qui a fait disparaître les droits de nos frères dans le Manitoba? Ce furent deux libéraux: le premier ministre Norris et l'adversaire actuel de M. Meighen, M. McPherson.

**Des déclarations**

"Je vais vous dire comment il s'est exprimé au temps où M. Norris présenta son projet de loi qui eut pour résultat d'enlever à la minorité l'ombre même de ses dernières libertés, et rappelez-vous en passant que M. Norris reçut l'an dernier de M. King la promesse d'un portefeuille s'il était élu. Le même Norris, le bourreau des Canadiens français, supporte de toutes ses forces M. McPherson, cette année. Cela vous montre la logique de nos adversaires et la confiance que méritent leurs déclarations. Les actes de M. Norris et les paroles de M. McPherson sont toujours là. Voici donc ce qu'a dit le candidat libéral qu'on oppose aux prétendus bourreaux de notre race:

"En dépit du règlement Laurier-Greenway, je fus toujours convaincu que pour édifier au Canada une nation unie, le bilinguisme doit disparaître." Vous entendez cela? McPherson ne parle pas seulement pour le Manitoba mais pour tout le Canada, il ne veut qu'une seule langue et ce n'est pas la vôtre. Tel est l'homme que les libéraux ont mis en opposition au chef du parti conservateur. C'est lui qui va vous défendre contre M. Meighen, à qui pourtant nous devons les déclarations les plus réconfortantes pour notre race que l'on ait entendues depuis nombre d'années. C'est l'adversaire de M. Meighen, de celui qui a déclaré que ni l'une ni l'autre des grandes races du Canada ne pouvaient mourir et que l'assimilation serait une erreur et une impossibilité.

**Changement d'attitude**

M. McPherson continuait:

"Le gouvernement a pris l'attitude qu'il devait prendre. M. Norris, vous avez bien fait. Même si votre gouvernement a changé son attitude c'était son devoir de le faire." Car le gouvernement de M. Norris avait fait la promesse électorale de ne pas toucher à la législation de la minorité, mais son premier acte en arrivant au pouvoir fut de l'abolir. C'est de cela que M. McPherson le félicite et il continue:

"Je considère qu'il est de mon devoir de voter contre le déplorable état de choses qui existe actuellement. Le gouvernement mérite d'être louangé pour sa présente attitude et j'espère qu'il ira jusqu'au bout, quelles que soient les récriminations, et d'où qu'elles viennent.

"Vos liberté, messieurs, ne sont pour M. McPherson qu'un "déplorable état de choses". Il félicite M. Norris d'avoir trompé la confiance des électeurs et il espère qu'il poussera la persécution jusqu'à ses dernières limites. Qu'est-ce que vous répondez, vous, à cela? Que dites-vous de cet homme que l'on oppose au premier ministre? Il n'y a qu'une remarque à faire. C'est que tous ces prétendus sauveurs de votre race et de votre religion prennent le premier train pour Portage la Prairie et s'en aillent jeter par la fenêtre cet homme, notre ennemi acharné, dont le parti libéral fait son porte-drapeau contre M. Meighen."



## Deux femmes candidates

Mlle Agnès McPhail, la première femme députée de la Chambre des Communes, se représentait dans Grey Sud-Est comme progressiste. La seule autre femme candidate dans le Dominion était Mlle Kathleen Bennett, candidate libérale dans Toronto-Est. Mlle MacPhail avait comme adversaire R.-T. Edwards, conservateur, et Mlle Bennett M. E.-B. Ryckman, ministre conservateur.

## Le Prince de Galles viendra en Amérique l'année prochaine

Paris — Le Prince de Galles ira aux Etats-Unis, l'année prochaine, dit une dépêche de Biarritz au "New York Herald" (édition de Paris). Le prince est actuellement en vacances, à Biarritz. Il a dit qu'il regrettait de ne pouvoir assister à l'exposition de Philadelphie, mais qu'il se rendrait certainement, l'an prochain, aux Etats-Unis. Il a annoncé cette nouvelle à M. Alexander-P. Moore, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Espagne.

# Page Féminine

## Ce que peut une mère

— Leibnitz disait: "On réformerait le monde si on réformait l'éducation." Je dis à mon tour: On réformerait l'éducation, et les enfants, et les jeunes gens, et les hommes, et on tirerait ce siècle de la redoutable crise religieuse qu'il traverse, si on parvenait à transformer les mères.

Et que faudrait-il pour cela? Une chose bien simple et cependant rare, qui manque à presque toutes les mères, même aux meilleures: je veux dire la conscience de leurs forces divines, et le courage d'aller jusqu'au bout quand il s'agit de l'âme de leurs enfants...

Pour aller au bout des forces de son esprit ou de son coeur, il faut un sanglant effort, devant lequel presque tous reculent; c'est là, pour le dire en passant, ce qui fait la rareté des héros et des saints. De même aussi, à un autre point de vue, le malheur de ce temps et son redoutable péril, c'est qu'il n'y a presque plus de mères qui aillent, pour sauver leurs enfants, jusqu'au bout des forces divines de la maternité.

Je le disais un jour à une mère chrétienne que tourmentait l'avenir de son jeune fils et qui me confiait ses inquiétudes; je lui disais: "De quoi avez-vous peur? Votre fils sera ce que vous le ferez: bon, pur, noble, généreux, brave, craignant Dieu, n'ayant point d'autre crainte, si vous-même avez ces vertus dans l'âme et si vous savez les lui mettre si profondément au coeur que rien ne puisse les en arracher jamais. — Vous croyez? me dit-elle; mais les passions, mais l'air corrompu du siècle, mais tant de périls qu'une mère ne peut ni prévoir, ni conjurer! — Des périls qu'une mère ne peut prévoir, il y en a, sans doute, reprenais-je; des périls qu'une mère ne peut conjurer, il n'y en a point, si elle sait employer les forces que Dieu lui a données. Et dût l'enfant succomber un instant au mal, si la mère le veut, il sortira de l'abîme et renaîtra à la vertu. — Si sa mère le veut?... — Oui, veuillez seulement. — Et en le voulant de toutes les puissances de mon âme, je sauverai mon enfant? — Oui, certes. — Eh bien, je le voudrai."

Mgr BOUGAUD.

(Histoire de Sainte Monique.)

## EN PASSANT

### Avoir du tact

Certains mots ont une physionomie particulière. Le mot "tact" est de ceux-là. Il évoque la vision de doigts fins et légers qui ne font jamais mal, même lorsqu'ils touchent aux plus cruelles plaies.

Avoir du tact, c'est de choisir parmi ses pensées, ses paroles, celles qui peuvent être les plus agréables: c'est écarter de sa conversation tout ce qui ferait naître une impression, une émotion pénibles. C'est mettre, en réalité, ou en apparence, une harmonie complète entre ses sentiments et les sentiments de ceux qui vous entourent; c'est s'abstenir de tout ce qui peut sembler une allusion, fut-elle lointaine à leurs faiblesses, à leurs épreuves, au passé qu'ils voudraient oublier.

De si précieuses vertus ne sont malheureusement pas communes. Il est d'excellentes gens qui piétinent nos délicatesses "comme un éléphant les plates-bandes d'un jardin japonais" ainsi que l'écrivait un humoriste. Faut-il être sévère pour les maladroits? Un peu, car s'ils le voulaient bien, ils pourraient acquérir du tact. Il leur en coûterait beaucoup d'efforts et surtout un contrôle continuel de leurs attitudes autant que leurs paroles. Mais que ne ferait-on pas quand on veut être bon autrement qu'en intention? L'inconvénient de cette surveillance en soi, c'est qu'elle ôte du naturel. Ce qu'il faut, c'est que ces efforts, que ce contrôle, soient si constants que par l'effort de l'habitude, ils deviennent une seconde nature.

### Le soleil, grand médecin

On sait que le soleil est le désinfectant même de la nature. L'action directe des rayons du soleil peut, en relativement peu de temps, détruire tout germe de maladie quelconque. Voilà pourquoi il est bon et si nécessaire de faire pénétrer le soleil dans toutes les pièces. Ne nous préoccupons pas du changement de couleur des tapisseries et des tapis, mais bénéficions largement de la bonne influence du soleil. Il vaut mieux raccourcir la vie du tapis que la vôtre. Il est préférable d'avoir des tapisseries changées plutôt qu'un enfant malade.

On se sert maintenant avec succès des rayons de soleil dans le traitement de certaines formes de tuberculose.

Les rayons du soleil font du bien; ils agissent en quelque sorte comme stimulant. Ne manquons aucune occasion de nous tenir au soleil et au grand air. Mais n'exagérons pas parce qu'une exposition trop prolongée au soleil peut faire du tort à ceux qui n'y sont pas habitués.

De plus, le soleil exerce une influence psychique. Quand il fait soleil, nous nous sentons mieux, plus disposés à travailler et à jouer; nous sommes aussi plus heureux, c'est que nous sommes comme pénétrés par la clarté et par la chaleur que communique le soleil.

Pensons-y! Traitons le soleil comme un bon et idéal ami en le laissant entrer largement dans toutes les pièces et partout pour qu'il puisse égayer nos vies, détruire les germes de maladies, contribuer à nous donner santé et bonheur.

### Le respect dans la famille

Si le respect se perd malheureusement dans les rapports sociaux, c'est qu'il n'existe plus guère dans la famille. Car les moeurs se forment au foyer et l'homme qui a été habitué à y respecter sa mère et ses soeurs respecte d'instinct toutes les femmes qu'il rencontre.

On excuse le laisser-aller dans la famille sur la familiarité qu'amènent forcément, prétend-on, les intimes rapports journaliers. Certains s'en prennent au tutoiement. Or, il n'est pas une cause, s'il est parfois un signe et dans les familles où existe la coutume de tutoyer ses ascendants, on montre qu'il est possible de le faire tout en les respectant sincèrement, et sans donner aucune impression de familiarité déplacée.

Le respect est un sentiment intérieur profond qui se traduit par la courtoisie, la politesse, les égards, les attentions. Il doit exister entre mari et femme, entre parents et enfants, entre frères et soeurs, sans nuire aucunement à la bonne simplicité des rapports ni à l'affection. Là où il n'existe pas ou plus guère, c'est que la nécessité de la hiérarchie s'est perdue chez les jeunes et celle du prestige que doivent garder ceux qui représentent auprès d'eux l'autorité et la providence divines.

On peut facilement garder ce prestige nécessaire sans diminuer les témoignages de tendresse envers les enfants, même en se montrant condescendant jusqu'à partager leurs jeux; mais à condition de ne jamais supporter aucun laisser-aller de la parole ou du geste.

Dans les familles où règne le respect, tous les rapports sont faciles; il semble qu'il y ait de l'huile dans les rouages. Comme le demande Mgr Dupanloup dans son beau livre sur l'Enfant, les petits eux-mêmes sont respectés, et cela leur fait comprendre ce qu'ils doivent aux autres.

### Les femmes anglaises fument beaucoup trop

Londres — Les entrepôts de tabacs du port de Londres qui, en 1910, recevaient 49,000 tonnes, et, en 1925, 84,000 tonnes, étant devenus trop étroits, vont être surélevés d'un étage.

On attribue, jusqu'à un certain point, cette augmentation de la consommation à l'habitude qu'ont prise depuis la guerre les jeunes filles et les femmes anglaises de fumer la cigarette.

Trop de gens cherchent à obtenir de leur travail beaucoup plus qu'ils lui en consacrent.

## CONSEILS UTILES

### Bain aromatique

Mettez infuser dans 6 pintes d'eau bouillante 1 livre de chacune de ces plantes: feuilles de sauge, thym, serpolet, romarin, absinthe et menthe; après l'infusion, pendant une heure, ajoutez 2 cuillerées d'ammoniaque et brassez. Versez dans le bain. Employé avec succès dans la diarrhée chronique, les rhumatismes, le rachitisme, la faiblesse générale.

### Destruction des coquerelles

Voici un excellent procédé pour détruire non seulement les cancrelats, mais les blattes, cafards, cousins et tous les insectes qui infestent les endroits humides et non éclairés. Prendre 2 livres de poudre de pyrèthre, 1 livre de farine de blé et 2 livres de borax en poudre fine. Faire un mélange bien homogène et le semer dans les endroits fréquentés par les cancrelats. En répétant plusieurs fois cette opération on ne tarde pas à être débarrassé. Cette poudre se conserve très bien à l'abri de l'humidité.

• • •

Les personnes qui ont habituellement les pieds froids peuvent y ramener la circulation par des immersions fréquentes de quelques minutes dans l'eau froide. On peut aussi user de frictions à la flanelle imbibée d'eau-de-vie, d'eau de Cologne ou d'esprit de vin.

• • •

A défaut de farine de moutarde, pour un bain de pieds sinapisé, on peut mêler un kilogramme de cendres de bois et 250 grammes de sel gris, 2 verres de vinaigre.

## L'EVANGILE

### XVIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XXII, 35-46)

En ce temps-là, les pharisiens vinrent trouver Jésus, et l'un d'eux, qui était docteur de la loi, lui demanda pour le tenter: Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit: Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre coeur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Ces deux commandements renferment toute la Loi et les Prophètes. Comme les pharisiens étaient réunis là, Jésus leur fit à son tour cette question: Que pensez-vous du Christ? de qui est-il fils? De David, répondirent-ils. Comment donc, ajouta-t-il, David, qui était inspiré, l'appelle-t-il son Seigneur, lorsqu'il dit: Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils? Aucun d'eux ne put lui répondre, et depuis ce jour personne n'osa plus l'interroger.

### Calendrier de la semaine

Jeudi 16 septembre — SS. Corneille et Cyprien.

Vendredi 17 — Stigmates de S. François. Quatre-Temps.

Samedi 18 — S. Joseph Cupertino. Quatre-Temps.

Dimanche 19 — Dix-septième après la Pentecôte. S. Janvier.

Lundi 20 — S. Eustache et ses compagnons.

Mardi 21 — S. Mathieu.

Mercredi 22 — S. Thomas de Villeneuve.



# COIN DES ENFANTS

## CAUSERIE

*Mes chers petits enfants,*

*Les vacances! Tout ce que rappellent ces syllabes magiques est maintenant du domaine du passé. Il a fallu se remettre au travail, les uns avec enthousiasme et ferveur, les autres en faisant un peu la moue. Mais vous apportez tous, j'en suis sûre, le souci d'apprendre et d'orner votre esprit de toute la science qui l'enrichira. Mettez-vous donc vaillamment à l'étude, secondez les efforts de ceux qui se dépensent pour vous, rendez-leur la tâche facile et aimez-les bien.*

*Mère-Grand osera-t-elle vous avouer que la fin des vacances lui réjouit le coeur? Tant de ses petits enfants ont laissé leur coin vide pendant ces deux mois de congé! Il faut tous revenir maintenant et pas seuls! Faites une active propagande auprès de ceux qui ignorent notre "Coin", dites-leur bien qu'il y a place pour tous dans le coeur de Mère-Grand et que chacun y trouvera l'intimité et la tendresse si nécessaires à des petites âmes d'enfants comme les vôtres.*

*Bienvenue à tous! Revenez nombreux et souvent.*

*MERE-GRAND.*

### Un conte par semaine

## LA CHARITE

Ecoutez, chers petits enfants, cette touchante histoire.

Deux gentils petits, Louis et Hélène, s'en allaient, un matin, joyeux à l'école. Ils avaient chacun leur panier au bras, petit panier bien approvisionné par les soins de leur maman; pour ma part, je crois que ce qui les rendait si heureux, c'était le sou que tante Pauline avait donné à nos bambins pour s'acheter un gâteau.

"Dépêchons-nous, nous pourrons faire notre choix, avant d'entrer à l'école."

Tout à coup, ils s'arrêtent:

— Dis donc, Louis, vois donc ce chien qui conduit ce pauvre vieux, il tient un chapeau dans sa gueule et nous regarde avec un drôle d'air; regarde donc, il semble dire: "Mon maître est vieux, il ne voit plus clair, ne peut plus gagner d'argent pour acheter du pain; vous qui passez, ayez pitié de lui, donnez, ne fût-ce qu'un petit sou pour acheter du pain; c'est si dur de souffrir de la faim!"

— Tu as raison, Hélène, le caniche nous dit cela, c'est bien triste d'avoir faim et de ne pouvoir manger; écoute, petite soeur, une bonne idée qui me vient; nous pourrions nous passer de gâteau, et notre sou, nous le donnerions à cet homme.

— Oui, oui, je veux bien; qui sait même si ses yeux ne reverront pas la lumière. Tenez, monsieur, prenez nos sous.

— Que Dieu vous bénisse, mes enfants!

Louis et Hélène continuèrent leur chemin, si contents qu'ils n'eurent pas un moment de regret, leur coeur était heureux, bien plus heureux que s'ils avaient mangé les meilleurs bonbons du monde.

Nous allons apprendre une jolie fable que je vais vous lire, vous reconnaîtrez l'histoire que je viens de vous raconter; vous l'apprendrez bien vite, ce ne vous sera pas difficile, puis vous la réciterez à vos parents bien posément, en articulant nettement chaque mot.

Avec ce chapeau qu'il nous tend,
Que fait-il là se lamentant,
Que dit-il le pauvre caniche?
—Ma soeur, il dit qu'il n'est pas riche.
Il dit: Voyez, mon maître est vieux,
Si vieux qu'il a perdu les yeux.
Il n'a rien que ce qu'on lui donne.
Enfants, une petite aumône
Pour qu'il puisse acheter du pain.
On souffre tant quand on a faim!
—Ah! pauvre homme, la triste histoire!
Et que je le plains de tout coeur!
— Ecoute alors, petite soeur!
Aujourd'hui, si tu veux m'en croire,
Nous nous passerons de gâteau,
Et l'argent, de cette manière
Nous le mettrons dans le chapeau.
— Oui, c'est cela, mon petit frère,
Donne-lui tout au pauvre vieux.
Qu'il mange à sa faim bien entière
Et qu'il lui revienne des yeux.
— Enfant, dit le vieillard, merci, Dieu vous bénisse!"
Et le frère et la soeur, se tenant par la main,
Reprirent alors leur chemin:
Et jamais tarte, pain d'épice,
Galette, baba, massepain
Et pralines même à la rose
Ne leur mirent au coeur tant de félicité:
Ils s'étaient, pour donner, privés de quelque chose.
Ils avaient fait la charité.

*De Grammont.*

Et maintenant, chers petits, dites-moi si, à la place de ces petits, vous n'auriez pas agi de même. Oui, car vous avez bon coeur et vous auriez été attristés de voir un pauvre vieillard privé de pain. Les gâteaux sont une bonne chose, mais qu'en reste-t-il une fois disparus dans vos petits estomacs: le souvenir bien fragile d'avoir mangé quelque chose de bon. Le soir, en vous endormant, vous n'y pensez même plus, tandis que, lorsqu'on a fait une bonne action, on s'endort joyeux, content, et, la nuit, de beaux rêves viennent bercer votre sommeil. Enfants, soyez charitables!

### COURRIER DE MERE-GRAND

*Adèle Paillé, Saint-Norbert* — Merci de cette bonne lettre. J'aime participer aux bonheurs de mes petits-enfants, mais pour cela, il faut que ceux-ci me les fassent connaître. Il me semble que cette visite aux trois cousines et aux cinq cousins a dû être assez bruyante! N'est-ce pas aussi ce qu'en pense votre maman? Je suis sûre que vous aimerez beaucoup votre nouvelle supérieure, que vous étudierez bien et que vous avez déjà pris la résolution de devenir une grande savante. J'apprécie votre "bec en pincette".

*Juliette Sauvé, St-Boniface* — Quelle admirable petite fille vous êtes! Mère-Grand est fière de vous. J'ai été bien touchée du souvenir que vous avez eu pour moi dans vos prières et vous en dis un merci du coeur. Si vous mettez autant d'application au travail que vous en avez mis à rendre les vôtres heureux, on peut augurer de bien beaux succès. Merci du gros baiser.

### MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Norbert, Man.,
le 5 septembre 1926.

Chère Mère-Grand,

Dimanche dernier le 29, je suis allée au pique-nique de Sainte-Anne, donné par les Chevaliers de Colomb. Papa nous a conduit en auto. Il y avait beaucoup de monde. Je suis allée avec maman visiter l'église, le couvent; j'ai rencontré quatre Révérendes Soeurs, anciennes maîtresses du Couvent de Saint-Norbert. Je suis allé aussi avec mes petites soeurs et petits frères visiter chez mon oncle; j'y ai rencontré trois de mes cousines et cinq cousins. C'était la première fois que je les voyais. Nous nous sommes bien amusées.

Nous avons commencé nos classes le 24 août. Je suis contente de voir les mêmes maîtresses cette année. La Rév. Soeur Supérieure a été changée, ça nous a fait bien de la peine. J'espère que j'aimerai la nouvelle.

Je termine ma lettre en vous disant "A plus tard".

Votre petite fille qui vous envoie un bec en pincette,

Adèle PAILLE (11 ans).

• • •

Saint-Boniface, Man.,
le 1er septembre 1926.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous raconter le résultat de mes vacances. Je me suis beaucoup amusée, j'ai fait du mieux que j'ai pu pour faire plaisir à mes parents.

J'ai aidé à ma mère, je lavais la vaisselle, je balayais, je faisais les commissions, j'avais soin de mes petites soeurs, j'époussettais, je faisais tous les lits. Et tous les matins et tous les soirs, je n'oubliais pas de prier pour mes parents et pour vous, bonne Mère-Grand.

Lorsque maman me disait: "Va t'amuser maintenant", j'allais jouer avec mes petites amies qui restent près de chez nous. Et quelquefois je lui demandais la permission d'aller passer l'après-midi au parc, et lorsqu'elle disait oui, je partais avec mes petites soeurs et mes petites amies; nous avions beaucoup de plaisir, et l'on s'en revenait à l'heure que maman nous avait dit.

J'espère avoir le même plaisir aux prochaines vacances et aussi celui de pouvoir lire vos histoires dans le "Coin des Enfants" de la "Liberté".

C'est à espérer que le bon Dieu vous laisse longtemps encore avec nous.

Recevez, chère Mère-Grand, un gros baiser de votre nouvelle petite correspondante.

Juliette SAUVE.

### Au sujet du concours

Que mes petits amis veuillent bien se conformer aux conditions suivantes:

Ecrire leur travail sur un seul côté de la feuille.

Mentionner le grade auquel ils appartiennent.

MERE-GRAND.

### La légende du serpent

Le saint Curé d'Ars aimait à raconter la fraîche et poétique légende de saint Maur, qui, allant un jour porter le dîner à saint Benoît, trouva un gros serpent; il le prit, le mit dans le pan de sa robe et dit, en le montrant à saint Benoît: "Voyez, mon Père, ce que j'ai trouvé." Quand le Saint et les religieux furent réunis, le serpent se mit à siffler et à vouloir mordre. Saint Benoît dit alors: "Petit, retourne le porter où tu l'as pris." Et quand saint Maur fut parti, il ajouta: "Mes frères, savez-vous pourquoi cette bête est si douce avec cet enfant? C'est parce qu'il a conservé l'innocence de son baptême."

Gracieuse leçon!

Enfants, gardez-vous innocents, ne donnez jamais occasion au mal, et, près de vous, le démon lui-même perdra sa puissance.

### La première horloge au Canada

Quand Champlain débarqua, il y a trois cents ans, les sauvages étaient émerveillés des choses qu'il apportait de France.

Mais l'objet par excellence de leur admiration, c'était une horloge. Pendant des heures et des heures, chefs, squaws et papooses restaient assis devant l'horloge, attendant qu'elle parlât.

Si bien que Champlain, ennuyé de cette assiduité envahissante et d'autre part, n'osant point brusquer ses visiteurs, s'avisa de tirer une morale de cette admiration.

A telle heure, dit Champlain, à ses alliés, l'horloge quand elle parle, vous dit qu'il est temps de partir pour la chasse ou la pêche. A une heure, l'horloge vous commande de préparer vos repas, et quand elle sonne six heures, elle vous ordonne de vous retirer dans vos wigwams.

Cette interprétation très large des sonneries d'heures ne fit qu'augmenter l'admiration des sauvages, mais elle eut le résultat qu'en attendait Champlain. Les sauvages, qui auraient probablement pris fort mal les reproches de Champlain, s'empressèrent de suivre à la lettre les commandements de l'horloge, et le fondateur de Québec se débarrassa ainsi sans misère et sans heurt de ses encombrants visiteurs.



### Amusons-nous

*Ni oui, ni non*

Les joueurs étant réunis, assis en demi-cercle dans le jardin, le conducteur du jeu pose des questions variées, auxquelles les enfants doivent répondre en évitant de prononcer les mots *oui* et *non*.

Par exemple, on demandera:

— Aimez-vous les gâteaux?

La réponse pourra être:

— Si je les aime? Mais j'en voudrais à chaque repas!

Ou bien:

— Je les aime beaucoup, mais maman ne m'en donne pas souvent, etc., etc.

D. — Aimez-vous les coups de bâton?

R. — C'est bon pour d'autres. Moi je préfère le coup de cloche de la récréation.

Et ainsi de suite.

Si un joueur se trompe et place *oui* ou *non* dans sa réponse, il se met à genoux sur le banc, à la deuxième faute il se met debout sur son siège.

S'il se rattrape au tour suivant, il a la permission de ne plus se mettre qu'à genoux, puis progressivement de se rasseoir.

Le coup d'oeil est pittoresque et le jeu très facile. Il doit être mené rondement.

— Voyons, ma petite Eva, veux-tu que je te donne la Foi, l'Espérance et la Charité en sucre?

— En sucre?... J'aimerais mieux les douze Apôtres!

Petite gourmande, va!

### Pour écrire à "Mère-Grand"

Quand vous écrivez à Mère-Grand adressez vos lettres comme suit:

MERE-GRAND,
Casier postal 3113,
*La Liberté,*
Winnipeg.

# Autour de la Ferme

## Les volailles

*La récolte est bonne cette année; on parle de 40, même de 45 minots à l'acre dans le blé. Il ne faudrait pourtant pas oublier qu'un tel rendement est une exception. Si les récoltes étaient toujours aussi abondantes que celle de cette année, on deviendrait vite "chétifs", comme disait un bon vieillard. Or, le Bon Dieu ne veut pas que nous devenions "chétifs". Voilà pourquoi il nous donne souvent de moyennes et même de mauvaises années. Dans ces moyennes ou mauvaises années, il faut quand même vivre et rencontrer ses dettes.*

*Quelqu'un écrivait ces semaines dernières qu'"il n'y a rien qui aide mieux le cultivateur à payer ses dettes que la vache laitière et la truie d'élevage "attelées" ensemble". Rien de plus vrai. C'est une vérité admise par tous les cultivateurs intelligents, et Dieu sait s'ils sont nombreux. Mais si à cet "attelage" on ajoute un bon coq de race, c'est encore mieux. Car les volailles veulent aider aux cultivateurs à payer leurs dettes; et comme disait quelqu'un, elles sont capables "pour".*

*Monsieur D. de F. me disait l'autre jour que l'an dernier, ses volailles lui ont rapporté $700. Ce n'est pas un montant à dédaigner, n'est-ce pas? Cette année il a déjà vendu pour $400 d'oeufs. Il compte arriver à $800 quand il aura vendu ses 600 poulets. $800, ça aide passablement à payer ses dettes! Ça ne nuit pas dans les bonnes années, et ça aide à . . . dans les mauvaises!*

*Naturellement, avec cela il faut une femme et des filles économes — et qui aident un peu à la basse-cour — car autrement il faudrait dire comme cet agronome: "Rien ne sert au coq de gratter si les poules ne ramassent rien".*

*Donc le plus sûr moyen de payer ses dettes, de conserver son budget en bonne santé, ç'a toujours été, et ça le sera toujours, de faire de la culture mixte.*

*La bonne récolte, c'est le copieux et succulent repas du jour de l'An, c'est un repas d'exception; les vaches, les cochons et les volailles — je pourrais ajouter les moutons et les abeilles — ce sont les repas ordinaires de l'année: ce sont ces derniers qui entretiennent la santé, souvent les premiers lui font du tort; les supérieurs de collège l'ont souvent constaté au retour des vacances du jour de l'An!*

*Ch.-N. DESLANDES, Ptre.*

# RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

## Comment soigner un cheval blessé

Dès qu'un accident ayant occasionné une plaie s'est produit, il faut tout d'abord exécuter un lavage abondant de la plaie, faire sortir les corps étrangers (terre, fragments de bois, etc.) qui ont pu y rester adhérents.

Pour cela, on emploiera une eau très propre, bouillie si possible, additionnée d'une substance antiseptique (Phénol, lysol, crésyl, etc.)

On arrêtera l'hémorragie par la glace, l'eau très froide, ou chaude à 45 ou 50 degrés.

On fera de la compression au-dessus de la blessure; on pourra appliquer des compresses imbibées de solution d'acides faibles (eau vinaigrée), de perchlorure de fer, d'antipyrine, d'alun.

On fera des pansements d'ouate, de tourbe, d'amadou, de coton, de charpie.

Lorsque la plaie est légère et superficielle, après une désinfection complète, on la couvrira de poudre de charbon de bois ou d'iodoforme.

## Comment introduire les reines dans les ruches

Avant d'introduire une nouvelle reine dans une ruche d'abeilles, il faut s'assurer tout d'abord que la ruche ne contient pas déjà de reine ni de cellules royales, sinon la nouvelle reine serait tuée infailliblement. Si la ruche en question a déjà une reine à elle, et qu'elle n'ait pas fait de préparatifs d'essaimage, enlevez la vieille reine, attendez douze heures, puis introduisez la nouvelle.

Par contre, si la colonie a fait des préparatifs d'essaimage, enlevez la reine, détruisez toutes les cellules royales et laissez la ruche sans reine pendant dix jours. Le dixième jour, faites un nouvel examen pour détruire toutes les cellules royales et introduisez la nouvelle reine. Si la ruche reste sans reine plusieurs jours avant que la nouvelle reine soit introduite, examinez soigneusement la colonie pour les cellules royales ou les reines vierges qu'elle peut contenir et détruisez reines et cellules avant d'introduire la nouvelle reine.

Les abeilles acceptent une nouvelle reine plus facilement lorsque le nectar rentre dans la ruche qu'en l'absence de nectar; il vaut donc mieux introduire une nouvelle reine pendant la récolte du miel. Lorsqu'il n'y a pas de nectar on peut faciliter l'introduction en nourrissant la colonie avec un sirop clair.

Il y a bien des méthodes d'introduction pour les reines, mais la plupart d'entre elles ne sont pas sûres. Le système de cage, par lequel la reine et les abeilles sont tenues séparées les unes des autres dans la ruche plusieurs heures, est le plus sûr. Lorsque les reines arrivent par colis postal on peut les introduire dans leur cage d'expédition en suivant les directions qui accompagnent ces cages.

Un moyen encore préférable est de transférer la reine, mais non pas ses suivantes, à une cage Miller à pâte sucrée, et on choisit quelques jeunes abeilles de la ruche à laquelle elle doit être introduite pour les mettre avec elle dans la cage. On place la cage entre les deux barres supérieures des cadres ou à l'entrée des ruches.

La cage qui s'est montrée la meilleure à Ottawa est la cage canadienne, qui est une combinaison de la cage à pâte sucrée et à pousser. On met la reine sur le rayon et on la recouvre de la cage. Les abeilles libèrent la reine comme dans les autres cages. Lorsqu'on se sert de la cage Miller ou de la cage canadienne, on remplit de pâte sucrée le trou par lequel les abeilles font sortir la reine, et on met, sur l'entrée du trou, une bande étroite de papier raide pour empêcher les abeilles de libérer la reine trop tôt.

C.-B. GOODERHAM,
Apiculteur du Dominion.

## La récolte du miel dans l'Alberta

Lethbridge, Alta — La production du miel s'étend rapidement dans le sud de l'Alberta. En 1925, elle avait été de 50 tonnes; cette année, elle dépassera probablement 125 tonnes. La saison actuelle a été très favorable à l'agriculture. Une grande partie du miel est déjà sur le marché et il se vend 16 sous la livre. On s'occupe d'organiser une coopérative pour la vente de ce produit.

## Terrain prospère pour les poulettes

La valeur d'une bande de poulettes pour la ponte dépend surtout des conditions dans lesquelles celles-ci ont été élevées. Quelle que soit leur généalogie, on ne peut pas en attendre une bonne ponte si elles ne sont pas tenues dans de bonnes conditions d'hygiène. Ceci devient de plus en plus évident tous les ans avec les progrès formidables de l'industrie. A mesure que le nombre d'installations augmente et que les vieilles installations commencent à montrer les effets de l'encombrement, le danger de la contamination du sol s'impose à l'attention des aviculteurs. Cette question exige une attention stricte et immédiate.

La contamination du sol entraîne une mortalité élevée des poussins, due à la coccidiose et à d'autres désordres, mais c'est plus tard que l'on subit les plus grosses pertes, lorsque les poulettes sont mises en quartier d'hiver; elles cessent de pondre ou elles meurent en grand nombre, à cause des parasites intestinaux qu'elles ont recueillis sur les terrains où elles ont été élevées.

Pendant les trois dernières années, l'examen de 2,500 spécimens venant de différentes parties du Canada et examinés au laboratoire pathologique de la ferme centrale, nous a permis de constater que 20 pour 100 des pertes dans une basse-cour sont causées par les parasites des intestins. Ce gaspillage formidable continuera tant que les aviculteurs n'auront pas mieux compris l'importance de la propreté du sol pour l'élevage des jeunes poulettes.

Les poulettes doivent avoir une place dans l'assolement, tout comme les autres récoltes produites sur la ferme. Lorsque les cultivateurs le comprendront et mettront ce système en pratique, ils obtiendront les bénéfices qu'ils devraient tirer de leurs basses-cours.

Geo. ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

## La musique et les vaches

On n'avait pas, jusqu'à présent, ajouté grande foi à cette croyance populaire que les vaches donnent plus de lait lorsque les vachers chantent pendant la traite.

Cependant, des recherches sur la sécrétion du lait ont démontré que celui-ci se formait en deux temps: une partie du lait se constitue petit à petit dans l'intervalle des traites, le complètement se forme très rapidement durant la traite même. Dans ces conditions, il était permis de supposer que la musique pouvait, par l'excitation qu'elle produit sur le système nerveux, faciliter la rupture des cellules sécrétrices.

C'est cette idée qui a guidé le Dr Berthold, de Setten-Aystetten, dans ses expériences que relate une revue mensuelle francfortoise: "Di Umschau".

Le gramophone, le violon, l'orgue de barbarie furent successivement employés. Cinq vaches, mises pendant 22 jours, dans des conditions identiques, furent traites en musique de sept à quinze jours successifs. La quantité de lait augmenta en moyenne de 6.5 pour cent. Des chèvres, semblablement traitées, réagirent dans le même sens. Il y a lieu de remarquer que l'augmentation du lait fut fort variable, suivant les individus (2 à 10 pour cent). Ce lait s'est révélé moins riche en matière grasse que le lait trait en silence.

Le port des animaux indiquait très nettement l'excitation que produisait sur eux la musique pendant la traite. Les vachers remarquaient un afflux de lait lorsque la musique se faisait entendre.

# LES ECOLES DE L'ALBERTA

## Une lettre de M. C.-H. Cahan, candidat conservateur dans Saint-Laurent-Saint-Georges

Montréal — M. C.-H. Cahan, candidat conservateur dans Saint-Laurent-Saint-Georges (Montréal), a adressé la lettre suivante au "Devoir", en réponse aux questions posées par ce journal aux candidats conservateurs au sujet de la question des écoles de l'Alberta:

Au directeur du "Devoir",

Montréal.

Cher monsieur,

Vous m'avez demandé mon avis sur la question des écoles de l'Alberta dont on a parlé pendant la dernière session, mais qu'on n'a pas débattue à fond à la Chambre des Communes.

En 1872, le parlement fédéral, alors que Sir John Macdonald était premier ministre, mit de côté certaines "terres scolaires" (school lands) des Territoires du Nord-Ouest afin de constituer un fonds perpétuel destiné aux fins d'éducation.

C'était l'avis et le but de sir John Macdonald que le gouvernement fédéral "ne se départît pas de ce fonds sacré, dont le gouvernement aurait la garde, pour l'instruction du peuple dans un avenir illimité."

On veut maintenant que le gouvernement fédéral transfère tout de suite au gouvernement provincial de l'Alberta tout ce qui reste de ce fonds scolaire, dans lequel les écoles de cette province ont des intérêts financiers; il comprend à peu près 7 millions d'acres de terre qui ne sont pas encore concédées, $7,400,000 d'argent déjà perçu de la vente d'une tranche de ces terres scolaires et à peu près $4,000,000 de versements à percevoir sur des ventes déjà faites.

Sur le mérite de ce projet de transfert, promis au gouvernement albertain par différents chefs des deux partis politiques fédéraux, je ne puis exprimer d'avis défini tant que je n'aurai pas entendu exposer les arguments en faveur de cette cession à l'Alberta.

Mais je suis persuadé qu'il faut s'en tenir aux conditions de ce dépôt créé par le parlement fédéral sous la direction de sir John-A. Macdonald, que le gouvernement fédéral continue de l'administrer lui-même ou que le gouvernement albertain assume la responsabilité de l'administrer à l'avenir.

S'il y a des doutes sérieux quant aux conditions réelles de cette sorte de dépôt, il faudrait, selon moi, les tirer au net et en établir la portée exacte en en référant aux tribunaux du pays ayant juridiction de dernier ressort.

Dans la province de l'Alberta, selon les lois telles qu'elles existaient au temps de l'organisation de cette province, en 1905, et telles qu'elles s'appliquent encore, la minorité protestante, dans les endroits de majorité catholique, a droit d'organiser des écoles séparées; pareillement, dans les endroits de majorité protestante, la minorité catholique a droit d'organiser des écoles séparées.

Ces lois provinciales se trouvent aux chapitres 29 et 30 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest, 1901.

La section 17 de l'Acte de l'Alberta, 1905, qui crée la nouvelle province de l'Alberta, dit brièvement que:

"(2) Dans les répartitions par la législature ou la distribution par le gouvernement de la province de tous deniers destinés au soutien des écoles organisées et conduites en conformité dudit chapitre 29 ou de toute loi le modifiant ou le remplaçant, il n'y aura aucune inégalité ou différence de traitement au détriment des écoles d'aucune classe visée audit chapitre 29."

S'il y a quelque doute raisonnable sur la validité, au sens légal, à l'intention et à l'application de ce statut, il faudrait aussi tirer cela au net et en en référant aux tribunaux du pays qui ont juridiction suprême et en obtenir la définition explicite des droits qu'a la minorité, catholique ou protestante, selon le cas, aux termes de ce statut. Il ne faut permettre aucune inégalité ou différence de traitement au détriment des écoles de quelque classe que ce soit, aux termes et selon l'application de ce statut.

J'ai toujours prétendu et je prétends encore que, quels que soient les droits de la minorité, il est nécessaire et convenable, dans l'intérêt de la paix et de l'harmonie dans tout le Canada, que le parlement du Canada tienne parole envers la minorité dans tous et chacun des districts scolaires de l'Alberta; et que, sous couvert d'un transfert de ces "terres scolaires" et de ces "fonds scolaires" au gouvernement de l'Alberta, on ne doit aucunement tenter de restreindre ou de diminuer les droits de la minorité.

On a établi ces droits, après de longs et acrimonieux débats, comme compromis entre des opinions divergentes; il ne faut pas maintenant déranger quoi que ce soit de ce règlement et de cette entente.

Bien que des rédacteurs experts puissent exprimer l'esprit et l'intention de ce compromis en des termes différents, ce qu'il faut rechercher d'abord, c'est le maintien de l'esprit et de l'intention des lois présentes.

J'espère encore que, lorsque cette question reviendra devant le Parlement les députés conservateurs de la Chambre des Communes respecteront les traditions et la politique de ce parti, telles que les grands chefs conservateurs d'autrefois les ont déjà exposées.

C.-H. CAHAN.

Montréal, le 4 septembre 1926.

Il y a bien des hommes, s'ils ne pouvaient se procurer que les desserts qu'ils méritent, qui ne mangeraient que du pain à l'eau.

## Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

### On conseille aux fermiers irlandais d'adopter le système canadien

Le "Irish Times", publié à Dublin, dans son numéro du 19 août, passe en revue les Coopératives de blé de l'Ouest canadien et il en parle comme d'une grande organisation. L'article dit qu'étant donné que les fermiers irlandais sont invités à adopter le principe de la vente organisée, il est intéressant de noter que les fermiers de l'Ouest canadien, en moins de trois ans, ont établi la plus grande organisation coopérative du genre dans le monde entier.

**Intérêt international dans les Coopératives de Blé**

La section coopérative du Bureau International du Travail, qui fonctionne sous la Ligue des Nations, publie un bulletin mensuel se rapportant aux diverses phases de l'effort coopératif. Le numéro de ce bulletin que nous venons de recevoir est presque entièrement consacré à des rapports de la Conférence Internationale des Coopératives de blé, tenue à Saint-Paul en février dernier, grâce à l'initiative de la Coopérative de blé canadienne, et à l'aspect social des activités des Coopératives de blé au Canada. A ce sujet, le bulletin cite au long le discours prononcé à la Conférence de Saint-Paul par M. F.-W. Ransom, secrétaire de la Coopérative de blé du Manitoba.

**Nombreux grades de blé**

Il peut être intéressant de savoir le nombre de grades dans lesquels est classée la récolte de l'Ouest canadien. Les registres de la Coopérative de blé canadienne indiquent que dans la récolte de 1924-25, il n'y avait pas moins de 188 grades différents de blé, tandis que dans la récolte de 1925-26, ils ont atteint le total surprenant de 274. Dans ces grades se trouvent compris, naturellement, tous les Durums et les types de blé les plus nouveaux comme le Kota, en plus des innombrables grades et mélanges de déchets. Ces derniers, cependant, ne représentent qu'un petit pourcentage de la récolte totale. Dans la saison 1924-25, les Nord No 1, No 2 et No 3 ont représenté 62½ pour cent du blé manipulé par la Coopérative, et dans la dernière saison ces trois grades ont constitué 73¾ pour cent de tout le blé reçu.

Les lecteurs sont invités à poser des questions concernant la Coopérative de blé. Il y sera répondu dans cette colonne.



# LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

| | Prix du jour | Prix normal |
|---|---|---|
| Livre anglaise | $4.84¾ | $4.86⅝ |
| Franc français | 2.91 | 19.3 |
| Franc belge | 2.77 | 19.3 |
| Franc suisse | 19.44 | 19.3 |
| Drachme grecque | 1.17 | 19.3 |
| Lire italienne | 3.65 | 19.3 |
| Couronne suédoise | 26.89 | 26.8 |
| Couronne norvégienne | 22.05 | 26.8 |
| Couronne danoise | 26.73 | 19.3 |
| Mark allemand | 23.95 | 23.8 |
| Peseta espagnole | 15.42 | 19.3 |
| Couronne hollandaise | 40.30 | 40.2 |

# LE MARCHE

14 SEPTEMBRE 1926

| | |
|---|---|
| **Bouvillons—** | |
| Excellents | $6.25—$6.50 |
| Bons | $5.25—$6.00 |
| Moyens | $4.75—$5.00 |
| Ordinaires | $4.00—$4.50 |
| **Taures de boucherie—** | |
| De choix | $5.50—$6.00 |
| Assez bonnes | $4.50—$5.25 |
| **Vaches de boucherie—** | |
| De choix | $4.00—$4.50 |
| Bonnes | $3.25—$3.75 |
| Ordinaires | $2.75—$3.00 |
| Pour conserves | $1.75—$2.50 |
| **Taureaux—** | |
| De choix | $3.50—$4.00 |
| Ordinaires | $3.00—$3.25 |
| **Boeufs—** | |
| Bons | $3.00—$4.00 |
| Moyens | $2.50—$2.75 |
| Communs | $2.00—$2.25 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| De choix | $4.25—$4.50 |
| Bons | $3.00—$4.00 |
| **Taures à engraisser—** | |
| De choix | $3.50—$4.00 |
| Bonnes | $2.75—$3.25 |
| **Bouvillons engraissés—** | |
| De choix | $4.75—$5.25 |
| Bons | $3.75—$4.50 |
| **Veaux—** | |
| De choix | [illegible] |
| Bons | [illegible] |
| Ordinaires | [illegible] |
| **Moutons et agneaux—** | |
| Moutons bons | [illegible] |
| Moutons ordinaires | [illegible] |
| Agneaux bons | [illegible] |
| Agneaux ordinaires | [illegible] |
| **Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—** | |
| Bacon de choix | $12.92½ |
| Très gras | $11.75 |
| Lourds | $10.75 |
| Très lourds | $ 9.75 |
| Porc d'étal | $11.75 |
| Légers | $11.75 |
| Inférieurs | $7.00—$8.00 |
| Truies No 1 | $9.00 |
| Truies No 2 | $8.00 |
| Verrats | $5.00—$6.50 |
| **PRODUITS** | |
| **Beurre—** | |
| Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1 | $ .29 |
| **Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)** | |
| Extra, la douzaine | $ .33 |
| Premiers | $ .28 |
| Seconds | $ .22 |
| **Pommes de terre—** | |
| Nouvelles. Par 100 livres | $1.25 |
| **Farine—** | |
| **Lake of the Woods—** | |
| Sac de 98 livres | $4.70 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.75 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.80 |
| **Western Canada "Purity"—** | |
| Sac de 98 livres | $4.70 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.75 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.80 |
| **Ogilvie "Royal Household"—** | |
| Sac de 98 livres | $4.70 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.75 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.80 |
| **Maple Leaf Flour Mills—** | |
| Sac de 98 livres | $4.70 |
| 2 sacs de 49 livres | $4.75 |
| 4 sacs de 24 livres | $4.80 |
| **Alimentation—** | |
| Son. La tonne | $25.00 |
| Gru. La tonne | $27.00 |
| **Gruau—** | |
| Le sac de 80 livres | $2.75 |
| **Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.** | |
| Mil. No 1 | $19.00 |
| Mil. No 2 | $17.00 |
| "Red Top" No 1 | $15.00 |
| "Red Top" No 2 | $12.00 |

Cours du grain fourni par

## La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 13 septembre 1926

| GRAINS | Mardi sept 7 | Merc. sept 8 | Jeudi sept 9 | Vend. sept 10 | Samedi sept 11 | Lundi sept 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No 1 Nord | 1.47 | 1.45¾ | 1.46⅞ | 1.42⅞ | 1.44⅞ | 1.42¼ |
| 2 Nord | 1.39 | 1.37⅞ | 1.36⅞ | 1.34⅞ | 1.36⅝ | 1.35⅞ |
| 3 Nord | 1.30½ | 1.29¾ | 1.29⅝ | 1.29⅝ | 1.31⅞ | 1.31¼ |
| Avoine 2 CW | .48⅞ | .48⅞ | .48⅞ | .49¼ | .51⅞ | .50¾ |
| 3 CW | .44¾ | .44⅝ | .45 | .45⅞ | .47⅝ | .47 |
| Orge 3 CW | .62⅞ | .62¼ | .62⅞ | .63 | .63⅞ | .62⅞ |
| 4 CW | .60⅞ | .60¾ | .60⅝ | .61⅛ | .62¼ | .60½ |
| Lin 1 NW | 2.05¼ | 2.03⅞ | 2.06⅞ | 2.08¼ | 2.11 | 2.08 |
| 2 CW | 2.01¼ | 1.99⅞ | 2.02½ | 2.04¼ | 2.08¼ | 2.05¼ |
| Seigle 2 CW | .91½ | .90⅝ | .91¾ | .91⅞ | .94 | .92¾ |
| **Prix sur voie (track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 1.38 | 1.36⅝ | 1.37⅞ | 1.36⅝ | 1.38⅞ | 1.37¼ |
| Avoine 2 CW | .47⅞ | .47⅞ | .47½ | .48 | .49¾ | .49¾ |
| Orge 3 CW | .61⅞ | .61¼ | .61⅞ | .62 | .63¼ | .63 |
| Lin 1 NW | 2.05¾ | 2.04 | 2.07¼ | 2.08⅞ | 2.11¼ | 2.08¼ |
| Seigle 2 CW | .91⅞ | .90⅝ | .92 | .92⅞ | .94¼ | .93 |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Octobre | 1.33 | 1.31½ | 1.32⅞ | 1.32⅞ | 1.34⅞ | 1.33½ |
| Novembre | 1.32¼ | 1.30⅞ | 1.32¼ | 1.32¼ | 1.34⅞ | 1.32⅞ |
| Décembre | 1.30⅝ | 1.28¼ | 1.29⅞ | 1.29⅞ | 1.31⅞ | 1.30½ |
| Mai | 1.35 | 1.33⅞ | 1.34⅞ | 1.34⅝ | 1.36⅝ | 1.35 |
| Avoine Octobre | .47½ | .47⅞ | .47½ | .48 | .49¾ | .49¼ |
| Novembre | .46⅝ | .46⅝ | .46⅝ | .47⅞ | .49⅞ | .48⅞ |
| Décembre | .45¾ | .45⅝ | .45⅞ | .46¼ | .48 | .47⅞ |
| Mai | .49¼ | .49 | .49½ | .49⅞ | .51⅞ | .50¾ |
| Orge Octobre | .61⅜ | .61¼ | .61⅞ | .62 | .63¼ | .63 |
| Novembre | .61 | .61 | .61 | .61⅜ | .62⅞ | .62⅜ |
| Décembre | .60⅝ | .60⅝ | .60⅝ | .61 | .62¼ | .62 |
| Mai | .64 | .63⅞ | .64 | .64⅜ | .65⅛ | .64⅞ |
| Lin Octobre | 2.07 | 2.05 | 2.08 | 2.09½ | 2.12¼ | 2.09⅛ |
| Novembre | | | | | | |
| Décembre | 2.05¼ | 2.02½ | 2.05 | 2.06⅞ | 2.09⅛ | 2.06⅞ |
| Mai | 2.12½ | 2.10 | 2.13 | 2.14¼ | 2.17 | 2.14 |
| Seigle Octobre | .92½ | .91⅝ | .92½ | .92⅝ | .94⅛ | .93½ |
| Novembre | | | | | | |
| Décembre | .93⅞ | .92¼ | .93¼ | .93⅞ | .96 | .95 |
| Mai | .99¼ | .97½ | .98⅝ | .98⅞ | 1.01 | 1.00⅞ |

# A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

## SASKATCHEWAN

### SAINT-ISIDORE DE BELLEVUE

**Noces d'or de M. et Mme J.-A. Houle**

M. et Mme J.-A. Houle, paroissiens-pionniers de Saint-Isidore de Bellevue, ont fêté le 12 août le cinquantenaire de leur mariage. La florissante paroisse n'avait jamais vu pareille fête. Car, si des noces d'or se rencontrent assez souvent au sein de nos belles et chrétiennes familles canadiennes-françaises, il en est peu qui réunissent autour d'elles 42 enfants et petits-enfants!

S. G. Mgr Prud'homme avait bien voulu accepter l'invitation de la famille Houle et venir présider aux fêtes. Monseigneur devait même faire le sermon de circonstance. Mais le long trajet entre Battleford où Sa Grandeur était appelé la veille, et Bellevue, ainsi que les pluies récentes ont empêché la réalisation de ce beau projet.

Après s'être fait attendre un peu — il faut bien "se faire beau" en de telles circonstances! — les jubilaires arrivaient à l'église dans la belle auto de M. Charles M[illegible]on, de Prud'homme, magnifiquement décorée de pavillons et de banderoles symboliques par leur fils, M. J. Houle, de Prud'homme. Ils étaient accompagnés de leur fils aîné et de son épouse, M. et Mme Omer Houle, qui remplissaient en quelque sorte les fonctions de garçon et fille d'honneur. Avec eux avaient également pris place leurs deux petits-fils jumeaux, Albert et Omer, habillés en petits pages, et une autre petite-fille, Antoinette, chargée d'une jolie gerbe de fleurs.

Le sous-sol de l'église en construction avait été splendidement décoré pour la circonstance. Des banderoles allaient, s'accrochant en festons aux piliers pour se joindre au-dessus de l'autel, orné de fleurs naturelles. Çà et là, des oriflammes bleu et or, oeuvre et don de M. et Mme Henri Grignon, brillaient, marquées d'un artistique "50". Au bas des degrés du sanctuaire, quatre prie-Dieu avaient été disposés pour les jubilaires et leurs assistants.

La grand'messe, précédée d'une allocution et d'une bénédiction aux jubilaires, était chantée par M. le curé Bernard, assisté de M. l'abbé Burrell, curé de Wakaw, comme diacre, et de M. l'abbé Albert Houle, minoré, le plus jeune fils des jubilaires, comme sous-diacre. Au sanctuaire, M. l'abbé Carpentier, curé de Saint-Louis, M. l'abbé Boucher, sous-diacre, de Saint-Louis et M. l'abbé Baudoux, séminariste de Prud'homme, avaient pris place.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de MM. Tessier et Labonté, exécutait la 2me messe de Dumont, avec brio. M. l'abbé Belleau, curé de Rosthern, touchait l'orgue, et M. Hopfinger, actuellement de Wakaw, jouait le violon. A l'offertoire, Mme Pfeiffer et Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, chantaient un "Ave Maria" en musique.

La messe terminée, le célébrant entonnait le chant solennel du "Te Deum" repris en choeur par l'assistance. Puis, au sortir de l'église, M. Gibson, photographe de Saskatoon, voulait bien se charger de photographier le groupe formé par les jubilaires, les parents, le clergé et les amis.

Le défilé des autos prit le chemin de la maison paternelle où un délicieux banquet champêtre fut servi sous un abri de verdure construit devant la maison, ayant pour arrière-champ une immense pièce de blé. Un piano et un phonographe installés sous la galerie firent les frais d'un joli régal musical.

Vers la fin, M. l'abbé Houle fait une magnifique adresse aux jubilaires, au nom de toute la famille. Une bourse, à l'effet de procurer aux vénérables parents le plaisir d'un voyage "de noces" dans Québec la "douce", fut présentée ainsi qu'une gerbe de fleurs par deux des petits-enfants, au nom de la famille.

A la prière de M. Houle, père, M. le curé Bernard prit la parole pour remercier les donateurs. Il en profita pour réitérer ses voeux de longue vie aux heureux jubilaires, les remerciant au nom de l'Eglise comme il l'avait fait dans son allocution, du matin, d'avoir si généreusement contribué à accroître le nombre des catholiques, et surtout, d'avoir mis au monde et élevé un fils qui bientôt va gravir les degrés de l'autel pour offrir quotidiennement l'Holocauste en faveur de ses parents bien-aimés.

MM. les abbés Carpentier et Belleau y allèrent de leur talent de musicien au piano ainsi que quelques membres de la famille. M. Hopfinger fit résonner artistement son violon. M. l'abbé Burrell remercia en termes choisis la famille Houle de leur invitation, félicita les jubilaires et dit son plaisir d'avoir assisté à d'aussi belles fêtes.

A de mignonnes déclamations données par les petits-enfants, succédèrent des chants canadiens, ces fleurs évocateurs de la tradition canadienne-française.

M. Houle, père, se leva enfin pour remercier les organisateurs des fêtes jubilaires. "Je remercie tout spécialement, dit-il, M. le curé de Bellevue, qui par son inlassable dévouement, a tant contribué à rendre cette fête belle et digne. Je remercie également les autres messieurs du clergé qui ont bien voulu venir partager notre joie et rehausser de leur présence le couronnement de cette étape de ma vie."

Parmi les parents et les invités au somptueux banquet on remarquait à la table d'honneur, M. le curé Bernard, présidant, entre les deux jubilaires; MM. les abbés Carpentier, Burrell, Belleau, Boucher et Baudoux; M. et Mme Omer Houle; M. J. Hopfinger. Aux autres tables, on pouvait voir M. et Mme Alfred Turgeon et sa famille, de Crystal Springs; M. et Mme Paul Doucette et famille, de Duck Lake; M. et Mme Pfeiffer, de Prince-Albert; M. et Mme Adélard Houle et famille, de Hoey; M. et Mme N.-A. Houle, Wakaw; M. et Mme W. Houle et famille, Bellevue; M. et Mme Joseph Houle, de Prud'homme; M. et Mme Amédée Labonté, de Hoey; MM. Henri et Alphonse, Mlle Annette Houle, de Prince-Albert; M. et Mme A.-F. Houle, de Hoey, cousins des jubilaires; Mmes Beaulieu et Laflèche, de Transcona, Man., nièces des jubilaires; M. et Mme Masson, de Prud'homme; M. et Mme A. Gareau, Bellevue; M. et Mme A. Lavertu, Domremy; Mlle Burrell, Wakaw, tous parents ou amis intimes de la famille; M. Gibson, photographe de Saskatoon.

**Les jubilaires et leurs enfants**

M. Joseph-Alfred Houle naquit à la Baie du Fèvre, P. Q., le 1er mai 1856, de l'union d'Abraham Houle et de Julie Côté.

Mme Marie-Salomé Houle naquit au même endroit, le 15 mars 1859, de Joseph Forest et Sophie Boisvert.

Ils demeurent 17 ans à Drummondville où M. Houle est cultivateur. Il entreprend ensuite le commerce du bois et fait l'acquisition d'une scierie qu'il dirige pendant dix ans. En 1888 ils quittent la province de Québec pour venir s'établir à Letellier, Man., avec leur famille. Ils y restent 15 ans et M. Houle y exerce la profession de cultivateur et marchand général, étant propriétaire à ce moment-là, de trois magasins, l'un à Letellier, un autre à Saint-Boniface et le dernier à [illegible].

En 1903 ils quittent le Manitoba avec leurs 14 enfants pour s'installer à Bellevue où M. Houle et les cinq aînés de ses garçons achètent des terres et y exercent la profession de cultivateurs. Voulant se rapprocher des écoles et couvents, ils vont en 1908 demeurer à Prince-Albert où quatre garçons fréquentent les écoles de la ville et les trois filles, l'Académie de Sion. Le plus jeune des fils, Albert, ayant obtenu ses diplômes d'instituteur en 1917, fréquente le Collège de Saint-Boniface, passe avec succès ses examens de bachelier ès arts, à l'Université manitobaine en 1924, et poursuit ses études théologiques au Grand Séminaire d'Edmonton.

En 1917 M. et Mme Houle quittent définitivement Prince-Albert et s'installent de nouveau à Bellevue auprès de leurs enfants.

La famille Houle a conservé fidèlement la tradition ancestrale. Des 15 enfants nés de leur union, 14 sont encore en vie. Ce sont: Omer, Aldéa, Alfred, Alexina, Adélard, Rose-Anna, Walter, Eva, Joseph, Alphonsine, Henri, Alphonse, Albert et Annette.

M. Alfred Houle est le beau-frère de M. l'abbé N.-C. Jutras, curé de Letellier, ainsi que de tous les Jutras de Letellier et de M. Napoléon Forest, de Transcona. Il est aussi l'oncle de M. Norbert Jutras, secrétaire-trésorier de la Canadian Publishers, Ltée.

Seuls les gens non renseignés endurent l'agonie des cors. Celui qui sait applique Holloway's Corn Remover et obtient soulagement.

Faites Votre SAVON
et économisez de l'argent
Tout ce qu'il faut, c'est de la graisse de rebut et de la
LESSIVE FLOCONNEE GILLETT
Directions Complètes à l'Intérieur de chaque Canistre
VOTRE EPICIER VEND CE PRODUIT

## Sanctuaire de la Petite Thérèse de l'Enfant Jésus, WAKAW, SASK.

Nouvelle liste de donateurs: Mme E. Dumoeuil, Lac Pelletier, Sask., f.a., $5; Mme A. Laplante, New Bedford, Mass., $1; M. l'abbé E. Charon, New Bedford, Mass., $1; James Murray, Marmora, Ont., $1; James-P. Brady, Charlottetown, I. P.-E., $5; Louis Chandler, Wallaceburg, Ont., $1; Lenora MacQueen, Allan, Sask., $1; Mme Nap. Côté, Grand'mère, Qué., f.a., $1; Alice Doherty, Picton, Ont., $1; Mary Leveck, [illegible], Ont., $1; John Finn, Windsor, Ont., $1; Mme D. Beatty, Dundas, Ont., f.a., $1; Mme M. McDermott, Aylmer East, Qué., f.a., $2; Mme Jos. Maudry, Wyman, Qué., objets en or; Mme Vve Gauthier, Vermilion, Alta., $3; D.-G. Smith, Kenora, Ont., $2; A. Dowling, Regina, Sask., $5; N. N. [illegible], Biggar, Sask., $5; S.-J. Legree, Sudbury, Ont., $4; Mme Paul Gosselin, Prince-Albert, Sask., $1; Mme Mary Somers, Antigonish, N.-S., $10; Margaret Brack, Québec, $5; Mme Catherine MacLennan, Bruno, Sask., $5; Albert-P. Janisse, Windsor, Ont., $20; Mme K. Curly, Toronto, Ont., $2; Veronica Kuemper, Muenster, Sask., $2; Mme Fred Young, Young's Point, Ont., linge, $1; L.-W. Conway, Nelson, C.-B., $1; Stella Walsh, Charlottetown, I. P.-E., 10 sous; G. Bouchard, Port Alfred, Qué., $1; Catherine Doyle, Elgin, Ont., $1; M. l'abbé J. Kohler, Kerrobert, Sask., $2.50; Mary Parker, Régina, Sask., $2; Stanislas Sewinski, Wakaw, Sask., $25; F. Mastalish, Wakaw, Sask., $15; un dévot de la Petite Thérèse, Wakaw, Sask., $100; Mary Dunham, Gananoque, Ont., objets en or, $1; Frances Enright, Montréal, $5; P. Arsenault, Center East Pubnico, N.-E., $2; Agnès Trudeau, Central Falls, R. I., $6; R. O'Brien, London, Ont., $2; James Cook, [illegible], Sask., $5; J. Welke, Cudworth, Sask., 50 sous; Marguerite Finnerty, Wakaw, Sask., $1; Ernest Beaulac, [illegible], Alta, $1; Mary McKeown, Kemptville, Ont., objets en or; A. McDonald, Overbrook, Ont., $5; Bernadette Fleury, Elrose, Sask., 50 sous; M. l'abbé J. Loranger, Morinville, Alta, $2; C.-B. Bois, Montmartre, Sask., f.a., $2.

◆

PARIS — L'emprunt français, en Suisse, sans garantie spéciale, a été littéralement enlevé par les banques helvétiques.

LONDRES — Le major général sir William-Julius Gwatkin, ancien commandant de la milice canadienne, est mort ici à l'âge de 82 ans.

# LE GOUVERNEMENT MEIGHEN EST BATTU

## Le résultat dans Saint-Boniface

| Poll No | Bernier | Howden | Mathie |
|---|---|---|---|
| 1—Chez Mme Bruce, Chemin Bruce | — | — | — |
| 2—361, rue Archibald | 71 | 136 | 101 |
| 3—116, Provencher | 23 | 111 | 14 |
| 4—457, Dumoulin | 77 | 251 | 19 |
| 5—[illegible], rue Eugénie | 47 | 176 | 19 |
| 6—162, La Vérendrye | 30 | 94 | 30 |
| 7—[illegible], Notre-Dame | 134 | 135 | 39 |
| 8—125, rue Masson | 32 | 132 | 5 |
| 9—141, rue Langevin | 42 | 151 | 15 |
| 10—422, Langevin | 42 | 139 | 25 |
| 11—178, rue Berry | 54 | 235 | 72 |
| 12—Hôp. St-Boniface | 30 | 160 | 2 |
| 13—[illegible], rue Marion | 67 | 180 | 25 |
| 14—[illegible], rue Marion | 225 | 229 | 54 |
| 15—[illegible], Dumoulin | 141 | 187 | 39 |
| 16—224, rue Kitson | 165 | 262 | 60 |
| 17—Norwood Rec. Bg. | 169 | 211 | 21 |
| 18—[illegible], ave. Taché | 76 | 149 | 13 |
| 19—42, ave. Coburg | 164 | 183 | 122 |
| 20—71, ave. Hart | 167 | [illegible] | 140 |
| 21—[illegible], ave. Union | 121 | 125 | 201 |
| 22—[illegible], rue Gordon | 132 | 152 | 162 |
| 23—[illegible], av. Chalmers | 64 | 75 | 169 |
| 24—[illegible], ave. Talbot | 212 | 124 | 163 |
| 25—[illegible], ave. Winder | [illegible] | 96 | 135 |
| 26—[illegible], ave. Talbot | 33 | 30 | 65 |
| 27—28, rue Bond, Tr. | 117 | 227 | 239 |
| 28—G.W.V.A. Hall | 157 | 292 | 231 |
| 29—[illegible], ave. Edward | 24 | 45 | 105 |
| 30—Station de [illegible] | 3 | 12 | 15 |
| 31—Thos.-J. [illegible] | 13 | 15 | 9 |
| 32—J.-Mathews Black | 1 | 29 | 0 |
| 33—Arthur Plante | 12 | 33 | 0 |
| 34—Thos. Henderson | 10 | 57 | 0 |
| 35—Ec. Old Millbrook | 19 | 21 | 4 |
| 36—Ecole [illegible] | 25 | 42 | 9 |
| 37—Norbert [illegible] | — | — | — |
| 38—J.-L. Richards | — | — | — |
| 39—Alcide Delorme | 37 | 226 | 14 |
| 40—Avila Nolette | 7 | 73 | 3 |
| 41—Wm Norman | 26 | 57 | 4 |
| 42—Antonin Jeanson | — | — | — |
| 43—Sauveur Marcoux | 65 | 115 | 5 |
| 44—Albert Carrier | 13 | 120 | 1 |
| 45—Jos. Laramée | 36 | 121 | 5 |
| 46—Mme A. Vermette | 27 | 133 | 5 |
| 47—R. Dufort, S.-Nor. | 42 | 65 | 1 |
| 48—S. Laporte, St-N. | — | — | — |
| 49—A. Turenne, St-N. | 55 | 159 | 1 |
| Bureaux de votes provisoires: | | | |
| 1—251, ave. Taché | 15 | 27 | 2 |
| 2—[illegible], ave. Talbot | 7 | 15 | 4 |
| 3—28, Bond, Trans. | 8 | 13 | 14 |
| | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

◆

## Les résultats dans Québec

Libéraux élus

Bagot — C.-D. Morin.
Beauce — E.-D. Lacroix.
Beauharnois — Maxime Raymond.
Bellechasse — Oscar Boulanger.
Berthier-Maskinongé — Dr J.-C.-P. Gervais.
Bonaventure — Hon. Charles Marcil.
Brome-Missisquoi — W.-F. Kay.
Chambly-Verchères — J.-V.-A. Langlois.
Champlain — A.-L. Desaulniers.
Charlevoix-Saguenay — P.-F. Casgrain.
Châteauguay-Huntingdon — Hon. J.-A. Robb.
Chicoutimi — J.-E.-A. Dubuc.
Compton — J.-E. Letellier.
Dorchester — Hon. Lucien Cannon.
Drummond-Arthabaska — Wilfrid Girouard.
Gaspé — Hon. Rodolphe Lemieux.
Hull — Dr J.-E. Fontaine.
Joliette — J.-J. Denis.
Kamouraska — Georges Bouchard.
Lac Saint-Jean — Armand Sylvestre.
Laprairie-Napierville — R. Lanctôt.
L'Assomption-Montcalm — P.-A. Séguin.
Laval-Deux-Montagnes — L. Lacombe.
Lévis — Dr J.-E. Dussault.
L'Islet — J.-F. Fafard.
Lotbinière — J.-A. Verville.
Matane — G.-L. Dionne.
Mégantic — Eusèbe Roberge.
Montmagny — L.-K. Laflamme.
Nicolet — J.-F. Descoteaux.
Pontiac — F.-S. Cahill.
Portneuf — M.-S. Delisle.
Québec-Montmorency — H.-E. Lavigueur.
Québec-Est — Hon. Ernest Lapointe.
Québec-Sud — Major C.-G. Power.
Québec-Ouest — Georges Parent.
Richelieu — Hon. P.-J.-A. Cardin.
Richmond-Wolfe — E.-W. Tobin.
Rimouski — Major-général sir Eugène Fiset.
Saint-Hyacinthe-Rouville — L.-S.-René Morin.
Saint-Jean-Iberville — A.-J. Benoît.
Sainte-Marie — Dr H. Deslauriers.
Shefford — G.-H. Boivin.
Sherbrooke — C.-B. Howard.
Stanstead — W.-K. Baldwin.
Témiscouata — J.-F. Pouliot.
Terrebonne — J.-E. Prévost.
Trois-Rivières-Saint-Maurice — Arthur Bettez.
Vaudreuil-Soulanges — L.-A. Wilson.
Wright — F.-W. Perras.
Yamaska — Aimé Boucher.

Libéraux élus dans Montréal

Cartier — S.-W. Jacobs.
Saint-Jacques — Fernand Rinfret.
Hochelaga — E.-C. Saint-Père.
Jacques-Cartier — J.-T. Rhéaume.
Laurier-Outremont — J.-A. Mercier.
Maisonneuve — J.-C. Robitaille.
Sainte-Anne — J.-J. Guérin.
Saint-Denis — Dr J.-A. Denis.
Saint-Henri — P. Mercier.
Total—61.

Conservateurs

Argenteuil — Sir George Perley.
Mont-Royal (Montréal) — R.-S. White.
Saint-Antoine (Montréal) — Leslie G. Bell.
Saint-Laurent-Saint-Georges (Montréal) — C.-H. Cahan.
Total—4.

Indépendant

Labelle — Henri Bourassa.
Total—1.

◆

## MONUMENT A SIR JOSEPH DUBUC

### Un appel du comité d'organisation aux membres de la famille, aux nombreux amis et admirateurs du distingué magistrat

La section Saint-Rémi de Napierville de la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé, à la suite de la révélation, pour ainsi dire, que le R. P. Lecompte, S.J., a faite de la vie à la fois si glorieuse et si méritoire de sir Joseph Dubuc, de consacrer au distingué magistrat, non plus une oeuvre littéraire, mais un monument proprement dit, de bronze et de marbre.

Saint-Remi de Napierville a l'honneur de compter feu l'ex-juge en chef du Manitoba parmi ses enfants, puisqu'il y vécut ses années de jeunesse (1848-62) et qu'au surplus, c'est le premier curé de l'endroit, Messire Bédard, qui se chargea de ses frais d'instruction.

Fait peu commun en histoire où l'on en est souvent à délimiter des lieux, à fixer des dates, l'endroit précis où le héros vécut toute une période de sa vie, est parfaitement identifié. C'est précisément la ferme qu'occupe aujourd'hui M. A. Sainte-Marie et qui se trouve entre la rivière Saint-Pierre et la route recherchée des touristes Montréal-Malone, qui décrit à cet endroit une courbe assez prononcée. Site idéal pour l'érection d'un monument.

Ces diverses considérations ont engagé la section Saint-Remi de Napierville de la Société Saint-Jean-Baptiste à former un comité qui aurait instruction de prendre les mesures nécessaires à l'érection de ce monument. Ce comité se compose de MM. P. Tougas, J.-A. Huberdeau, financier, et M. Coupal, notaire.

Cette décision a reçu le haut patronage et l'appui public de M. l'abbé Magnan (actuel curé de Saint-Remi) des conseils municipaux, des sociétés paroissiales et d'amis qui, tous, ont généreusement souscrit.

Le monument est maintenant en construction sur le terrain sus-désigné, juste en face de la maison d'école dont parle le P. Lecompte en son volume. Il s'élèvera au centre du lot susdit, sur une base de sept pieds de côté, en forme de pyramide carrée de douze pieds de hauteur. Il est construit de cailloux cimentés, en grande partie choisis sur la terre du père de celui dont on veut commémorer la mémoire. Il portera les inscriptions suivantes: celle-ci, préparée par le P. Lecompte sur plaque de marbre due à un généreux marbrier de Montréal:

Juste et vrai
Sir Joseph Dubuc
(1840-1914)
A vécu ici ses belles années
de jeunesse (1848-62)

Ces autres, au bas de chaque face du monument.

Devant:

1926
Je me souviens

d'un côté:

Oeuvre paroissiale sous le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste, Section Saint-Remi

de l'autre:

Don généreux du terrain (42 x 42) pieds par M. A. Sainte-Marie

en arrière:

Les originaux des documents déposés ici se trouvent aux Archives de la Société Saint-Jean-Baptiste, Section Saint-Remi.

Ce lot sera entouré d'une haie convenable, des arbres y seront plantés, des bancs installés et si les fonds le permettent, une pelouse y sera assolée et ornée d'arbustes et de fleurs vivaces sous la direction gratuitement offerte de M. Noiet, fleuriste de la maison Clark, de Saint-Remi.

Une entente serait conclue avec l'actuel propriétaire de la terre Dubuc, M. A. Sainte-Marie, l'entretien à perpétuité de ce lot en déposant entre les mains d'une corporation permanente, une somme déterminée dont le revenu annuel serait attribué à ces soins.

La date et le programme de la fête du dévoilement seront sous peu publiés dans les journaux.

Ont promis d'assister à cette démonstration le R. P. Lecompte, S.J., auteur de la "Vie de Sir Jos. Dubuc"; M. l'abé Z.-E. Dubuc, curé de Saint-Valentin (Co. Saint-Jean) et cousin du juge; MM. Victor Morin et E.-Z. Massicotte et nombre d'autres personnages en vue.

Le comité donne les détails ci-dessus sous forme d'invitation à tous et, en même temps, pour complaire aux membres de la grande et belle famille Dubuc et aux nombreux amis et admirateurs du juge, qui ne pourront assister à la démonstration.

Toutes suggestions seront accueillies avec bienveillance.

*La terreur de l'asthme* vient comme un voleur dans la nuit avec ses étranglements terribles, enlevant la respiration à ses victimes. Il semble impossible de soulager le malade, humainement parlant, avant d'avoir fait l'essai de cette préparation remarquable qu'est le Remède pour l'Asthme du Dr J.-D. Kellogg. Le soulagement vient alors très rapidement. De nouveau la vie vaut d'être vécue et si le remède est employé avec persistance, la maladie est chassée d'une façon permanente. N'acceptez pas de substitut.

LA LIGNE DE PARTAGE

DEUX ruisseaux partent de la même source, mais ils suivent un cours absolument opposé.

Votre vie peut sombrer dans l'océan des dettes ou se fixer dans les eaux placides de l'indépendance.

Votre livret de banque tranchera la question.

The Royal Bank of Canada

◆

## Action en libelle de M. Bureau contre le député Lucas

Calgary, Alta — Une action pour dommages au montant de $100,000 contre M. William-T. Lucas, ex-député progressiste de Camrose et candidat dans ce comté, a été intentée en cour suprême de l'Alberta à Edmonton, par le sénateur Jacques Bureau, ancien ministre des douanes. L'action a été prise par MM. Giroux et Fraser, avocats du sénateur Bureau, pour prétendu libelle qu'aurait commis dans un discours, M. Lucas à la convention agraire de Stettler, le 3 juillet.

◆

## Le Saint-Siège et l'épiscopat mexicain

Rome — L'archevêque de Mexico a envoyé au Pape, en date du 24 juillet, une lettre le remerciant, au nom des évêques, du clergé et des fidèles du Mexique, pour sa lettre du 14 juin, qui, dit-il, apporta une très grande consolation dans les tristes conditions actuelles, aux catholiques mexicains.

L'archevêque, faisant allusion aux encouragements du Pape pour persister dans la lutte pour la défense de la foi, ajoute:

"Oui, Père bienheureux, inspirés par votre douce parole et vos conseils, nous continuerons, avec l'aide divine, à lutter sans repos. Nous sommes fermement convaincus que Dieu, malgré l'acharnement de la puissance des ténèbres contre nous, saura tirer de nos difficultés de grands biens pour l'Eglise."

La lettre témoigne du dévouement des catholiques mexicains au Saint-Père et exprime leur confiance dans les prières que l'univers entier élève vers Dieu. L'archevêque manifeste sa certitude que le jour du triomphe de l'Eglise viendra bientôt.

Le Pape a fait répondre, en accusant réception de cette lettre et en reproduisant des paroles de consolation de Saint-Paul.

◆

ROME — D'après les travaux de l'Institut National d'Agriculture, l'Italie vient en deuxième rang parmi les pays européens comme consommatrice de pain.

*Pour les échaudures et les brûlures* — L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est le remède connu pour le prompt traitement des échaudures et brûlures. Ses propriétés cicatrisantes adoucissent la douleur et aident à un rétablissement rapide. Elle est aussi un excellent remède pour toutes les espèces de coupures, meurtrissures et foulures, aussi bien que pour remédier à l'inflammation. Une bouteille à la maison et à l'étable vous économiseront bien des frais de docteur et de vétérinaire.

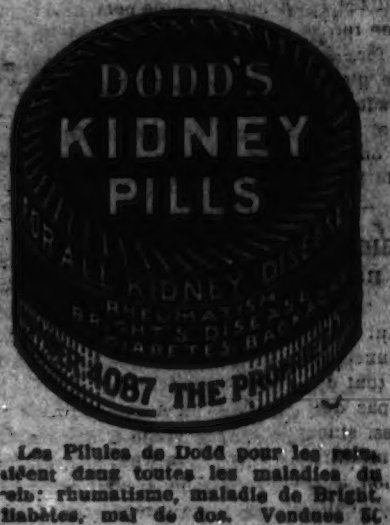

Les Pilules de Dodd pour les reins aident dans toutes les maladies du rein: rhumatisme, maladie de Bright, diabètes, mal de dos. Vendues 50 sous la boîte. Par tous les pharmaciens ou par la poste sur réception du prix par The Dodds Medicine Co., Ltd., Toronto, Ont.

La meilleure nourriture
Pour les
MOISSONNEURS!

Facile à préparer en une grande variété de plats appétissants. Plus nourrissant que la viande.

Demandez à votre épicier
EXCELSIOR
Macaroni Spaghetti
Vermicelli Alphabets
Nouilles aux oeufs

"Excelsior Cream Cut Macaroni" en paquets de 3 livres, est justement l'article qu'il faut pour la saison des moissons. Exigez toujours

EXCELSIOR

Seul le pain fait avec la FARINE ROBIN HOOD peut avoir cette apparence riche et crémeuse. Léger et facile à digérer. La garantie d'argent retourné vous assure que chaque sac est de la meilleure qualité possible.

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert, à New-York, à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans rival, cuisine française

FRANCE ....................25 sept., 16 oct.
PARIS ....................2 octobre, 23 octobre

Traversées faites à loisir, paquebots grands, confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine $140.00

New-York—Havre—Paris
Roch'beau 22 sep. 24 nov. De Grasse ....2 octobre
La Savoie .......24 sept. Suffren .......13 octobre

New-York—Vigo—Bordeaux
Roussillon 23 sept., 4 nov. La Bourdonnais 18 nov.
Chicago ....14 octobre

348, rue Main, Winnipeg, ou agents locaux

# A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

## MANITOBA

### LA BROQUERIE

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface nous honorait de sa visite officielle le samedi 4 septembre. M. l'abbé Primeau, de l'archevêché, et le R. P. Laplante, Rédemptoriste, accompagnaient Mgr Béliveau.

Notre jolie petite église était décorée comme pour les grandes solennités. Les paroissiens avaient orné la route de la station à l'église et un arc de triomphe était élevé en face de l'église. De grand matin le dimanche 5, une foule pieuse se pressait, désireuse de recevoir la sainte communion des mains du prince de l'Eglise à la messe donnée par Sa Grandeur à 8 h. et servie par notre dévoué curé, M. l'abbé Giroux, pendant qu'à l'orgue on exécutait des chants harmonieux.

Quelques minutes avant la grand'messe, les paroissiens se rendirent au presbytère au-devant de Sa Grandeur qui fit son entrée solennelle.

M. l'abbé Primeau chanta la grand'messe et Sa Grandeur occupait le trône qui lui avait été préparé, accompagné de M. le curé Giroux et du R. P. Laplante. Monseigneur donna le sermon.

Après l'office divin, une adresse de bienvenue et de respectueux hommages fut présentée à Sa Grandeur au nom des paroissiens par M. le président du cercle local, M. le préfet de la municipalité étant retenu chez lui par la maladie. Monseigneur répondit avec beaucoup de délicatesse et donna de sages et paternels conseils à toute la paroisse, invitant chacun à coopérer dans la mesure du possible aux oeuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, de la bonne presse, de l'Association d'Education, etc. Sa Grandeur bénit toute la grande famille paroissiale, notre curé et ses oeuvres, nos institutions religieuses et laïques, les pères et les mères de famille, les enfants, les malades.

A 2 heures Monseigneur examina les enfants sur la matière religieuse durant une heure, et à 3 heures donna une instruction et la confirmation à 78 enfants de La Broquerie et 17 de la mission de Marchand. Après la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, il y eut visite au cimetière, instruction par Sa Grandeur, chant du "Libera", retour à l'église, et toute la paroisse alla processionnellement reconduire Monseigneur l'Archevêque au presbytère, recevant encore une fois sa bénédiction.

Dans la dernière partie de l'après-midi, Monseigneur, qui s'intéresse beaucoup à la classe agricole, alla avec M. le curé et les prêtres qui l'accompagnaient visiter quelques-uns de nos fermiers.

Sa Grandeur ne voulut pas nous quitter sans rendre visite à nos malades. M. Frank McCarthy, qui désirait beaucoup voir Monseigneur, eut ce bonheur. Ce fut pour lui une très grande consolation.

De la visite de Mgr l'Archevêque chacun gardera un doux souvenir.

* * *

M. Narcisse Deslauriers, instituteur à La Broquerie, était en visite à Saint-Pierre chez ses amis M. et Mme Arthur Lapointe. M. Deslauriers rencontrait son ami pour la première fois depuis 25 ans. Que d'agréables souvenirs ils se sont rappelés. M. Deslauriers a aussi rendu visite à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, à ses anciens professeurs, les Clercs Saint-Viateur. Il a été reçu de la meilleure façon et garde un doux souvenir de sa visite à cette importante institution du Manitoba.

### LAC DU BONNET

Le dimanche 5 septembre la mort continuait son oeuvre en fauchant un de nos plus vieux citoyens. Cette fois c'était M. Sévère Beaulieu qui en était la victime. Il fut rappelé à Dieu dans l'accomplissement de son devoir puisque c'est subitement qu'il fut frappé à l'âge de 69 ans.

M. Beaulieu était né à Louiseville, Québec, le 1er décembre 1856, du mariage de Narcisse Beaulieu et Emilia Dorval. A l'âge de 30 ans, il vint au Manitoba avec sa famille et s'établit à Saint-Pierre. C'est là qu'il se maria peu de temps après avec Mlle Alexina Vinet. Il y demeura pendant quinze ans. Après cela il s'établit à Saint-Boniface où il travailla pendant de nombreuses années de son métier de menuisier. Son garçon François étant venu s'établir au Lac du Bonnet, le père le suivit dans cette dernière place il y a trois ans, et c'est là que le bon Dieu l'a rappelé à Lui.

L'estime qu'on avait pour ce vieillard remplit tous les coeurs, car c'était une personne très charitable et toujours prête à rendre service même aux plus petits enfants.

Son service a eu lieu dans la petite église du Lac du Bonnet le mardi suivant, au milieu d'une assistance nombreuse de nationalités et de religions diverses. Le service a été chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Lucien Senez. Les porteurs étaient: MM. R. Robidoux, A. Levasseur, J. Bernard, M. Allard, R.-M. Campbell et W. Allard.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses deux fils: François, du Lac du Bonnet, et Georges, de Saint-Boniface; aussi une fille, Mme David Dekuyper, de Saint-Boniface. Deux frères lui survivent à Saint-Boniface, Louis et Thomas, et une soeur, Delima, à l'Hospice Taché. Son épouse l'a précédé dans la tombe le 21 novembre 1920.

C'est un deuil pour la paroisse, puisque nous étions habitués à toujours le voir souriant et aimable.

A ses parents éprouvés nous offrons nos plus sincères sympathies.

### DUNREA

L'église de Dunrea vient d'être agrandie d'un transept, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Le dimanche 26 septembre, S. G. Mgr Sinnott viendra bénir cette nouvelle partie de notre église. Ce sera une grande fête pour la paroisse et nous comptons qu'un bon nombre d'amis de l'extérieur voudront se joindre à nous pour la circonstance.

### STE-ANNE DES CHENES

**Aux études**

Plusieurs de nos jeunes sont partis dernièrement pour les études. Michel Saint-Jacques, Albert Girard et Fortunat Magnan sont allés au juniorat. Georges Perron, fils de M. Eugène Perron, est allé suivre le cours commercial au Collège de Saint-Boniface. Edmond Dufresne et Arcèle Lacerte sont partis pour la Maison-Chapelle.

**Naissance**

Le 3 septembre — Marie-Lucie-Rose-Lina Vandal, enfant de Edmond Vandal et de Louise Prairie. Parrain et marraine: Alphonse Prairie et Marie Prairie.

### LETELLIER

Des pluies abondantes sont venues, comme d'habitude, interrompre les battages qui étaient en pleine activité; déjà 40 chars de blé et 38 d'orge ont été expédiés de notre gare. Les rendements sont très satisfaisants; nous espérons que la quantité compensera pour la perte que peut avoir causé l'abondance de pluie. Avec une dizaine de jours de température favorable, il ne restera plus beaucoup à faire, car l'on compte vingt-six batteuses à l'oeuvre dans un carré de cinq milles.

* * *

Un pénible accident a frappé M. Wilfrid Barnabé, cultivateur estimé de cette paroisse. En voulant libérer du grain dans les engrenages de sa lieuse, sa manche et ensuite son bras ont été attirés entre les roues, lui arrachant la chair, les muscles et les veines d'une façon si affreuse que l'amputation du bras fut jugée nécessaire à l'hôpital de Saint-Boniface, où M. Edmond Comeault l'avait conduit en automobile, après que le Dr Cloutier eut fait les pansements d'urgence. M. Barnabé est maintenant de retour chez lui; nous lui souhaitons un rétablissement aussi prompt que possible.

* * *

Nos écoles ont rouvert leurs portes. Au couvent, Soeur Saint-Jean-Baptiste remplace Soeur Marie-Sainte-Anatolie comme prieure. Mlle Marie-Ange Breton et Mlle A. Bérard sont les institutrices aux écoles de Saint-Pie et des Pointes.

* * *

L'élection par acclamation de M. A.-L. Beaubien dans notre comté a soulagé les esprits au sujet de la situation politique locale, mais tous sont anxieux de connaître le résultat du 14.

* * *

Un essaim assez nombreux de jeunes garçons et jeunes filles nous ont quittés pour le collège, le juniorat, l'académie et les différents couvents. C'est une semence en terre fertile qui devra rapporter des bons fruits à ces enfants et à leurs parents plus tard.

* * *

Une seconde excursion de la "Survivance" s'organise pour la province de Québec en décembre prochain. Nous ne doutons pas qu'après avoir mis ordre à leurs affaires, plusieurs de nos fermiers prospères voudront aller visiter leurs parents ou leurs paroisses natales à cette occasion.

* * *

M. et Mme Jacques Beaucage, de Saint-Boniface, ainsi que M. et Mme Georges Hault, de Carman, Man., visitaient Letellier lundi dernier.

* * *

M. Ernest Poirier, vérificateur de la Banque Canadienne Nationale, visitait la succursale de Letellier récemment.

## SAINT-BONIFACE

### A l'archevêché

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Joseph Fortin, propagandiste de l'"Action Catholique". M. l'abbé Fortin est en tournée d'affaires dans l'Ouest et visitera les principaux centres français avec l'intention d'y établir des dépôts de la bonne littérature publiée par l'"Action Catholique". M. l'abbé a visité la Canadian Publishers et s'est vivement intéressé à notre oeuvre locale.

### Messe du Saint-Esprit

Jeudi matin, à 8 h. 30, a eu lieu la messe du Saint-Esprit à laquelle étaient conviés les enfants de nos écoles paroissiales. Les jeunes étudiants et étudiantes, sous la vigilante garde des Frères, des Soeurs, des instituteurs et des institutrices, remplissaient la grande nef. Le chant fut exécuté par un choeur d'élèves de l'Académie Saint-Joseph.

### Chez nos étudiants

La rentrée a été satisfaisante partout. Au Collège, 57 nouveaux élèves se sont inscrits et l'on en attend encore des nouveaux, les travaux de la moisson terminés. La rentrée sera meilleure que l'an dernier. Au Juniorat des Oblats, 27 nouveaux et là aussi l'on attend de nouvelles recrues. A la Maison-Chapelle, les RR. SS. Oblates ont actuellement 74 pensionnaires et 33 externes.

L'Académie Saint-Joseph peut aligner 1,054 élèves, du premier au douzième grade. A l'Académie Provencher 825 garçons sont présents.

A tous nous souhaitons succès et persévérance.

### A la cathédrale

La cérémonie des Quarante-Heures s'ouvrira vendredi matin à 8 h. et 30. La clôture aura lieu dimanche à la grand'messe paroissiale.

### Parades de cavalerie militaire à l'exposition hippique du Club Kiwanis

Des parades de cavalerie militaire par la batterie C, artillerie de la "Royal Canadian Horse", et de l'escadron B, "Lord Strathcona Horse", seront parmi les attractions de l'exposition hippique et de la foire du bon vieux temps du Club Kiwanis, qui se tiendront à Saint-Boniface les 24 et 25 septembre.

Ces attractions ont été organisées par la permission spéciale du major-général H.-D.-B. Ketchen.

L'une des autres attractions sera une course d'obstacles d'un mille. Les amateurs de chevaux pourront y contempler des cavaliers d'une habileté remarquable. Les différentes courses s'adressent à une grande variété de chevaux et de poneys. Des courses de dames figureront aussi au programme.

L'organisation comprend 44 classes de courses et un grand nombre d'inscriptions ont déjà été reçues.

Il y aura cinq expositions: vendredi, à 2 heures et 7 heures; samedi, à 9 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 7 heures 30 du soir. Pour cette dernière les terrains seront brillamment illuminés. On peut obtenir des formules d'entrée en s'adressant aux membres du Club Kiwanis de Saint-Boniface ou au Major F.-E. Wommersley, hôtel de ville de Saint-Boniface. Les entrées ne doivent pas arriver plus tard que le 17.

### Concert en perspective

Le deuxième dimanche d'octobre le célèbre harpiste Grandjany donnera, sous les auspices de l'Union Canadienne, un concert à Saint-Boniface. C'est pour nous un événement musical et tous les véritables amateurs de belle musique voudront entendre cet artiste célèbre dans le monde entier. M. Grandjany a consenti à venir jouer chez nous à un prix de faveur, et il l'a fait surtout pour avoir le plaisir de se trouver en contact avec l'élément français du Manitoba.

Les billets seront bientôt mis en vente, et les précisions nécessaires seront données sous peu. On nous annonce que le prix des billets sera à la portée des bourses les plus modestes. M. Grandjany devrait faire salle absolument comble.

### Une bonne loi

La loi municipale votée par le conseil de ville stipulant que tous les cafés et restaurants doivent fermer leurs portes après minuit et demi est en force dans Saint-Boniface. Un Chinois de la rue Marion ne s'y est pas conformé; il vient d'être traduit devant le magistrat et a dû payer l'amende. Bravo! Voilà de la bonne besogne!

### Baptêmes

Le 12 septembre — Marie-Eva-Léontine, née le 4 septembre, enfant de Georges Johnson et de Caroline Rodonutz. Parrain, Léon Remillard; marraine, Eva Purcell.

Le 12 septembre — Emilien-Robert-Roger, né le 11 septembre, enfant de Alexandre Genthon et de Malonia Dease. Parrain, Alfred Dease; marraine, Mary Dease.

Le 12 septembre — Joseph-Henri-Maurice, né le 10 septembre, enfant de George McDougall et de Mélina Lamirande. Parrain, Alexandre McDougall; marraine, Claire McDougall.

Le 12 septembre — Marie-Rita-Blanche-Thérèse, née le 10 septembre, enfant de Michel Proulx et d'Angelina Lamirande. Parrain, Gabriel Charbonneau; marraine, Françoise Desautels.

### Mariage

Le 8 septembre — A. Casson et Florentine Bélanger.

### Sépulture

Le 11 septembre — Annie Seaton, épouse de Robert Racette, décédée le 8 septembre, âgée de 41 ans.

### PETITES NOTES

M. Henri [illegible] fait commencer ces jours-ci la construction d'une maison à deux étages, sur la rue Masson, près de la nouvelle maison de M. Lemay.

* * *

Mme M.-L. Renaud annonce pour le 29 septembre prochain le mariage de sa fille Bernadette avec M. Adélard Guay, de Saint-Vital.

* * *

M. et Mme Wilfrid Fontaine, de Saint-Boniface, ainsi que M. et Mme Bernier et Mlle A. Lamothe, de Sainte-Anne des Chênes, sont de retour d'un voyage de deux semaines en auto, en visite chez M. Louis Lamothe, à Cremona, Alta.

* * *

M. Frank Descurdis, jeune, par accident, à l'atelier de M. Murray, a eu la main lacérée, nécessitant l'amputation des doigts; il a été transporté à l'hôpital Victoria et son état s'améliore.

## UNION CANADIENNE

Nos félicitations sincères à notre ami M. Antonia Marcoux, qui vient d'épouser Mlle Reine Bazin, de Notre-Dame de Lourdes. Les nouveaux mariés sont allés passer quelque temps à Kenora et reviendront demeurer à Saint-Boniface.

**La maison**

C'est décidé! Notre président est à se bâtir une maison sur la rue Masson. La rue Masson avait déjà l'honneur d'abriter trois de nos directeurs, ça fera quatre. Les autres rues vont la jalouser!

**Inquiétudes**

Notre gérant est inquiet! L'on parle d'augmenter le loyer, il sait bien que les recettes n'augmentent pas! Situation angoissante!!! Quelques solutions à l'horizon? Oui, s'il y a une nouvelle élection, nous pourrons sous-louer de nouveau! Ou encore, nous pourrions hériter de quelque oncle d'Amérique, ou encore déménager dans un local moins dispendieux. Toutes choses qui font blanchir notre gérant avant l'âge!

**Un radio nouveau**

Il est pratiquement décidé que l'Union fera l'acquisition du magnifique radio de M. l'abbé Moreau. M. l'abbé nous sacrifie son merveilleux appareil à un prix vraiment dérisoire. Cette nouvelle fera la joie des amateurs. Nous faisons l'acquisition d'un radio valant près de $300. L'Union est prête à faire tous les sacrifices pour faire plaisir à ses membres et leur rendre leur séjour chez elle aussi agréable que possible.

**Lendemains de retraite**

Les retraitants sont heureux... heureux! Et ceux qui ne sont pas venus se demandent s'ils n'auraient pas dû y aller. Heureusement, il y aura d'autres retraites.

PARIS — Le Saint-Père a fait choix pour succéder à Mgr Penon, démissionnaire, sur le siège de Moulins, de Mgr Gonon, archiprêtre de Saint-Vincent de Chalon.

### On demande un commissaire évaluateur

Des demandes adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 8 heures du soir, le lundi 20 septembre, pour remplir la position d'évaluateur de la ville pour l'année 1927. Un clerc sera fourni pour l'ouvrage de bureau. Le rôle d'évaluation de la propriété foncière devra être complété le 31 décembre 1926. Rémunération offerte pour cet ouvrage, y compris le rôle de la taxe d'affaire et les cours de révision: $400.

Par ordre,

Ernest GAGNON, Greffier.

Saint-Boniface, Man., le 14 septembre 1926.

M. DELLY

# MAGALI

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ No. 4

Un petit éclair sceptique traversa le regard du duc. Il se pencha vers le piano, et, tout en effleurant les touches d'une main distraite, demanda négligemment:

— Avez-vous de bonnes nouvelles de Freddy?

— Non, pas très bonnes, mylord. Il est fatigué, il manque d'entrain, m'écrit-il ce matin...

— Vraiment! Ce pauvre Freddy!... Il travaille peut-être trop. J'ai eu, par Isabel, un écho de ses succès... Nous allons le voir bientôt, je suppose?

— Dans huit jours, je l'espère, mylord.

— Tant mieux! J'aimais beaucoup ce petit Fred... Bella, n'auriez-vous pas ici la partie de violon des romances de Schumann? Je ne puis la trouver chez moi, ajouta-t-il en se tournant vers sa soeur, indiquant ainsi à Magali, par le seul son de sa voix, que l'entretien était terminé.

— Je vous avoue que je n'en sais rien, Gérald... Magali, êtes-vous plus au courant?

— Oui, je l'ai vue hier en rangeant la musique, dit Magali en se dirigeant vers une vitrine.

Tandis qu'elle cherchait le morceau demandé, Isabel babillait avec son frère. Le duc semblait fort gai, son rire très franc et extrêmement agréable, se mêlait à celui d'Isabel, tout heureuse du retour de ce frère tant admiré.

Mais subitement la physionomie du jeune homme redevint froide, sa lèvre reprit le pli hautain qui lui était habituel... Magali s'avançait, tenant le morceau de musique.

— Je vous remercie, dit-il brièvement. A tout à l'heure, Isabel...

— M'accompagnerez-vous demain à cheval, Gérald?

— Impossible, ma petite Bella. J'ai beaucoup à travailler avec mon secrétaire.

Isabel eut une petite moue.

— Laissez donc votre ennuyeux secrétaire tranquille! Je l'ai aperçu ce matin, il ne me plaît guère.

— Je vous avouerai, ma chère, que je suis un peu comme vous, dit-il en riant. Mais c'est un homme sérieux, intelligent, travailleur, il m'a été recommandé par le consul anglais d'Ispahan, et jusqu'ici je n'ai eu encore qu'à m'en louer... Allons, ne prenez pas cet air vexé, Bella, je vous promets d'expédier promptement ma correspondance en retard afin d'être tout à votre disposition pendant notre séjour ici.

Il s'inclina légèrement dans la direction de Magali et s'éloigna.

— C'est ennuyeux, je comptais bien sur lui pour faire ensemble une bonne petite promenade, demain matin, dit Isabel d'un ton mécontent. Magali chérie, si vous étiez bien gentille, vous viendriez avec moi, à sa place. Nous irions jusqu'à la cascade des Fées. C'est si joli, le matin!... dites, Magali?

— Mais quelqu'une de vos amies serait peut-être enchantée de vous accompagner, Isabel?

— Aucune ne vous vaut, Magali. Lady Loolsey est une sportwoman d'une telle force que je ne me risquerais pas seule avec elle: elle me ferait casser le cou. Lady Henrietta Dyron est trop peureuse; j'entendrais tous les cent pas des doléances. Lady Dulkay est si absorbée dans ses élucubrations poétiques qu'elle serait capable d'aller se mettre sous la cascade pour l'admirer de plus près... Et puis, c'est vous que je veux, Magali mignonne! acheva-t-elle en se jetant au cou de son amie. C'est oui, n'est-ce pas?

— C'est oui, puisque vous le voulez, répondit en souriant Magali.

— A la bonne heure! Reprenons notre chant... A propos, avez-vous trouvé mon frère bien changé?

— Oh! pas du tout! répondit sincèrement Magali.

Oui, il était toujours le même, physiquement et moralement. Magali avait fort bien compris, à l'attitude et au ton de lord Gérald, que sa morgue habituelle envers ses inférieurs se doublait, à son égard, de l'antipathie d'autrefois toujours existante. Il n'avait pas oublié qu'une enfant, recueillie par charité sous son toit, avait osé se révolter contre sa violence et flétrir sa conduite en des termes que son amour-propre n'avait pu pardonner.

CHAPITRE V

Le lendemain matin, lord Gérald avait changé d'avis, car un domestique vint prévenir lady Isabel que son frère ferait avec elle la promenade désirée. Au moment d'envoyer avertir Magali qu'elle n'eût pas à se déranger, Isabel se ravisa.

— Pourquoi la priver de cette promenade? Pauvre Magali, elle n'a pas tant de distractions, et elle aime tellement monter à cheval! Gérald ne dira rien, bien certainement.

Elle trouva son frère debout en haut du grand perron, questionnant, sur la présence d'un troisième cheval, les palefreniers qui tenaient en main les montures... Il tourna vers Isabel un visage légèrement irrité.

— Qu'est-ce que me dit Willy? demanda-t-il d'un ton sec. Miss Daultey nous accompagne?

— Je le lui avais demandé hier, Gérald, lorsque vous ne deviez pas venir. J'ai pensé qu'il vous serait indifférent qu'elle soit là, une fois par hasard... Cela vous contrarie, cher? dit-elle d'un ton de regret auquel se mêlait un peu d'étonnement, en remarquant un froncement de sourcils bien connu. Gardez-vous donc toujours votre prévention contre elle? C'est que vous ne la connaissez pas, car, en vérité, il serait difficile de trouver une âme plus exquise, une intelligence plus belle...

— C'est possible, interrompit-il avec quelque impatience, mais je trouve imprudent de votre part, Isabel, d'encourager par une amitié exagérée l'orgueil d'une jeune personne qui doit en être amplement pourvue, si j'en crois mes souvenirs d'autrefois et le peu que m'en a dit Ophelia.

— Elle, orgueilleuse!... Oh! quelle idée, Gérald! Elle ne demande qu'à vivre loin du monde, elle est si simple, si dénuée de recherche dans tous ses actes!... Ne croyez pas Ophelia, elle n'aime pas Magali.

Un sourire moqueur se dessina sur les lèvres du duc.

— En effet, elle doit trouver cette demoiselle de compagnie fort désagréable, dit-il tout en descendant lentement les degrés du perron.

— Pourquoi donc, Gérald?

Il se mit à rire en frappant doucement sur l'épaule de sa soeur.

— Connaissez-vous si peu votre cousine, Bella, que vous n'ayez pas compris qu'elle détestera toujours celle qui se permet d'être plus belle et plus distinguée, — vous voyez que je suis juste malgré mon antipathie, — que ne le sera jamais lady Ophelia Hawker?

— Ah! c'est bien possible! dit Isabel, riant à son tour. C'est ennuyeux pour Magali, à qui Ophelia ferait volontiers la vie dure, si je n'étais là... Mais si cela vous contrarie trop qu'elle nous accompagne, voulez-vous que je la fasse prévenir?

— Non, on ne le pourrait maintenant sans impolitesse... d'autant plus que la voici.

Magali apparaissait, en effet, en haut du perron. Elle s'arrêta quelques secondes en apercevant lord Gérald, puis descendit d'un pas un peu hésitant, la physionomie assombrie soudain.

— Mon frère s'est ravisé, il nous accompagne, dit lady Isabel en lui tendant la main. Le temps est exquis, ce matin, nous allons faire une charmante promenade.

Le duc salua froidement Magali et, se détournant, fit signe d'avancer la monture de sa soeur. Il mit celle-ci en selle et sauta ensuite sur son cheval, une bête toute de feu qu'avait peine à maintenir le palefrenier, tandis qu'un domestique aidait Magali.

— Nous allons à la Cascade, Gérald? demanda lady Isabel lorsqu'ils furent engagés dans une allée du parc.

— Si vous le voulez, répondit-il avec indifférence.

Ils partirent à un petit trot allongé. Isabel causait avec son animation coutumière, interrogeant son frère sur ses voyages et riant aux éclats d'une aventure plaisante que le jeune homme contait avec une verve originale et un indiscutable charme. Magali demeurait à peu près silencieuse, souriant aux amusantes péripéties de ce voyage à travers une contrée peu connue de la Perse et répondant seulement par des monosyllabes aux "Comme c'est curieux, n'est-ce pas, Magali?" ou autres phrases du même genre qu'Isabel lui adressait dans l'intention évidente de la mêler à la conversation.

— Etes-vous fatiguée, chère Magali? demanda tout à coup la jeune fille.

— Mais aucunement, Isabel. Pourquoi?...

— Mais vous ne dites rien, vous ne causez pas... Cependant vous causez si bien, Magali! Est-ce la présence de lord Gérald qui vous rend muette?

Magali sourit un peu, sans répondre. Cette petite linotte d'Isabel ne s'était probablement pas aperçue que le duc n'avait pas encore une fois adressé la parole à la compagne de sa soeur, et qu'il n'appartenait pas à celle qu'il traitait si visiblement en inférieure de se mêler à un entretien dont il semblait l'exclure.

A la réflexion d'Isabel, il tourna un peu la tête vers Magali, comme s'il s'apercevait seulement de sa présence.

— Ai-je vraiment le malheur de produire cet effet? dit-il, légèrement railleur. J'en suis désolé... Mais convenez, miss Daultey, que ma soeur parle largement pour deux?

— Gérald! s'écria Isabel en le menaçant du doigt. Allez-vous encore me raisonner, même en promenade?

— Tant qu'il le faudra, et n'importe où, répondit-il en riant. Vous verrez que ce n'est pas tout plaisir d'avoir un frère aîné près de soi, lady Isabel.

— Mais j'ai déjà Magali, Gérald! Elle me fait des remontrances, elle voudrait me rendre aussi sérieuse qu'elle... C'est impossible cela! dit lady Isabel en secouant sa tête blonde. Oui, impossible, aussi bien que de devenir une savante, à son exemple.

— Ah! vous êtes savante, miss Daultey?

Il y avait, dans la voix du duc, une intonation fortement ironique.

— Isabel exagère, mylord. J'ai seulement profité avec plaisir des enseignement de Mlle Amélie et des professeurs de lady Ophelia et de lady Isabel, dont la duchesse de Staldiff a bien voulu m'autoriser à suivre les leçons. Mais quant à être une savante, non, vraiment!

— Je ne puis que vous en féliciter. Ce n'est pas que je prétende voir les femmes éloignées systématiquement de la science... oh! pas du tout! Je reconnais qu'elles y font parfois de très bonne besogne. Mais ceci doit rester l'exception... Et je déteste le pédantisme qui est souvent l'apanage des femmes savantes... des demi-savantes, plutôt.

— Aujourd'hui moins qu'autrefois, mylord.

— Oui, évidemment, elles posent pour la simplicité, pour le bon enfant... Hum! le sexe masculin n'a qu'à se bien tenir! Il va se voir envahi, submergé sous l'océan des revendications féminines.

— Moi, je ne revendique rien du tout! s'écria gaiement lady Isabel. Et vous, Magali?

Magali sourit, ses grands yeux noirs, très doux et un peu pensifs, se posèrent sur le visage rieur d'Isabel.

— Pour moi personnellement, je n'ai rien à désirer, puisque j'ai le droit au travail, que je ne prétends pas conquérir les emplois masculins, que je ne demande pas de voir renversée la loi établie par Dieu après la faute d'Eve... Mais on ne peut nier que des réformes vraiment utiles et belles ne se présentent, et j'estime profondément les femmes qui se consacrent aujourd'hui, dans tous les pays, à cette tâche sociale, en regrettant seulement les exagérations qui s'y glissent parfois et entraînent sur une pente dangereuse.

Elle rencontra tout à coup le regard de lord Gérald exprimant une certaine surprise.

— Je vois que vous n'êtes pas une féministe acharnée, dit-il en souriant. En effet, j'admets aussi ce mouvement social dans ce qu'il a de sensé et d'utile... Mais je crois que nous pourrions faire un petit temps de galop; nous approchons de la cascade, fit-il, rompant brusquement l'entretien.

En dix minutes, ils étaient au but de leur promenade.

Devant eux s'étendait une prairie veloutée, et, au delà, retombait la cascade, une cascatelle, plutôt, mais réellement charmante, surtout à cette heure matinale où le soleil l'irisait et la nimbait d'or. Au loin, sur le ciel traversé de nuages pâles, se dessinaient les frondaisons sombres des forêts... Aussi loin que la vue s'étendait, et bien au delà encore, tout appartenait au duc Staldiff, l'un des plus opulents parmi tous les lords du Royaume-Uni.

— Que j'aime cette vue! s'écria lady Isabel. Gérald, nous arrêtons-nous un peu ici?

— Je n'y vois pas d'obstacles, ma chère.

Il sauta à bas de sa monture, aida sa soeur à descendre et se détourna dans l'intention évidente de rendre ce même service à Magali. Mais la jeune fille venait d'aviser un talus, en approchait son cheval et se laissait glisser à terre. Puis, prenant la bride, elle rejoignit tranquillement lady Isabel qui s'asseyait au pied d'un vieux hêtre.

Le duc avait eu un imperceptible mouvement d'épaules. Laissant en liberté son cheval qu'il avait dressé à l'attendre ainsi, il se rapprocha des jeunes filles.

— Vous ne vous asseyez pas, Magali? demanda Isabel.

— Non, cela me repose plutôt de rester debout. Voici longtemps que je n'avais monté et je suis légèrement fatiguée.

— C'est vrai, ma pauvre amie, vous n'avez pas monté de toute cette année! Nous sommes arrivés si tard ici, à cause de ce voyage en Italie!... Et vous ne voulez jamais m'accompagner à Hyde-Park.

— Vous avez dû comprendre, Isabel, que ma place n'était pas dans ce milieu de promenade si mondain, au milieu de vos nobles connaissances, dit Magali d'un petit ton ferme.

Isabel eut un geste impatient.

— Vous exagérez la réserve, Magali. Je serais si heureuse de vous avoir toujours près de moi!... Et vous montez si bien, chère!... N'est-il pas vrai, Gérald, vous qui avez la réputation d'être le meilleur cavalier d'Angleterre?

— Très bien, en effet, répondit-il d'un ton indifférent.

Il s'était adossé au tronc du hêtre et semblait en contemplation devant le paysage.

— Dites-nous donc vos vers sur la cascade des Fées, Gérald! demanda tout à coup lady Isabel après un moment de silence. Ils sont délicieux, et, ici, ils se trouveront dans leur cadre.

Il sourit, et, sans se faire prier, se mit à dire des vers délicats, d'une forme sobre, où passait un souffle de poésie exquise, où semblait vibrer une âme aux envolées idéales... Et la voix chaude, extrêmement harmonieuse du jeune homme, augmentait le charme de cette évocation de la vieille légende où les fées lumineuses et coiffées d'un arc-en-ciel, traversaient l'eau écumante de la cascade pour venir se jouer sur le velours des prairies.

Magali écoutait, ravie, ces strophes irradiées de lumière, et son visage expressif reflétait si bien les impressions de son âme que lady Isabel s'écria, lorsque la dernière syllabe fut tombée des lèvres de son frère:

— Vous semblez tout à fait sous le charme, chère Magali!

— Je ne me doutais pas que Sa Grâce possédât à un si haut point ce don de la poésie, dit Magali d'un ton où vibrait quelque chose de son secret enthousiasme.

Le regard de lord Gérald l'effleura, puis se détourna aussitôt. Sans doute, le duc de Staldiff jugeait tout à fait dépourvue d'intérêt l'opinion d'une humble demoiselle de compagnie.

— Dites-nous quelque chose aussi, Magali? demanda lady Isabel. Quelque chose de vous... Car elle est poète aussi à l'occasion, Gérald, et je vous assure que j'ai découvert des petites pièces charmantes.

— Ah! elle est poète! dit-il d'un accent légèrement ironique. Hum! n'encouragez pas trop miss Daultey sur ce point, Isabel. Je ne voudrais pas défendre ce petit passe-temps inoffensif, mais il me paraît que les poésies féminines, à moins d'un réel talent, ne doivent pas sortir de l'intimité.

— D'abord, vous ne savez pas si Magali n'a pas ce talent, Gérald! dit lady Isabel avec impatience.

— Oh! certainement!... Je ne le conteste pas, soyez-en certaine, répliqua-t-il d'un ton indifférent, en se penchant pour passer une main caressante sur la tête du superbe épagneul qui avait suivi les promeneurs et se tenait sans bouger près de son maître, ses grands yeux tendres levés vers lui. Je parlais en thèse générale...

— Mais pourquoi n'étendez-vous pas cette restriction aux poésies masculines où la médiocrité ne manque certes pas?

— Parce qu'il m'est toujours particulièrement désagréable de voir une femme se rendre ridicule, répondit-il froidement.

Magali s'était un peu détournée, elle regardait machinalement un petit nuage blanc, de forme singulière, qui s'en allait là-bas, vers la ligne sombre des forêts... Il était vraiment impossible, sans dépasser les bornes de la politesse, de se montrer plus désobligeant que ne l'était lord Gérald. Décidément, il n'avait pas changé, et ce n'était pas elle, Magali, qui se rangerait parmi ceux qui le célébraient sur tous les tons.

— Je crois que nous pouvons rentrer, Gérald, dit lady Isabel en se levant.

Elle semblait un peu contrariée et avait adressé à son frère un coup d'oeil de timide reproche dont il ne parut pas s'apercevoir.

— Quand il vous plaira, Bella... Auparavant, voulez-vous que nous allions un peu à gauche? Il y a, à cette heure, un effet d'arc-en-ciel fort curieux.

Ils s'éloignèrent à une centaine de mètres... Magali demeura immobile, la main appuyée sur l'encolure de sa monture, les yeux vaguement fixés sur le petit nuage qui filait là-bas... Cet orgueil d'autrefois était-il donc si mal réprimé qu'il produisait encore sur elle cette amertume, cette tristesse de se sentir tolérée seulement, obligée de subir la générosité d'étrangers et d'endurer mille petites piqûres d'amour-propre?... Et n'était-ce pas aussi l'aversion d'autrefois, étouffée mais non détruite, qui se réveillait à l'égard du duc de Staldiff? Quelque chose de la petite Magali de jadis reparaissait en cette minute. Elle luttait avec peine contre cette impression, et ce combat se reflétait sur son expressive physionomie, dans les prunelles veloutées qui regardaient toujours, mélancoliques et distraites, ce petit nuage blanc.

— Nous partons, miss Daultey. Voulez-vous accepter mon aide?

Elle se détourna vivement au son de cette voix brève.

Lady Isabel était déjà à cheval, et lord Gérald s'avançait vers Magali.

Elle jeta un coup d'oeil de regret vers le talus. Si elle eût osé, comme elle aurait refusé l'offre que lui faisait le jeune homme avec sa hautaine politesse de grand seigneur accomplissant une obligation indispensable envers une femme! Mais cela ne se pouvait sans singularité.

— Vous auriez peut-être préféré le talus? dit-il imperceptiblement ironique, tout en se courbant et en présentant la main pour la mettre en selle.

Elle rougit légèrement en voyant que son regard avait été aperçu et compris. Mais elle répondit d'un ton tranquille, où passait, malgré elle, une intonation un peu mordante:

— J'aurais surtout préféré épargner cet ennui à Votre Grâce.

— Je n'ai aucun ennui à avoir pour un acte aussi simple, répondit-il avec froideur.

Il s'éloigna et rejoignit sa monture. Un peu après, les promeneurs reprenaient la direction d'Hawker-Park.

Lord Gérald causait avec verve, il interrogeait sa soeur sur les hôtes encore attendus... Et, tout à coup, l'interrompant:

— A propos, ma chère, j'ai oublié de vous dire que vous alliez avoir un oiseau rare. J'ai rencontré à Mandalaye le vieux lord Lowetead, je l'ai retrouvé à mon récent voyage à Londres et — merveille des merveilles! — j'ai fini par le décider à nous honorer quelque temps de sa précieuse présence.

Lady Isabel éclata de rire.

— Vous êtes très fort, Gérald! Comment ce pauvre lord pourra-t-il s'immobiliser loin de ses chères médailles?... Lord Lowetead est un de nos parents, très éloigné, du reste, ajouta-t-elle en se tournant vers Magali. Il est à la fois numismate ardent et globe-trotter acharné. Ces deux passions se partagent sa vie, elles le tirent dans un sens et dans un autre, car à Londres il possède sa chère collection, mais la folie des voyages le repousse hors du logis. Ainsi son coeur ne se trouve jamais content... Mais il n'était pas tout à fait ainsi autrefois, Gérald?

— Non, pas tout à fait. Il était très original déjà, mais non pas maniaque. C'est seulement à son retour d'Amérique, après cette bizarre disparition de sa nièce, qu'il commença à se donner tout entier à ces deux passions déjà fort développées chez lui.

— Oui, figurez-vous, Magali, que lord Frederick Lowetead avait une nièce orpheline, qu'il avait élevée et aimait comme sa fille. Il l'emmenait toujours dans ses voyages à travers les deux mondes. Une année, ils partirent pour l'Amérique du Sud, puis un an plus tard, lord Lowetead revint seul. Aux questions qui lui furent faites sur sa nièce, il répondit d'un ton de colère froide: "Ma nièce n'existe plus; ne m'en parlez jamais..." Et on n'en sut pas davantage, on n'entendit plus parler de cette jeune personne qui se trouve aujourd'hui, si elle vit encore l'héritière du nom et de la fortune des Lowetead, toute descendance masculine étant éteinte, n'est-ce pas, Gérald?

— Oui, et à défaut de cette nièce, l'héritage se transmettrait à une cousine éloignée... Qu'a donc votre cheval, miss Daultey? Il paraît avoir peine à soutenir ce petit trot.

— En effet, mylord, je le sens faiblir.

Lord Gérald, passant derrière la monture de sa soeur, vint se placer à la droite de Magali. Il se pencha pour examiner le cheval qui renifiait d'une manière singulière. En se redressant, sa cravache, qu'il tenait de la main gauche, effleura le visage de Magali. Celle-ci ne put réprimer un instinctif mouvement en arrière... Le duc eut un léger tressaillement, un peu de rougeur monta à ses joues. Il rencontra le regard de Magali, assombri soudain. Chacun d'eux, en une seconde, eut conscience que se dressait entre eux le souvenir de la petite scène d'autrefois...

Le duc, détournant les yeux, dit d'une voix légèrement changée:

— Je vous demande pardon. Ne vous ai-je pas fait mal?

— Aucunement, mylord, répondit-elle avec froideur.

Il alla reprendre sa place près de sa soeur en disant d'un ton irrité:

— Ce Tolwil devient véritablement incapable! A-t-on idée de faire sortir un cheval en cet état!

Ce petit incident paraissait l'avoir assombri, car il ne répondit plus que par monosyllabes aux propos de sa soeur, qui avait, seule, conservé tout son entrain.

Magali n'avait plus à douter de la véritable cause de l'antipathie conservée à son égard par le duc de Staldiff. Ce jeune lord si orgueilleux, ce parfait homme du monde ne pouvait en effet lui pardonner d'être cause pour lui d'un humiliant souvenir, celui d'avoir frappé une femme, celle-ci ne fût-elle encore qu'une enfant... pas plus qu'il n'oublierait, certainement, qu'il avait dû tout à l'heure rougir devant elle à ce même souvenir.

— On dirait votre secrétaire qui arrive là-bas? dit lady Isabel en désignant avec sa cravache une longue silhouette masculine qui s'avançait en sens inverse.

— En effet, c'est lui.

— Vous m'aviez dit qu'il était malade, ce matin?

— Oui, il est sujet, depuis un long séjour aux Indes, à de pénibles accès de fièvre qui le laissent, le matin, brisé et incapable de tout travail. Une petite promenade en plein air le remet très vite.

Le secrétaire approchait. On distinguait maintenant son corps très maigre, sa face longue, glabre, au teint jauni, ses cheveux un peu roux et grisonnants. La tenue de ce personnage était d'une extrême correction.

En approchant des promeneurs, il se découvrit avec empressement... L'épagneul, qui jusque-là courait et bondissait autour des chevaux, tomba en arrêt devant lui et se mit à gronder sourdement.

— Ici, Alari!... Décidément, vous n'êtes pas dans ses bonnes grâces, Roswell, dit le duc en immobilisant sa monture. Eh bien! cette fièvre?

— Elle est passée, mylord, pour cette fois encore. Je remercie Votre Grâce et serai à sa disposition quand il lui plaira.

— Soignez-vous aujourd'hui, Roswell, nous verrons cela demain, répondit lord Gérald en lui adressant un geste bienveillant et en remettant son cheval en marche.

— Non, décidément, je n'aime pas cette tête! murmura lady Isabel. Et vous, Magali?

— Moi non plus, répondit spontanément Magali.

Elle avait rencontré au passage le regard du secrétaire, et ces yeux gris, durs et glacés, lui avaient produit une sensation étrangement désagréable.

En traversant le hall pour gagner l'escalier, lady Isabel dit à son frère, après que Magali eut pris congé d'eux:

— Si j'osais, je vous gronderais aussi, Gérald. Vous avez été vraiment bien peu aimable pour cette pauvre Magali!

— Parce que j'ai maintenu les distances? dit-il froidement. Je vous engage fortement à m'imiter, Isabel, en modérant votre amitié pour cette jeune personne. Je ne doute qu'elle est demeurée susceptible et orgueilleuse, et ce sera lui rendre service que de la laisser à sa place, au lieu de lui accorder une importance qui flatterait son amour-propre.

Mais lady Isabel secoua impatiemment la tête.

— Gérald, vous exagérez! Non, je ne cesserai pas d'aimer ma chère Magali, d'en faire ma meilleure amie, car j'ai reconnu que personne ne la valait... Et vous le reconnaîtrez aussi, Gérald, bien certainement.

— Oh! oh! il faudra voir cela, dit-il avec un sourire railleur. Je veux bien, s'il ne faut que cette petite constatation pour vous contenter, reconnaître que votre chère Magali a le plus pur type de beauté grecque qu'il m'ait été donné de rencontrer, qu'elle a l'allure d'une reine et monte à cheval avec une incomparable élégance. J'ajouterai même qu'elle doit avoir une intelligence peu ordinaire, à en juger par l'expression de son regard. Tout cela est incontestable, vous le savez... et elle encore mieux, probablement.

— Oh! Gérald! Pauvre petite Magali, elle qui n'a pas un atome de coquetterie et qui se soucie si peu d'elle-même! Ne vous en êtes-vous pas aperçu, voyons?

Il leva les épaules avec un peu d'impatience.

— Mais, ma chère, je vous prie de croire que je ne me suis pas occupé à étudier le caractère de cette étrangère. Cela m'importe peu, en vérité!

— Cependant, il me semble que vous devriez vous montrer bon et délicat pour elle, précisément parce qu'elle est pauvre et se trouve votre obligée, dit vivement Isabel en levant vers son frère un regard de reproche. Il doit être très dur pour elle si fière, de devoir quelque chose à un étranger, surtout si celui-ci lui fait trop sentir sa supériorité sociale.

— Il me paraît, Isabel, que nous avons assez parlé sur ce sujet, dit-il d'un ton sec, avec un certain froncement de sourcils qui rappela soudain à sa soeur que cette volonté impérieuse n'avait jamais souffert les reproches.

CHAPITRE VI

De nouveaux hôtes étaient arrivés à Hawker-Park, la superbe résidence voyait régner maintenant entre ses murs, dans ses jardins et dans son parc immense, une animation ininterrompue.

Seules, Mlle Nouey et Magali demeuraient à peu près paisibles, loin du monde aristocratique et brillant qui s'agitait à quelques pas d'elles. Magali résistait fermement aux instances de lady Isabel qui aurait voulu lui voir prendre sa part de tous les plaisirs d'Hawker-Park, elle ne paraissait guère au milieu des hôtes du duc de Staldiff que pour rendre quelque service, demandé avec amabilité par la duchesse ou sa fille, commandé sèchement par lady Ophelia dont l'aversion semblait se développer chaque jour.

(A suivre)

## PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: [illegible] par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible] Achetez un radiateur électrique. FONTAINE & BOULANGER [illegible] Provencher Téléphone 81 425

A VENDRE — Hôtel comprenant restaurant, salle de barbier, très bonne maison de pension, clientèle nombreuse. [illegible] très faciles et prix modéré — vente pour cause de maladie. S'adresser à [illegible], St-Pierre, Man. 16

FERME A LOUER à La Broquerie, Man. — 320 acres, 5 min. de l'église, [illegible] en culture. Bonnes bâtisses, [illegible]. Bonne [illegible] laiterie; grainier, poulailler; puits artésien. Très bons termes et conditions faciles. S'adresser à Mme A. [illegible], 401, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. 15

Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau, de poêle électrique, ne l'oubliez pas: FONTAINE & BOULANGER font mieux.

GARDE-MALADE — Spécialité: cas de maternité. S'adresser à toute heure à Mme [illegible] Poirier, 247, rue [illegible], Saint-Boniface. Tél. [illegible] 15p

MAISON A VENDRE — Voisin de l'église du Sacré-Coeur, 10 pièces: grande cuisine, salle à manger, deux salons, grande dépense, grande salle de bain, cuisine d'été, bonne grande cave, grosse fournaise toute neuve. S'adresser à [illegible], rue Bannatyne, Winnipeg. 17

PERDUE — Jument noire, 11 ans, 1,100 livres, Tache blanche dans le front et sur patte gauche de derrière, crin coupé. Vue à Elie le 16 août. Cicatrice épaule gauche. Avertir C. Dauphinais, Starbuck, Man. 15p

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général pour maison privée. S'adresser à Mme A.-A. Prud'homme, 270, rue Dumoulin, Saint-Boniface, Man.

Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil à chauffer l'eau ou un poêle électrique. Allez chez FONTAINE & BOULANGER et faites vous-même vos conditions de paiement: trois mois, six mois, un an, et vous constaterez que vraiment FONTAINE & BOULANGER font mieux. [illegible], ave. Provencher Téléphone 81 425

MAISONS A LOUER

COIN AULNEAU ET BOULEVARD DOLLARD — 7 chambres et bain. Moderne: vacante. $30.

[illegible]

C. BUFFET 304, Bloc McIntyre

MAISONS A VENDRE

[illegible]

C. BUFFET 304, Bloc McIntyre

FERME A VENDRE

SAINT-NORBERT — Près village, sur rivière Rouge et chemin gravois. Belle petite ferme de 106 acres. Bonnes bâtisses. $5,500.

SAINT-VITAL — Sur Chemin Sainte-Anne. 50 acres. Bonnes bâtisses. Une occasion. $3,600.

AUBIGNY — Près village. 160 acres. Stock et roulant. $37 l'acre.

C. BUFFET
Tél. 26 365 304, Bloc McIntyre































# AU SACRE-COEUR

Dans les deux derniers numéros de la Liberté, on a déjà parlé du grand concert qui aura lieu dimanche prochain, 19 septembre. Voici le programme qui sera exécuté par les artistes dont déjà nous vous avons donné les noms. Nous espérons une salle bien remplie et d'avance nous sommes assurés que tous les auditeurs seront pleinement satisfaits.

Violon, "La Folea", Corelli: M. Simon.

Chant, Aria (Rigoletto), Verdi: R. P. Anzalone, O.M.I.

Danse: Mlle E. Cloutier.

Chant, Aria (Carmen), Bizet: Mme Bélair.

Piano, Rhapsodie No 12, Liszt: Mlle A. Dostert.

Conférence.

Violon: (a) "Chaconne"; (b) "Rigaudon", Monsigni: M. Simon.

Chant, "La cavatine", Gounod: Mlle Y. Thibault.

Danse: Mlle E. Cloutier.

Chant: (a) "The Holiday", Curran; (b) "Pirate Dream", Hueiter; Mlle A. Manseau.

Chant, "L'Angelus de la Mer", Goublier: R. P. F. Anzalone, O.M.I.

Accompagnatrices: Mme Simon, Milles Paule Saint-Amant et A. Dostert.

• • •

Réservez aussi la date du mardi 28 septembre. Ce soir-là, une grande partie de cartes sera donnée au profit du bazar déjà annoncé. Cette partie de cartes sera organisée par Mme Mathew Curley.

# WINNIPEG

## L'exposition de radio

Le premier ministre Bracken a inauguré lundi soir, au Royal Alexandra, la seconde exposition annuelle de radio de Winnipeg, qu'il a qualifiée comme unique du genre dans l'Ouest. Il a loué les efforts de J.-E. Lowery, commissaire du téléphone, et de D.-R.-P. Coates, annonceur du CKY, qui ont fait de ce poste l'un des meilleurs du continent. Le premier ministre a rappelé que le gouvernement provincial a approuvé l'installation d'un nouveau poste au Collège d'Agriculture.

Des centaines de visiteurs sont venus voir les dernières inventions en fait de radio. L'exposition restera ouverte toute la semaine, jusqu'à samedi soir.

## La main-d'oeuvre pour les battages

La main-d'oeuvre pour les battages continue d'être un sérieux problème. Depuis samedi, 200 hommes ont été envoyés des bureaux de placement du gouvernement aux différents points où le besoin s'en faisait sentir. Le prix moyen offert est de $5 par jour.

Le premier ministre Bracken, en remerciant la Chambre de Commerce de Winnipeg de ses efforts pour remédier à la situation, déclare que l'Ouest a encore besoin de 30,000 hommes.

TORONTO — Le terme d'office de M. Henry Cockshutt, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, expirait officiellement hier, mais son successeur n'étant pas encore nommé, il a consenti à garder son poste jusqu'à ce que la fin de la crise politiques permette de faire une nomination.

PARIS — Le nouveau gouvernement grec serait de tendances favorables à la France.







# LE RENDEMENT DE LA RECOLTE DANS L'OUEST

## Il sera de 367,157,365 minots pour le blé, d'après le "Free Press"

Le rapport agricole du "Manitoba Free Press" chiffre le total du rendement prévu du blé dans les trois provinces des prairies à 367,157,365 boisseaux; de l'avoine à 226,084,000 boisseaux; de l'orge à 86,034,738 boisseaux; de la graine de lin, à 6,399,654 boisseaux; et du seigle, à 10,173,716 boisseaux.

### Statistique fédérale

Ottawa — Le bureau fédéral de la statistique prévoit que le total du rendement du blé dans les trois provinces des prairies sera de 375,697,000 boisseaux comparativement à 382,959,000 l'an dernier.

Pour les trois provinces des prairies, les prévisions préliminaires du rendement total comparativement aux prévisions finales de 1925, indiquées entre parenthèses, sont les suivantes: Blé, 375,697,000 (382,959,000); avoine, 289,698,000 (322,254,000; orge, 94,434,000 (94,141,000); seigle, 11,334,000 (11,545,000); graine de lin, 7,221,500 (9,138,000).

Par provinces, le rendement en boisseau est le suivant: Manitoba, blé, 47,801,000 (39,423,000; avoine, 64,917,000 (71,770,000); orge, 54,582,000 (52,156,000); seigle, 4,322,500 (5,152,000); graine de lin, 2,402,000 (1,664,000).

Saskatchewan: Blé, 208,482,000 (240,551,000); avoine, 136,599,000 (174,967,000); orge, 25,451,000 (27,061,000); seigle, 4,919,000 (4,512,000); graine de lin, 4,784,000 (7,439,000).

Alberta: Blé, 119,434,000 (102,955,000); avoine, 68,142,000 (75,517,000); orge, 14,401,000 (14,924,000); seigle, 2,093,000 (1,881,000); graine de lin, 35,500 (35,000).

Par suite de l'amélioration des récoltes au commencement du mois d'août, le rendement actuellement prévu est beaucoup plus considérable que celui que laissait prévoir l'état des récoltes à la fin de juillet.



## Anecdote de vacances

L'autre jour, à Cocherel, M. Briand ayant pêché pendant plusieurs heures, se sentit le besoin de se dégourdir les jambes. Il planta là ses lignes et, son éternel mégot collé au coin des lèvres, fit quelques pas sur la route. M. Briand n'a pas l'habitude de revêtir une tenue cérémoniaire pour pêcher, mais bien un vieux chapeau, un veston sans formes et un pantalon rapiécé.

Deux gendarmes à cheval passaient. Ils regardèrent soupçonneux cet individu dépenaillé qui marchait visiblement sans but précis, puis s'approchèrent.

— Vos papiers?

— Je ne les ai pas sur moi, sourit M. Briand. Mais je suis M. Briand.

Les gendarmes se mirent à rire un bon coup.

— On nous l'a déjà fait. Ca ne prend pas! Oui ou non, avez-vous vos papiers?

— Mais, cria M. Briand, puisque je vous dis qui je suis; je suis M. Briand, ministre des Affaires étrangères...

— Puisque vous ne voulez pas répondre, vous allez nous suivre, mon bonhomme! conclurent les gendarmes.

Et M. Briand dut les suivre jusqu'à ce qu'un indigène effaré apprit aux gendarmes terrifiés la personnalité de leur illustre prisonnier.

C'est "Candide" qui raconte cette histoire... authentique, qui fut d'ailleurs vécue par M. Briand, croyons-nous, déjà l'année dernière.

A moins que ce soit la même.

TORONTO — La population de la cité de Toronto se chiffre maintenant à 556,691 âmes, soit une augmentation sur les chiffres de l'an passé de 7,263, suivant les statistiques compilées par le chef des censeurs municipaux, M. George Farley.

• • •



### HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 7 h. 30

### HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.